

Cinéma & télévision. Petit traité de filmographie cantonale : Neuchâtel (1900-1970)

Laurence Gogniat

Neuchâtel, un canton en images : la source
télévisuelle (1954-1969).

Douze notices pour exemple

Octobre 2021

Ce que transmettre peut dire

1.

Menées dans le cadre de la Filmographie neuchâteloise entreprise par le Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (DAV), les recherches de Laurence Gogniat sur les sources télévisuelles relatives au canton de Neuchâtel portent sur la période qui va de 1954 à 1969. Ces quinze premières années de l'activité de la Télévision suisse romande correspondent à la période couverte pour le cinéma par le deuxième volume de la Filmographie. Elles ont abouti à l'établissement d'un répertoire de 1756 occurrences d'importance variable, dont 182 entrées font l'objet d'une notice développée, établie sur le modèle des ouvrages parus en 2008 et en 2019¹.

Le corpus de base est publié dans le présent dossier : *La source télévisuelle, 1954-1969. Liste complète de toutes les occurrences neuchâteloises* (Excel).

La méthode et les résultats de cette entreprise unique en Suisse sont exposés par l'auteure dans une autre contribution de ce dossier : *Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale : le cas de Neuchâtel, 1954-1969* (PDF).

Une filmographie n'est pas taillée dans le marbre, aussi les douze notices données ici pour illustrer les propos méthodologiques sont-elles données en l'état au 28 février 2021, alors que la révision rédactionnelle de l'ensemble des notices est en cours.

2.

Le projet filmographique ne va pas de soi et il nous paraît utile d'en rappeler ici certains enjeux, au moment où Memoriav met en place une plateforme agrégeant des documents de diverse nature et de multiples partenaires institutionnels à l'enseigne de memobase.ch.

Aujourd'hui que la mise en ligne de tout ce qui peut être désigné comme « archives » démultiplie les possibilités d'accéder à des images du passé, la production d'un savoir historique à leur sujet est inversement proportionnelle à cette profusion. La lisibilité semble être confondue avec la visibilité, selon l'adage parfaitement insoutenable qui veut qu'une image vaille mille mots et selon son corrélat implicite pour l'image dite documentaire : celle-ci donnerait directement sur le passé. L'observation vaut pour la perception des contenus comme pour l'indifférence aux formes.

Un cas d'école illustre cette problématique : *Devenir un homme ?* (1968 / 2016), un sujet de *Continents sans visa* auquel la filmographie consacre une notice exceptionnellement développée en raison des aspects méthodologiques que l'objet

¹ Aude Joseph, *Neuchâtel, un canton en images. Filmographie, tome 1 (1900 – 1950)*, Gilles Attinger, Neuchâtel, 2008 ; Aude Joseph, *Neuchâtel. Un canton en images. Filmographie, tome 2 (1950-1970)*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2019. Les deux introductions générales de ces ouvrages sont reprises dans le présent dossier.

entraîne à considérer et parce que la multiplicité de l'accès de ce document sur le net n'est guère accompagnée d'éclaircissement.

La réflexion permet de souligner que ces mises en ligne – peu importe la désignation de leur cadre, « archives » ou « histoire » – ne correspondent pas, sauf exception, à une mise à disposition documentée d'archives, et encore moins, évidemment, à ce qu'exigerait une édition de sources, et c'est particulièrement vrai dans le cas de la production télévisuelle ancienne qui fait l'objet de la filmographie neuchâteloise.

La question n'est pas de vouloir qu'il en soit autrement, mais d'identifier correctement devant quoi nous sommes placés quand nous allons en quête d'images sur [RTSarchives](#). Il s'agit en fait d'une nouvelle forme de programmation de la production conservée, sur un support qui offre, outre le spectacle du passé, la plus-value d'une forme de participation de l'internaute par le commentaire ou par l'envoi, selon les sites, de documents visuels afférents à tel sujet ou à tel événement. Cette programmation sur l'internet présente l'avantage insigne d'être permanente et extensible, au gré des opportunités dictées par un thème d'actualité ou une demande formulée par les internautes.

Cette exploitation du fonds propre comporte une importante tournure éditoriale. Elle tient pour inutile que description et commentaire soient signés et sans intérêt pour l'utilisateur-ère que la mise en ligne soit datée. Elle dote souvent les émissions d'un titre apocryphe et les accompagne d'informations traduisant une forme de communication qui semble conçue pour éviter tout ce qui pourrait passer pour un encombrement savant, au profit d'une proposition centrée sur la dimension identitaire². Et ce n'est pas un hasard si la Télévision alimente, via la Fondation Fonsart, la forme de « *crowdsourcing* » que représente la plateforme [notreHistoire.ch](#)³.

Bien que l'histoire de la Télévision soit prise en considération par des biographies de collaborateur-trices, des notices sur les « collections » (synonyme d'émission) et d'autres données sur le passé de l'institution, l'entreprise n'en produit pas moins, sous cette forme, des documents nouveaux. À ce titre, ces documents représentent autant de sources spécifiques, datables comme telles, c'est-à-dire non seulement du moment de leur production originale, mais aussi du moment de leur mise en ligne, qui est celui de leur métamorphose digitale généralisée et de leur commentaire d'accompagnement contemporain⁴.

² Parmi les titres retenus ici, le cas le plus frappant est celui d'*École en liberté / Schulzimmer ohne Wände* (1963), mis en ligne sans le générique, avec un titre nouveau (*Découvrir les Welches*) et une présentation qui dénature totalement le propos de ce film sur l'innovation pédagogique, réalisé à La Chaux-de-Fonds (localité qui n'est pas identifiée) et au Tessin (qui n'est pas nommé). Voir *infra*.

³ On lira la réflexion proposée au sujet du « *crowdsourcing* », sur un autre objet, par Florence Burgy, *Pratiques participatives et patrimoine numérisé : le cas des manuscrits. Réflexion en vue d'un projet de transcription collaborative en Ville de Genève, Mirabilia*, Haute école de gestion de Genève (HEG-GE), Filière Information Documentaire, Genève, août 2020, travail de master. Version [en ligne](#).

⁴ À propos de cette forme de transmission, voir Roland Cosandey, *Cinq "lectures" et quelques adages pour un film (presque) retrouvé. Une école de mitrailleurs des compagnies attelées. Rekrutenschule für fahrende Mitraileure. TSR, C'était hier, 1971 / Cinégram, 1931 (?) / AAP 1929, 2021*. Version [en ligne](#) (PDF) sur « Au-delà du service public. Pour une histoire élargie de la télévision en Suisse, 1960-2000 », in : [RTSarchives : la part des choses](#).

Les obstacles qu'opposent à la compréhension historique ce « *façonnage au goût du jour* » des (re)sources télévisuelles sont exposés par Sylvain Portmann, dans son étude « Spécial cinéma face à la critique », in : Philipp Brunner, Tereza Fischer, Marius Kuhn (éd.), *Freie Sicht aufs Kino. Filmkritik in der Schweiz*, édition filmbulletin, Zurich, Schüren, Marburg, 2019, pp. 145-146.

3.

Nouvelle Schéhérazade, www.rts.ch/archives énonce son programme sous la forme d'un slogan qui promet des histoires à foison et le passé sans truchement : « *Mille et une archives. Le passé comme si vous y étiez* ». Voilà qui permet de rappeler à quel point l'« arrêt sur image » que représente une filmographie est indispensable pour restituer une intelligibilité historique aux documents audiovisuels mis ainsi en circulation, car elle place l'accent sur ce qui n'est en général pas pris en compte dans leur communication ou si peu : les supports de production, les moments de la diffusion, la réception. D'une certaine façon, une filmographie ainsi conçue ne cesse de répéter que la représentation d'un objet n'est pas l'objet, de court-circuiter l'illusion opiniâtre de la transparence, de rappeler qu'il en faut, des mots, pour cerner une image.

Elle tire aussi un profit non négligeable de la souplesse de consultation qu'offre la disposition digitale des images, nonobstant les réserves émises plus haut. Pour qui a travaillé en archives avec des supports analogiques, qui nécessitent un environnement humain, logistique et technique au service du seul accès et d'un accès circonscrit dans le temps, la disponibilité immédiate et illimitée du document audiovisuel en ligne, ainsi que son feuilletage *ad libitum* permettent d'affiner l'observation et de vérifier la nécessaire description qu'il exige.

À cet égard, *Devenir un homme ?* se prête aussi à une démonstration exemplaire de cette démarche méthodologique et des possibilités que lui offre l'environnement digital. En l'occurrence, on verra comment établir aujourd'hui la description d'un film dont l'histoire fait qu'il relève, sans qu'on le sache *a priori*, d'une double lecture, et que l'on laisse voir en reconduisant le récit légendaire qui en a accompagné la transmission.

Crédits, description, commentaire, sources, index, dans cette chaîne des rubriques qui forme la notice filmographique, la description pourrait paraître le maillon faible et guère utile l'effort qu'elle nécessite. À quoi bon décrire, en effet, quand il est si aisé d'accéder aux images elles-mêmes ? Mais établir une formalisation verbale de ce qui est montré n'est pas un exercice tautologique. C'est un effort d'interprétation qui traduit en récit l'observation analytique du document audiovisuel. Elle contient une dimension temporelle, spatiale et personnelle, selon laquelle toute notice, serait-elle anonyme et non datée, est paramétrée.

D'une façon générale, on verra à quel point le terme de « notice » est d'une modestie remarquable. Pour beaucoup de films ou d'émissions, l'effort de description et de documentation aboutit à une sorte de petite monographie, constituant à propos de leur objet la première source secondaire accessible en date, la source première étant le document audiovisuel lui-même.

Roland Cosandey

Laurence Gogniat

Douze notices pour exemple

Les douze notices qui suivent ont été retenues à titre d'exemple en relation avec la présentation détaillée de la synthèse de notre travail, *Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale : le cas de Neuchâtel, 1954-1969.*

Elles sont agencées chronologiquement et la raison de leur choix est variable. Les trois premières traitent de films qui comptent parmi les plus anciens du corpus télévisuel neuchâtelois. Le premier, qui est aussi la première des quelque quatre-vingts occurrences relatives au FC La Chaux-de-Fonds, nous intéresse en particulier parce que le texte du commentaire prononcé en direct en est exceptionnellement conservé. Les deux notices suivantes décrivent des sujets traités par des émissions emblématiques du corpus : l'émission religieuse *Présence* est unique par sa continuité, puisqu'elle débute en 1955 pour se poursuivre jusqu'en 1981 ; consacré à l'actualité régionale romande, *Carrefour* forme la collection la plus importante du corpus télévisuel neuchâtelois en termes quantitatifs (1210 occurrences sur 1756).

Un second sujet de *Carrefour*, plus tardif, a été retenu en raison de sa durée particulièrement longue pour une actualité, vingt minutes, en regard des sujets ordinaires de l'émission ou de ceux du Ciné-journal suisse, qui dépassaient rarement deux minutes. Cette édition spéciale de *Carrefour* présente une enquête menée en mai 1966 sur la situation précaire du jeune Théâtre populaire romand, une initiative neuchâteloise pionnière dans le domaine théâtral.

Deux autres magazines d'actualité sont représentés parmi les notices retenues : *Soir-Information*, avec un sujet de 1965 consacré à l'étonnante entreprise de financement participatif du film d'Henry Brandt, *Voyage chez les vivants* ; l'émission *Bonsoir* y figure par une série sur le Comptoir du Val-de-Travers traitée en une notice collective, qui permet d'illustrer l'intérêt de la presse écrite comme source pour l'étude de la télévision.

Nous avons mis en évidence deux portraits de femme. L'un est tiré de *Madame TV*, dont le programme s'adressait spécifiquement aux téléspectatrices ; Marthe Robert, pionnière de la natation féminine au début du 20^{ème} siècle, en est l'invitée. L'autre provient d'un magazine sportif et fait le portrait d'une jeune cycliste des Verrières, Cosette Québatte, alors seule compétitrice suisse de ce sport d'endurance. Cette présence féminine à l'image est complétée par celle, au micro, de la journaliste Suzanne Pérusset, « voix » radiophonique des beaux-arts sur les ondes de la Radio romande. Elle présente une émission consacrée à un événement culturel neuchâtelois.

Le sujet consacré en janvier 1967 au traitement des maladies pulmonaires par le nouvel Hôpital de La Chaux-de-Fonds, quelques mois après son inauguration, est une production du magazine médical *Progrès de la médecine*. C'est aussi le film le plus long du corpus, 65 minutes, une durée qui est un indicateur quantitatif de la richesse des documents filmiques télévisuels neuchâtelois.

Enfin, deux films ont été retenus pour leur caractère particulier. *École en liberté* fut réalisé par une équipe de la Télévision alémanique dans le cadre des productions que la TSR avait conçues dès 1963 en relation directe avec des thèmes qui allaient

être abordés par l'Exposition nationale de 1964, dans ce cas l'innovation pédagogique. Produit en 1967 pour *Continents sans visa, Devenir un homme ?* aborde un autre fait de société, l'école de recrues, dans le sillage de la même exposition. Sa singulière histoire et sa tardive diffusion en font à plusieurs égards un cas unique. On notera, hasard de la sélection, qu'un troisième sujet, celui consacré à la Communauté nationale d'investissement (1965), est en relation avec l'Expo 1964, ce qui souligne l'importance directe ou indirecte de la manifestation.

Pour sept notices, la lecture peut être associée à la vision des images, accessibles sur le site [RTSarchives](#), ce qui nous amène à commenter brièvement l'attribution des titres pratiquée par la Filmographie neuchâteloise, parce qu'elle diffère de l'usage adopté sur la plateforme de la RTS. Rappelons en premier lieu le rôle du site RTSarchives, dont les débuts datent de 2005⁵. L'idée de cette mise en ligne s'inscrit dans le vaste projet de sauvegarde des collections de la TSR que celle-ci engagea au début des années 2000. La création du site permet ainsi de présenter le résultat de ce travail en offrant un accès public à un choix de documents. La ligne éditoriale, qui prévaut aujourd'hui encore, ne poursuit pas l'exhaustivité⁶. En principe, les documents sont publiés en fonction de l'actualité : éphémérides, anniversaires, mais aussi coups de cœur des programmeur-trices, influencent les publications. Conçue comme une sorte d'anthologie, la sélection des contenus vise à toucher un maximum de domaines et le plus large public⁷.

Conformément à cette ligne éditoriale, les films proposés sur RTSarchives se présentent le plus souvent sous des intitulés nouveaux, reformulés pour l'internaute. Ces titres diffèrent à la fois de ceux qui sont donnés par le film lui-même (selon le générique de la copie, si ce dernier est conservé), par le programme fourni à la presse ou encore par la base de données de la RTS.

Il a fallu dès lors opérer un choix pour les films traités dans la Filmographie neuchâteloise. Celui-ci est établi sur les principes suivants : si le titre de la copie est attesté, c'est lui qui est adopté ; à défaut, le titre est toujours donné entre crochets, soit que l'attribution repose sur un intitulé livré par le programme TV, soit qu'elle corresponde à un titre d'usage assigné par nos soins. La notice filmographique ne reprend que rarement l'intitulé qui figure dans la base de données de la RTS, car celle-ci n'observe aucune systématique d'un document à l'autre. Cependant, la cote de la fiche (numéro « Gico Vision ») est toujours indiquée dans la rubrique Références de la notice. En principe, une recherche par date et par collection permet de retrouver facilement les documents dans la base de données interne.

La fiche technique de chaque notice comporte une entrée « Format original », qui est remplie par la mention 16mm. Précisons finalement sur quel type d'éléments conservés reposent nos notices.

Par format original, il faut entendre le support de production, en pellicule 16mm pour la période envisagée, qui est conservé le plus souvent en trois éléments séparés :

⁵ Françoise Clément, alors cheffe du Service Documentation et Archives de la RTS, et Claude Zurcher, responsable du site Internet de 2005 à 2009, en furent les initiateurs.

⁶ Au fil du temps, certaines collections ont été mises en ligne dans leur intégralité, comme *Continents sans visa*, *La Suisse est belle* ou les conférences d'Henri Guillemin. Par ailleurs, certains documents ne sont pas édités en raison de leur mauvais état de conservation.

⁷ Le site RTSarchives formule certains éléments de sa ligne éditoriale dans son onglet [A propos](#). Merci à Marielle Rezzonico, productrice éditoriale du site, pour ses renseignements.

l'image muette montée en 16mm dit inversible (le terme désigne un positif issu du développement direct du négatif⁸), une piste magnétique contenant le mixage original du son d'ambiance, de la musique et du commentaire, une piste magnétique contenant le son d'ambiance (dite version internationale), propre à l'établissement d'éventuelles versions musicales ou linguistiques ultérieures. Ce que nous avons sous les yeux n'est donc pas ce que les téléspectateur-trices virent sur leur écran. Tout ce qui relève du passage à l'antenne n'appartient pas à l'élément conservé (habillage graphique de l'émission, plateau, commentaire, générique). Ce n'est pas là une nuance, mais une différence fondamentale : les archives de la TSR documentent la production, non pas la diffusion ! Celle-ci peut être partialement reconstituée par d'autres sources.

Par ailleurs, nous n'avons pas travaillé à partir du support original, l'inversible 16mm monté, qui présente diverses marques matérielles susceptibles d'être analysées, mais de sa copie digitale, qui n'en conserve pas la trace quand le document est traité pour sa mise en ligne.

⁸ Ce positif n'est donc pas à proprement parler une copie, mais un élément unique.

Les notices

Les notices signalées par un * correspondent à des documents accessibles en ligne.

[Victoire du FC La Chaux-de-Fonds face au FC Servette – 5 mai 1954], TSR, 5 mai 1954

* [250ème anniversaire de la construction du temple de Buttes], TSR, *Présence protestante*, 22 mai 1955

* [La Béroche, NE], TSR, *Carrefour*, 1^{er} mai 1961

[L'art contemporain en Pays neuchâtelois], TSR, 27 mai 1961

* École en liberté, TSR, *La Suisse du XX^e siècle*, 18 mai 1964

[La Communauté nationale d'investissement et le financement participatif du film *Voyage chez les vivants* de Henry Brandt], TSR, *Soir-Information*, 29 avril 1965

* [Entretien avec Marthe Robert, pionnière suisse de la natation féminine], TSR, *Madame TV*, 16 avril 1966

[Enquête sur la précarité financière du Théâtre Populaire Romand], TSR, *Carrefour*, 26 mai 1966

Les affections pulmonaires. Visite à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, TSR, *Progrès de la médecine*, 23 janvier 1967

* [Rencontre avec la cycliste Cosette Québatte, Les Verrières], TSR, *Avant-première sportive*, 6 octobre 1967

* [Comptoir du Val-de-Travers], TSR, *Bonsoir*, du 1^{er} au 6 septembre 1969

* *Devenir un homme ?*, TSR, *Continents sans visa*, 1968 / 7 novembre 2016

[Victoire du FC La Chaux-de-Fonds face au FC Servette – 5 mai 1954], 1954

Titre : [Victoire du FC La Chaux-de-Fonds face au FC Servette – 5 mai 1954]

Réalisation : (pas d'information)

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection⁹ : (pas d'information)

Collaboration : Humbert-Louis Bonardelly (journaliste)

Date : me 5 mai 1954 (tournage)¹⁰

Lieux de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, sonore

Durée : 6'35''

Format original : 16mm

Lieux de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

Description

Reflet filmé du match de Championnat suisse de football qui eut lieu le 5 mai 1955 entre Servette FC et le FC La Chaux-de-Fonds au Stade des Charmilles (Genève).

La bande-son présente de manière simultanée le son direct du terrain de football et le commentaire *off* du journaliste, Humbert-Louis Bonardelly. Celui-ci débute ainsi : « *Un match des plus importants s'est joué dimanche au Parc des Sports des Charmilles entre le leader du classement, Chaux-de-Fonds, et Servette. Les Neuchâtelois venaient auréolés de leur récente victoire en finale de Coupe, et la foule avait envahi le stade pour assister à une grande partie.* ».

Alors qu'une forte pluie s'est abattue sur le terrain, le journaliste évoque brièvement le dispositif de tournage : « *La pluie, elle, s'est animée également et tombe drue. De plus en plus fort, gênant sérieusement les joueurs. Cela n'est pas fait pour améliorer le jeu ni pour permettre à l'opérateur de tourner dans de bonnes conditions* ».

Filmé continuellement depuis le bord du terrain qui fait face à la tribune, le match voit la victoire du FC La Chaux-de-Fonds sur le score de 1 à 0. Le montage propose les moments forts de cette rencontre, notamment le but marqué par le joueur chaux-de-fonnier Raymond Morand, dit Cocollet (1932-2015).

⁹ Le terme de « collection » est repris de la base de données de la RTS et désigne l'ensemble des programmes partageant le même titre de diffusion (la collection *Carrefour* par exemple), soit ce que l'on appelle communément une « émission », terme qu'il est facile de confondre avec la diffusion proprement dite.

¹⁰ En principe, la date de première diffusion par la Télévision romande fait référence. Il s'agit ici d'une exception, puisque nous savons quand le match eut lieu, mais nous n'avons pas pu déterminer la date exacte de première diffusion de ces images.

Commentaire

Ce sujet d'actualité sportive fait partie des plus anciens documents filmés conservés par la RTS, puisque les premières émissions de la Télévision genevoise, devenue officiellement Télévision suisse romande le 1^{er} novembre 1954, remontent au début de la même année.

Le nouveau média s'intéressa d'emblée à produire un reflet filmé des actualités sportives. Le journaliste Humbert-Louis Bonardelly (1903-1977), venu de la presse sportive (*La Semaine sportive*) et de la radio, joua un rôle important dans ce domaine dès la période expérimentale de 1953. Le 28 mars 1954, la Télévision genevoise diffusa déjà une première rétrospective de sa production, en faisant une place de choix au sport. Elle revenait sur les récentes compétitions de ski de fond et de ski de piste, de course automobile, de cyclisme, de gymnastique et de football (voir la notice [*Première quinzaine de la Télévision genevoise*], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969, en cours d'édition). Le commentaire était donné par le même Humbert-Louis Bonardelly, qui concluait par ces mots : « *Par ce raccourci de quelques-unes de nos émissions sportives de cette quinzaine de la Télévision, nous pensons vous avoir donné le reflet de ce que peut être la télévision sportive* ». Cette séquence est accessible en ligne : www.rts.ch/archives/tv/divers/3446177-derby-lemanique.html.

Le FC La Chaux-de-Fonds (FCC) connut ses heures de gloire entre 1954 et 1964 : « *Jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale, le club de La Charrière va connaître des hauts et des bas. En 1947, Georges Sobotka reprend l'équipe en main. C'est le début d'une époque extrêmement glorieuse qui prendra fin en 1965. Sous la direction de cet entraîneur tchécoslovaque, les résultats ne se font pas attendre. La Chaux-de-Fonds retrouve sa place en ligue nationale et en 1948, il remporte pour la première fois de son histoire la Coupe de Suisse. Six ans plus tard, en 1954, le FC La Chaux-de-Fonds signe le doublé Coupe-Championnat. Il récidive l'année suivante. En 1957 et en 1961 (pour la sixième fois) la Coupe de Suisse prend le chemin des Montagnes neuchâteloises. En 1964, cette fois-ci sous la houlette de Henri Skiba, l'équipe chaux-de-fonnière dispute une fois de plus la finale de la Coupe de Suisse. Elle échouera cette fois-ci face à Lausanne (2-0). Mais les Chaux-de-Fonniers se consolent rapidement. Ils remportent en effet le titre national, une consécration qui leur vaut de disputer pour la première fois la Coupe d'Europe des clubs champions.* » (*L'Impartial*, 21.9.1984).

Le corpus télévisuel neuchâtelois comprend près de quatre-vingts occurrences relatives au FCC, principalement des comptes rendus de matchs et des interviews de joueurs ou de l'entraîneur. [Victoire du FC La Chaux-de-Fonds face au FC Servette – 5 mai 1954] nous intéresse particulièrement en raison de son ancienneté – c'est le premier, chronologiquement, dans ce corpus – et parce que le commentaire en est conservé.

Références

Gico Vision n° GE0602194658¹¹.

Radio TV Je vois tout, n°45, 10 novembre 1977 (René Schenker, « Hommage à un pionnier de la Radio-Télévision suisse romande »).

L'Impartial, 21 septembre 1984, p. 10 (« Un derby, une fête et un anniversaire »).

Répertoire¹²

Index des matières : actualités sportives ; football ; sport ; tournage.

Index des noms propres : Championnat suisse de football ; F.C. La Chaux-de-Fonds ; Genève ; Servette F.C. ; Stade des Charmilles (Genève).

Index des patronymes : Bonardelly, Humbert-Louis ; Cocollet : voir Morand, Raymond (dit Cocollet).

¹¹ Cette cote correspond à la fiche du film telle qu'indexée dans Gico Vision, la base de données interne qu'utilise la RTS pour documenter ses archives télévisuelles.

¹² Organisé comme celui des deux premiers tomes de la Filmographie neuchâteloise, ce répertoire offrira la possibilité d'aborder la filmographie par divers index. Il est établi ici pour chaque notice à titre indicatif.

* [250ème anniversaire de la construction du temple de Buttes], 1955

Titre : [250ème anniversaire de la construction du temple de Buttes]

Réalisation : (pas d'information)

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : Présence protestante

Collaboration : [Robert Stahler (producteur)]

Date : di 22 mai 1955

Lieu de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, muet

Métrage¹³ : 126 m. Durée : 11'03''

Format original : 16mm

Lieu de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

[Accès en ligne](#)

Description

Le film débute par deux plans du village de Buttes (Val-de-Travers). Filmé depuis la terrasse du clocher du temple, un homme déploie un grand étendard aux trois chevrons neuchâtelois. Un mouvement de caméra offre une vue panoramique sur le village et la vallée. Suivent quelques plans de la rivière du Buttes hors de la localité. Le gros plan d'une fontaine nous ramène au village où l'on assiste à quelques scènes de la vie quotidienne : des charretiers et leur cheval, des garçons en trottinette, du linge séchant dans un jardin, un chat qu'un homme nourrit, trois fillettes jouant avec l'eau de la fontaine, puis trois garçons s'y désaltérant, le drapeau suisse que l'on accroche à un câble devant une falaise, des fillettes cueillant des fleurs dans un pré, une vieille dame arrangeant un bouquet de tulipes. Les drapeaux neuchâtelois et suisses flottent en divers endroits, aux fenêtres des habitations et sur les rochers proches du village. Trois garçons montent les escaliers qui mènent au temple. Un plan panoramique décrit l'édifice de bas en haut jusqu'au clocher où des drapeaux sont déployés. Les habitants ornent leurs maisons de drapeaux, de fanions et de guirlandes aux couleurs du canton et du pays avec la participation ou sous les yeux des enfants. Un cantonnier balaie la rue. L'enseigne «Coiffeur dames F. Dubois Messieurs» est filmée en gros plan ; un garçonnet sort du salon en remettant sa casquette, autre signe d'endimanchement. La traite a eu lieu, hommes, femmes ou enfants passent, transportant des boilles et des bidons de toute taille, d'autres vont au lait, un saut à la main. Un couple de personnes âgées est assis devant leur porte, elle tricote, il lit le journal à haute voix. Un bref plan du temple filmé depuis un verger clôt la séquence. Noir.

La deuxième partie du reportage débute par l'arrivée d'un train en gare de Buttes. Les personnes qui en descendent sont chaleureusement accueillies. Suivent divers plans d'officiels, de pasteurs, de musiciens de la fanfare et d'enfants qui s'apprêtent

¹³ Le métrage du document original n'est pas systématiquement indiqué par la base de données de la RTS. Lorsque c'est le cas, nous en faisons mention, sinon nous indiquons la durée.

à former un cortège. Plusieurs gros plans montrent les enfants en habits du dimanche. La fanfare se prépare, on déroule un drapeau. Le cortège, fanfare en tête, se met en marche dans les rues du village. Pasteurs, officiels, enfants, villageoises et villageois entrent dans le temple. Quelques plans du temple en extérieur précèdent les images de la foule qui en sort. Les gens se saluent et discutent sur le parvis. Dans le dernier plan, des enfants dévalent l'escalier de la cour du temple et un mouvement panoramique vers le haut montre l'édifice jusqu'à son clocher.

Commentaire

Le 250^{ème} anniversaire de la construction du temple de Buttes fut célébré durant le week-end du 30 avril et 1^{er} mai 1955. La première partie du reportage décrit le village par de petites scènes de la vie quotidienne, la veille de la fête. Le programme des festivités, dont la presse neuchâteloise rend brièvement compte, nous apprend que la seconde partie fut filmée le dimanche 1^{er} mai, lorsque « *les officiels, parmi lesquels MM. R. Cand, président du Conseil synodal, P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, A. Emery et S. Rollier, anciens conducteurs spirituels de la paroisse, le pasteur P. DuBois – petit-fils du premier pasteur de Buttes – le Conseil communal “in corpore” et une forte délégation du Conseil général furent conduits, précédés des cadets et suivis du collège des anciens, en cortège par la fanfare du collège au temple* » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 3.5.1955).

Nous identifions l'enseigne du coiffeur qui appartenait à Fritz Dubois, aussi surnommé “Nunu” au village. Son salon se situait au rez-de-chaussée nord, rue du Milieu 5, à Buttes.

Selon la base de données de la RTS, cette émission fut diffusée trois semaines plus tard, dimanche 22 mai 1955. Le programme TV se contente d'indiquer le nom de l'émission, *Présence protestante*, donnée comme une « *production de M. le pasteur Robert Stahler* ». Rédacteur du périodique *Le Protestant*, Robert Stahler (1908-1980) était alors responsable des émissions protestantes de la TSR au titre d'agent romand de la Commission protestante suisse pour la télévision. Le film étant dépourvu de générique, nous reprenons ici le titre de la base de données de la RTS. Quant au commentaire, dont la copie conservée est dépourvue, il était lu en direct lors de la diffusion. Le texte n'en est pas conservé.

Lancée dès les premières années de la Télévision romande, la série d'émissions religieuses *Présence* était consacrée en alternance à une religion (*Présence protestante*, *Présence catholique* et, dès 1979, *Présence juive*). Elle rendait compte de l'actualité de ces confessions dans les différentes régions de Suisse romande.

Seule la première partie de ce document est accessible en ligne sous le titre *A Buttes* : www.rts.ch/archives/tv/divers/presence-protestante/6999653-aux-buttes.html.

Références

Gico Vision n° GE0601174001.

Radio Je vois tout, 19 mai 1955, n°20, p. 22.

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 3 mai 1955, p. 10 (s.p., « Buttes – Le 250me anniversaire du temple ») ;
ibid., 27 janvier 1956, p. 6 (D. B., « A la Salle des pasteurs de Neuchâtel. Un entretien sur la présence
de l'Eglise à la télévision »).

Entretien avec Ilan Vallotton, habitant de Buttes, courriel à Laurence Gogniat, 27.2-9.3.2021.

Répertoire

Index des matières : anniversaire ; fanfare ; salon de coiffure ; temple protestant ; village.

Index des noms propres : Buttes (rivière) ; Buttes (temple) ; Buttes (village) ; *Présence protestante*.

Index des patronymes : Cand, Robert ; DuBois, P. ; Dubois Fritz (coiffeur) ; Emery, André ; Leuba,
Pierre-Auguste ; Rollier, Samuel ; Stahler, Robert.

* [La Béroche, NE], 1961

Titre : [La Béroche, NE]

Réalisation : (pas d'information)

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : Carrefour

Collaboration : Pierre Champion (journaliste), [Louis-Henri Castellani (caméraman)]

Date : lu 1^{er} mai 1961

Lieu de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, partiellement sonore

Durée : 3'10"

Format original : 16mm

Lieu de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

[Accès en ligne](#)

Description

« *Quand vous venez de Lausanne et que vous entrez dans le canton de Neuchâtel, vous entrez dans La Béroche* ». C'est par cette phrase prononcée en hors champ, au bord de la route cantonale, que le journaliste neuchâtelois Pierre Champion introduit ce reportage consacré à La Béroche. Il poursuit en entrant dans le cadre avec son interlocuteur, le maître-imprimeur Louis Haesler, vers lequel il tend son micro pour l'interroger sur l'origine du toponyme et le statut du lieu : « *La Béroche vient de "parochia", qui veut dire "paroisse". Au cours des âges, ce nom s'est transformé en Pérouache pour devenir le joli nom de Béroche. [...] La Béroche est une entité politique. Elle est composée de plusieurs communes qui ont des biens ensemble et qui les font gérer par des autorités spéciales qui sont contrôlées par l'Etat.* ». « *Ce qui est un fait unique dans le canton de Neuchâtel* », ajoute le journaliste. Les précisions sur le statut de la région viennent en *off* sur un mouvement panoramique découvrant le paysage.

Le sujet comporte ensuite diverses vues jugées caractéristiques des localités qui composent La Béroche : maisons, ruchers, clocher, panorama du lac de Neuchâtel, bâtisses anciennes ou modernes, un port et son pêcheur, qu'une musique ou un commentaire venant en *off* lors de la diffusion à l'antenne, et absent de la copie, devait probablement accompagner ou nommer. Dans cette série d'images et celle qui clôt le sujet, quelques plans sont zoomés.

Interviewé alors qu'il plante un piquet dans sa vigne de Saint-Aubin-Sauges, le poète André Pierre-Humbert (1884-1977) répond, en son direct, à la question que lui adresse Pierre Champion, micro en main : « *André Pierre-Humbert, vous qui connaissez et aimez tant ce pays, qui lutte contre son isolement, qu'en pensez-vous ?* ». « *Je pense que La Béroche n'est pas tellement isolée, qu'elle peut se suffire elle-même, qu'elle n'est certainement pas tributaire des villes qui sont à la périphérie. Nous avons à peu près tout sur place, tout ce qui peut contenter quelqu'un qui est assez modeste et qui peut vivre... Il y a longtemps que des*

paysans vivent ici sans avoir jamais été à l'étranger même. Ils se contentent de leur situation, ils sont heureux. Et si je vous parle d'une façon particulière, je vous dirais que moi-même je me sens ici absolument dans mon élément. Il me manque absolument rien du tout, un coin de terre, des fleurs, des arbres fruitiers. Que voulez-vous de plus pour être heureux ? ». Le journaliste de conclure : « *Une Béroche heureuse, je souhaite que vous puissiez la chanter encore très longtemps* ». Une série de plans de lieux et de paysages printaniers associant lac, ciel et terre vient illustrer (sans musique ni parole) ce souhait.

Commentaire

Samedi 29 avril 1961, la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* relève la présence à La Béroche d'une équipe de la Télévision romande : « *Mercredi et jeudi derniers, la télévision romande a parcouru la Béroche pour y faire quelques prises de vues. La dernière partie de ce petit aperçu, qui passera sur l'antenne le 1^{er} mai, à 20h15, sera consacrée à M. André Pierre-Humbert, prince des poètes romands, qui fêtera le lendemain ses 77 ans.* »

Interviewé en ouverture de reportage, Louis Haesler (1893-1966) fut très actif dans la vie sociale et culturelle de La Béroche. Il a notamment illustré le tome 1 des *Légendes neuchâteloises* de Jean Gabus, *Légendes de La Béroche* (1936).

Au cours du film, nous identifions le château de Vaumarcus (à 07'10" selon le *time code* de l'élément en ligne indiqué ci-dessous) et celui de Gorgier (à 07'33"), ainsi que l'ancienne usine horlogère Le Castel, alors sise rue Fin-de-Praz, à l'entrée du village de Saint-Aubin (à 07'43").

Située sur la rive nord-ouest du lac de Neuchâtel, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Neuchâtel, La Béroche est parfois désignée comme la Riviera neuchâteloise en raison de son climat et du cadre privilégié de la région. Elle est le sujet d'un film amateur de près de deux heures, *Séjour bérochal*, réalisé dans les années 1960-62 par le couple Georges et Thérèse Lambert (voir Filmographie neuchâteloise, t. 2).

Lancée en janvier 1961, l'émission *Carrefour* rendait compte de l'actualité régionale. Elle était diffusée à raison de deux, puis de trois jours par semaine, puis tous les jours de la semaine, de février 1965 à janvier 1973. Elle fut remplacée par d'autres émissions du même type, jusqu'à *Couleurs locales* que l'on connaît actuellement.

Si les émissions de grand reportage, à l'instar de *Continents sans visa*, jouissent d'un prestige certain, les émissions d'actualité régionale ont de tout temps bénéficié d'une belle popularité. Ainsi, en 1966, dans une réponse du magazine *Radio TV Je vois tout* à un courrier de lecteurs, la rédaction précise que « *preuve a été faite par des sondages d'opinion que cette émission [Carrefour] est celle qui est la plus suivie. En effet, il s'est avéré que, certains soirs, Carrefour retient devant le petit écran 82% des spectateurs questionnés par les enquêteurs. Aucune émission n'a, jusqu'à ce jour, atteint un tel pourcentage.* »

Au lancement de *Carrefour*, le journaliste Pierre Champion (1917-1981) et Louis-Henri Castellani (1908-1970), photographe formé dès 1958 comme caméraman de la TSR, réalisaient régulièrement des reflets filmés dans le canton de Neuchâtel pour cette émission d'actualité régionale dont ils étaient les correspondants cantonaux. La

caméra de Louis Castellani, une Arri ST16 sur laquelle on peut fixer un zoom, avait été acquise grâce aux démarches entreprises par Pierre Champion avec un financement du Conseil d'Etat neuchâtelois, une aide destinée à permettre « *d'augmenter le nombre des actualités et des reflets filmés dans ce canton. Ce matériel vient d'être livré et remis au photographe-caméraman qui fait actuellement ses débuts de reporters pour la TV suisse.* » (*Radio Je vois tout*, 10. 11.1960).

L'ensemble de cette édition de *Carrefour*, faite de trois reportages, est accessible en ligne, notre sujet venant en troisième position :
www.rts.ch/archives/tv/information/carrefour/3453965-carrefour-01-05-61b.html.

Références

Gico Vision n° GE0704204778.

L'Impartial, 1er mai 1959, p. 9 (J.-M. N., « Le "prince des poètes romands"... le Chaux-de-Fonnier André Pierre-Humbert aura soixante-quinze ans demain » ; *ibid.*, 24 mars 1971, p. 3, (J.-M. N., « Le prince des poètes romands André Pierre-Humbert est mort à l'âge de 87 ans »).

Radio Je vois tout - Télévision, 10 novembre 1960, n°45, p. 30 (« En 625 lignes... Un nouvel équipement TV à Neuchâtel ! »).

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 29 avril 1961, p. 32 (« La Béroche télévisée »).

Radio TV Je vois tout, 28 septembre 1961, n°39, p. 34 (« En 625 lignes... Les correspondants et opérateurs de "Carrefour" ») ; *ibid.*, 7 juillet 1966, n°27, p. 20 (Le courrier des téléspectateurs, « 82% de spectateurs pour "Carrefour" »).

Feuille d'Avis de Neuchâtel - L'Express, 11 juin 1981, p. 3 (ATS, « † Pierre Champion »).

Aude Joseph, « Neuchâtel, un canton en images. Filmographie tome 2 (1950-1970) », Neuchâtel, Éditions Alphil, 2019 (notice n°175, *Séjour bérochal*, 1962).

Répertoire

Index des matières : port ; usine horlogère ; vignoble.

Index des noms propres : Béroche (La) ; *Carrefour* ; Castel (Le), usine horlogère ; Saint-Aubin ; Château de Gorgier ; Château de Vaumarcus ; Lac de Neuchâtel ; Riviera neuchâteloise ; Saint-Aubin ; *Séjour bérochal* (1962).

Index des patronymes : Castellani, Louis-Henri ; Champion, Pierre ; Gabus, Jean ; Haesler, Louis ; Lambert, Georges et Thérèse ; Pierre-Humbert, André.

[L'art contemporain en Pays neuchâtelois], 1961

Titre : [L'art contemporain en Pays neuchâtelois]

Réalisation : Raymond Barrat

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : (pas d'information)

Collaboration : Suzanne Pérusset (journaliste)

Date : sa 27 mai 1961

Lieu de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, sonore

Métrage : 113 m. Durée : 9'54"

Format original : 16mm

Lieu de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

Résumé

Sur une musique de jazz instrumentale, le commentaire est dit en voix *off* par Suzanne Pérusset : « *Face au lac de Neuchâtel, l'Atlantique du sculpteur André Ramseyer indique le Salon bisannuel de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, section neuchâteloise. Ce salon se tient présentement au Musée des beaux-arts.* ». Le premier plan a montré la sculpture d'André Ramseyer à l'extérieur du musée. La voix *off* poursuit, en musique toujours. Les images, en plans rapprochés ou en gros plans sur certains détails, généralement en mouvement, présentent les toiles exposées. On découvre les œuvres de Claude Loewer, Georges Froidevaux et Carlo Baratelli.

Suit une intervention de Claude Loewer, président de la section neuchâteloise de la Société, d'abord filmé en plan rapproché, puis venant en voix *off* sur les images des peintures. Il explique les buts que poursuit l'exposition, en débutant par ces mots : « *Cette exposition veut être une image aussi complète que possible de l'activité artistique en pays de Neuchâtel. Aussi groupe-t-elle les œuvres d'une trentaine d'artistes, peintres et sculpteurs, des tendances les plus variées [...]* ».

À nouveau en musique, le commentaire de Suzanne Pérusset, principalement descriptif, reprend sur des toiles de Maurice Robert, Ferdinand Maire, Pierre Warmbrodt, Maurice Mathey, Hermann Jeannet, Lucien Grounauer, Octave Matthey, Albert Locca, Ivan Othenin-Girard et Jean Convert.

Claude Loewer intervient une seconde fois, d'abord en *off* avant d'apparaître à l'image, lisant : « *Bon nombre de travaux exposés ici me paraissent établir l'existence d'une veine authentique, expression d'un tempérament, d'une forme de sensibilité, spécifiques de notre pays. Notre salon biennal aura répondu à son but s'il rend précisément sensible au public ce double aspect de notre art régional, art vivant et accordé aux préoccupations et recherches de l'époque, et aussi art qui se veut expression vraie d'un pays.* ».

Les images suivantes montrent des sculptures de Paul Röthlisberger, Léon Perrin, Hubert Queloz et André Ramseyer, toujours accompagnées en *off* d'une musique

jazz et du commentaire de Suzanne Pérusset, qui termine par ces mots : « *Ainsi les peintres et les sculpteurs neuchâtelois montrent leurs efforts, leur travail et leur grand amour de l'art.* ». Le dernier plan montre l'affiche du salon : «salon de la section neuchâteloise – peintres sculpteurs architectes suisses – galerie léopold robert».

Commentaire

Le Salon bisannuel des artistes neuchâtelois, ou salon de la Section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses, se tint du 6 mai au 11 juin 1961 au Musée des beaux-arts de Neuchâtel, appelé alors Galeries Léopold-Robert.

Considéré comme l'événement de la saison, l'ouverture du salon accueillit « *un très nombreux public au premier rang duquel on notait la présence de M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, MM. Gaston Clottu, P. A. Leuba et Fritz Bourquin, conseillers d'Etat et des représentants des autorités communales. Quelque 30 artistes appartenant à la section neuchâteloise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses exposent leurs œuvres les plus récentes. De l'avis des critiques, ce Salon est l'un des plus représentatifs – par sa tenue et sa diversité – que l'on ait vus à Neuchâtel depuis fort longtemps* », écrit *L'Impartial* (9.5.1961).

Né à La Chaux-de-Fonds, Claude Loewer (1917-2006) grandit dans la même ville. Après un séjour à Paris où il fréquente l'École nationale supérieure des beaux-arts, il revint en Suisse et suivit les cours de Léon Perrin à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds. Il fut maître d'histoire de l'art et de dessin au gymnase de sa ville dès 1946. Ses œuvres, d'abord figuratives, prirent ensuite un caractère d'abstraction géométrique.

La Vaudoise Suzanne Pérusset (1918-1982) débuta son métier de journaliste en 1943 par un stage à la British Broadcasting Corporation à Londres, avant de travailler en tant que pigiste pour la RTF à Paris. De retour à Lausanne, elle réalisa sa première émission en 1945 et fut une collaboratrice libre puis régulière de la Radio romande dès 1950 dont elle fut, en tant que femme, l'une des pionnières. Elle se spécialisa dans les émissions culturelles et, observatrice avisée de l'art contemporain, devint progressivement la « voix » radiophonique des beaux-arts, exerçant une influence certaine sur la vie culturelle romande. Productrice du *Magazine des beaux-arts* sur les ondes de la Radio romande et collaboratrice à la Télévision romande, Suzanne Pérusset fut aussi députée socialiste au Grand Conseil vaudois de 1962 à 1966.

Références

Gico Vision n° GE0702096267.

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 6 mai 1961, p. 32 (« Le salon des P.S.A.S. s'ouvre aujourd'hui »).

L'Impartial, 9 mai 1961, p. 5 (« L'ouverture du Salon bisannuel des artistes neuchâtelois ») ; *ibid.*, 4 mai 1982, p. 9 (« Suzanne Pérusset n'est plus »).

Jeanne Dubuis, *Marie-Claude Leburgue au micro de Réalités... 1963-1983. De l'incarnation de la lutte pour le droit de vote à un devoir d'information en marge des nouveaux courants féministes*, Université de Lausanne, Faculté des lettres, mémoire de licence, janvier 2009. En ligne : https://www.unil.ch/hist/files/live/sites/hist/files/shared/Poles_de_recherche/HistoireAudiovisuelleDuContemporain/MemoiresEtTheses/Memoire_integral_J.Dubuis_M._C.Leburgue.pdf.

Répertoire

Index des matières : art et culture ; exposition ; peinture ; sculpture.

Index des noms propres : Galeries Léopold-Robert (Neuchâtel) ; Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel ; Neuchâtel ; Salon bisannuel des artistes neuchâtelois ; Section neuchâteloise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses ; Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

Index des patronymes : Barrat, Raymond ; Baratelli, Carlo ; Ramseyer, André ; Matthey, Octave ; Röthlisberger, Paul ; Perrin, Léon ; Loewer, Claude ; Pérusset, Suzanne ; Froidevaux, Georges ; Robert, Maurice ; Maire, Ferdinand ; Warmbrodt, Pierre ; Mathey, Maurice ; Jeannet, Hermann ; Grounauer, Lucien ; Locca, Albert ; Othenin-Girard, Ivan ; Convert, Jean ; Queloz, Hubert.

* *École en liberté*, 1964

Titre : *École en liberté* / Schulzimmer ohne Wände

Réalisation : Ludy Kessler

Production : Schweizer Fernsehen (SF)

Collection : La Suisse du XX^e siècle

Collaboration : André Amsler (montage), Georg Juon (son), Peter Merian (image), Philippe Pilliod (scénario)

Date : di 8 mars 1964 (SF) ; lu 18 mai 1964 (TSR)

Lieux de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS) ; Cinémathèque suisse

Données techniques : noir/blanc, sonore

Durée : 14'07"

Format original : 16mm

Lieu de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS) ; Cinémathèque suisse

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

[Accès en ligne](#)

Description

Sur fond noir, le générique joue avec des bâtonnets verticaux et un élément horizontal de forme rectangulaire au son d'une musique symphonique ; le texte s'inscrit en lettres minuscules :

«la suisse du XXe siècle – école en liberté – scénario philippe pilliod, image peter merian – montage andré amsler – son georg juon – réalisation ludy kessler».

L'image s'ouvre sur une salle de classe. Par un mouvement panoramique, la caméra balaie le visage des élèves – filles et garçons – et s'arrête sur le maître. Au tableau noir, des mots en français. Commentaire en voix *off* masculine : « *Que vous rappellent ces images ? Vraisemblablement votre enfance.* » En plans serrés et en vues d'ensemble, les élèves sont montrés assis à leur pupitre, le maître au tableau noir. « *Entre le monde de l'école et la vie réelle, il y a souvent un fossé ; il y a souvent un malentendu entre la vie théorique telle qu'on l'enseigne et la vie pratique que les jeunes aspirent à connaître. Ce problème préoccupe les pédagogues depuis longtemps. Depuis longtemps, ils cherchent de nouvelles voies pour combler cette lacune. Plusieurs solutions peuvent être trouvées. En voici une.* » La séquence se referme par un zoom arrière, filmé de l'extérieur, s'éloignant de la fenêtre de l'école. Fondu au noir.

Une quinzaine de garçons roulent à bicyclette sur une route, puis dans un village ; gros plan sur le panneau "Soyhières". « *Ces enfants ont 14 ou 15 ans. C'est une classe de septième d'une école de commerce d'une grande ville de Suisse alémanique. Ils ont abandonné pendant quinze jours les quatre murs de leur classe, mais il ne s'agit pas de vacances. Il s'agit toujours d'enseignement sous une forme très particulière.* » Sur la façade de la petite gare, une plaque indique "Soyhières-Bellerive" (alors Jura bernois) ; les cyclistes s'arrêtent devant le bâtiment. « *Déjà pendant le voyage même a lieu la première grande transformation, ils franchissent la frontière linguistique entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. À partir d'ici,*

ils ne parleront que français. » L'enseignant le dit, en suisse allemand puis en français : « *Je répète : nous sommes ici à la limite de la langue alémanique et de la langue française. À partir d'ici, et pour quinze jours, jusqu'à ce que nous soyons de retour ici, le français est la langue officielle de notre classe. Compris ?* ». « *Oui Monsieur* », répondent en chœur les élèves. Le trajet à bicyclette se poursuit. Le commentaire en off reprend, exposant les modalités pédagogiques de l'expérience : « *Le maître a déjà préparé sa classe, la théorie est assimilée, les conditions nouvelles de travail sont connues. Il doit alors de retirer, ne plus être que le conseiller. Le maître, à partir de maintenant, c'est la vie, la vie pratique.* ».

Une vue des toits de La Chaux-de-Fonds (la ville n'est pas nommée). Au premier plan, la place de la Gare et la Grande Poste. Filmés en plongée, les cyclistes pénètrent par un portail dans l'allée d'une maison. Un plan sur les jeunes gens, alignés à table, en train de manger : « *Dans leur logement, les écoliers se partagent les tâches ; des tâches que l'école ne leur a jamais données. Ils habitent dans une auberge de jeunesse où ils doivent entreprendre une grande partie des travaux de cuisine et de ménage. C'est une vie communautaire que beaucoup d'entre eux découvrent.* ». Ils débarrassent la table.

La séquence suivante débute par un plan d'une cour, en plongée. Le maître s'adresse aux élèves : « *Le groupe "aviation"* », dit-il. Trois jeunes gens s'avancent. « *Le groupe "poste". Le groupe "chemin de fer". Et le groupe "administration".* » Treize jeunes gens sont ainsi répartis en quatre groupes. « *Vous connaissez vos instructions, messieurs* », poursuit-il, « *Bon travail !* ».

Chaque groupe se met en route. Voix off : « *Mais le plus important, la raison pour laquelle ils vivent comme ça, ce sont les reportages qu'ils vont faire.* ». Un groupe de quatre se rend dans une ferme. La voix off poursuit : « *Une enquête suivie d'un rapport sur un secteur précis de la vie pratique. Ils en ont choisi eux-mêmes les thèmes, ils vont choisir eux-mêmes leur méthode de travail [...]. Ce groupe s'intéresse à l'agriculture et la petite ferme qu'ils ont choisie pour mener leur enquête est pleine d'enseignement pour ces jeunes gens de la ville. Comme des reporters, ils posent des questions au fermier, prennent des notes ou enregistrent au magnétophone les déclarations et leurs propres observations.* ». Quelques plans montrent les jeunes gens enquêtant, la ferme et son environnement. Tandis que les sons directs sont perceptibles en arrière-fond, le commentaire se poursuit en voix off et résume l'apprentissage en cours : « *Et ce qu'ils apprennent de l'agriculteur au sujet de la mécanisation, des prix de production en comparaison des prix de Marché commun devient une réalité qui complète heureusement les abstractions théoriques qu'on leur a enseigné jusqu'alors.* ». Au passage de la jeep travaillant aux champs, on déchiffre le numéro minéralogique du véhicule : NE 11742.

« *Un autre groupe enquête sur l'exploitation d'un petit aérodrome tel qu'il en existe un dans la région.* ». Atterrissage d'un avion léger sur la piste des Éplatures. Les jeunes gens discutent avec un homme en bord de piste ; quelques images d'avion au sol ou décollant illustrent cette séquence. « *Directeur, personnel navigant, pilote, ces gens savent qu'ils s'adressent à des jeunes pour qui le choix d'un métier va se poser très bientôt.* ».

De 4'45" à 5'27" (selon le *time code* de l'élément en ligne indiqué ci-dessous), le film poursuit sur une expérience similaire menée au Tessin, avec des écoliers, garçons et

filles, de douze à treize ans, provenant de la même ville : études des fougères et des champignons.

Retour à La Chaux-de-Fonds. Trois jeunes gens franchissent un portail et enfourchent leur bicyclette. Dans une usine, les jeunes observent des ouvrières et un ouvrier au travail. « *Ils apprennent comment on monte un rouage d'une montre, et ils font ainsi connaissance avec des plus grands rouages de l'industrie et de l'économie qui s'appellent fabrication, exportation, problèmes sociaux et politiques, qui sont aussi imbriqués que les rouages d'une montre. Ils apprennent que la plus petite partie d'un tout lui est indispensable et, quoique que petit, porte néanmoins une partie de la responsabilité du bon fonctionnement de l'ensemble.* ». Gros plans sur le visage des ouvrier-ères, sur les mains et les outils des horloger-ères. Un bref plan montrant les jambes de trois jeunes gens qui s'éloignent sur un trottoir sert de transition.

La séquence suivante est filmée dans un bureau de poste : « *Est-ce que je deviendrai moi aussi un petit rouage ? Peut-être que je m'assiérai une fois sur une telle chaise ? C'est la question que se pose plus d'un.* ». Salle de tri du courrier dans des casiers, discussion avec un employé, jeune femme tapant à la machine à écrire, employé remplissant un formulaire, diverses machines. « *La complexité du fonctionnement des PTT leur est expliquée à un bureau de poste. De cette façon, l'importance et la place de cette administration dans la vie sociale et économique de notre pays leur est présentée [sic] de façon concrète. Ils savent maintenant ce que c'est. Ils l'ont vu fonctionner.* » La séquence se termine par un gros plan sur le symbole de la Poste suisse, le cor postal.

De 6'47" à 7'57" : séquence tessinoise, sur le lac avec un pêcheur.

Trois jeunes gens, dont on ne voit que les jambes, s'avancent sur le trottoir, nous ramenant à La Chaux-de-Fonds. Une vue filmée au milieu des voies de chemin de fer précède une séquence située dans le bureau de l'aiguilleur : « *En prenant connaissance avec des notions isolées, en les observant, l'écolier trouve lui-même des points de contacts avec d'autres éléments, contacts qui lui avaient jusqu'alors échappé. Il apprend à apprécier la responsabilité qui est liée avec le simple travail de l'aiguilleur comme avec d'autres travaux. Il se rend mieux compte que si la technique et la science nous font progresser, il est indispensable de toujours les maîtriser, si nous ne voulons pas être dépassé. Ils [sic] comprennent que pour faire tourner la roue de l'Histoire, il faut de l'initiative, il faut un engagement personnel.* ».

De 8'32" à 10'10" : séquence tessinoise, observation de la nature.

La façade de l'Hôtel communal de La Chaux-de-Fonds ; quatre jeunes gens s'y rendent. En voix off : « *Comment gouverne-t-on ? Qui gouverne ? Qui a les compétences ? C'est le maire qui donne toutes les explications sur sa Commune.* ». Assis à une table, les jeunes posent des questions au président de la Ville ; un instant de son direct laisse entendre une brève de dialogue : « *Veuillez nous informer de la formation des départements* », dit l'un des jeunes. « *Eh bien, nous avons le département de la présidence qui comporte l'administration intérieure, la chancellerie et en outre...* », répond le maire, dont la voix se fond dans le commentaire qui reprend en off. Une porte se referme sur laquelle on lit l'inscription "Présidence du Conseil communal – Chancellerie communale – Office des sports". Est insérée une photographie du Conseil national, au Palais fédéral, qui montre les parlementaires debout prêtant serment. « *Indépendance d'esprit, décision, ce sont les qualités*

principales que l'on attend d'un citoyen. Ce sont ces qualités que l'écolier essaie d'acquérir. ».

La cour, en plongée. Les jeunes se regroupent autour du maître. *« Quand les écoliers reviennent avec tout leur matériel, toutes leurs informations, cela ne signifie pas que le travail soit fini, bien au contraire... ».* Les jeunes se concertent par petits groupes, prennent des notes, tapent à la machine à écrire. *« De l'ensemble d'observations individuelles doit jaillir une idée d'ensemble. Ils doivent donc tout repenser, retravailler, discuter, pour finir par établir un rapport écrit. Là aussi ils sont indépendants. Ils ont mené leur ouvrage de référence et, bien entendu, le maître est à leur disposition pour les aider ou les conseiller. Mais il va de soi aussi que plus le travail est plus il aura de valeur et mieux les élèves auront compris le mécanisme de ce qu'ils recherchent. ».* Le commentaire se poursuit sur des images mêlant les activités menées au Tessin et à La Chaux-de-Fonds. Les élèves exposent leurs travaux à leurs camarades avant qu'un montage alternant entre le visage des jeunes gens et des éléments repris du film entier, ne vienne illustrer la conclusion : *« Pendant tout ce temps, le maître est resté dans l'ombre, prêt à donner un conseil, une explication, un coup de main ou un tuyau. Il a préparé sa classe à ce travail, c'est avec eux qu'il en tirera la leçon. Mais le plus important est l'initiative individuelle, l'indépendance dans laquelle les élèves peuvent attaquer leur travail ; leur classe, c'est le monde ; l'enseignement, c'est la vie ; le but, c'est apprendre à voir, à comprendre, à penser ! ».*

Commentaire

La Suisse du XX^e siècle est une série d'émissions documentaires dont la production fut motivée par l'Exposition nationale suisse de Lausanne (30 avril – 25 octobre 1964). Dans certaines sources, elle prend l'appellation *La Suisse au XX^e siècle*. Cette collection fut présentée dans le *Radio TV Je vois tout* du 21 mars 1963 : *« La TV suisse prépare actuellement une série de treize films qui seront offerts dès l'automne prochain aux stations étrangères de télévision qui accepteront de les diffuser par leurs émetteurs nationaux. Les scénarios de ces films ont été confiés à des auteurs et des écrivains de notre pays choisis dans les trois régions linguistiques. Pour la Suisse romande, relevons les noms de MM. Franck Jotterand, Gilbert Bovay, Alexandre Burger, Jean Dumur et Reymond Forestier. Les scénarios, une fois remis à la TV, sont travaillés quant à leur forme par les réalisateurs de la TV romande qui ont été désignés pour la réalisation complète de ces films. La TV suisse espère, par la production de cette série de treize films, dont chacun ne dépassera pas quinze minutes, créer un climat favorable à la Suisse dans les principaux pays européens avant l'événement de l'année 1964 : l'Exposition nationale. C'est un effort de production que chaque programme régional de la TV doit déjà produire. Il est intéressant de relever certains thèmes de ces films pris au hasard dans une liste : L'Enseignement, La Femme suisse, La Suisse des pionniers, Les Beaux-Arts, L'Agriculture, L'Economie suisse, et bien d'autres encore. ».*

En septembre 1963, dans un article intitulé « La Suisse du XX^e siècle », René Schenker, directeur de la Télévision romande, s'exprime au sujet de cette collection : *« La Télévision suisse s'est engagée, il y a plus d'une année déjà, dans une voie difficile : elle s'est fixé le but de produire sous la forme de treize émissions d'un quart d'heure, des programmes présentant notre pays au XX^e siècle. [...] Pour réaliser une*

émission aussi importante (ce qu'elle n'avait pas eu l'occasion de faire jusqu'à présent), la TV suisse a réparti la tâche entre ses trois programmes régionaux. Il aurait été difficile, pour ne pas dire impossible, de confier une série aussi importante aux auteurs d'une même région ou aux seuls réalisateurs de la TV romande par exemple. [...] N'oublions pas que tout ce qui peut être enregistré sur pellicule représentera un jour une documentation extrêmement importante, car ces films resteront comme un témoignage de la vie actuelle de notre pays. » (Radio TV Je vois tout, 19 septembre 1963).

La base de données de la RTS dénombre onze émissions appartenant à cette collection. D'une durée moyenne de 15 minutes, elles furent diffusées du 30 septembre 1963 au 9 juillet 1964. Trois d'entre elles concernent notre corpus neuchâtelois : *Vie d'une femme* (qui fait l'objet d'une notice individuelle), un bref sujet diffusé le 27 avril 1964 sur la Fête des fontaines de Môtiers (1'12"), et *École en liberté*.

Réalisé par Ludy Kessler pour la Schweizer Fernsehen (SF), *École en liberté* fut diffusé sur la chaîne alémanique le dimanche 8 mars 1964 – soit sept semaines avant l'ouverture de l'Expo 64 –, comme l'indique le programme du *Radio TV Je vois tout* (5.3.1964) : « *La Suisse au XX^e siècle, une série de la TV suisse pour l'année de l'Expo : Classes sans parois : Une expérience d'enseignement moderne* ». Il fut diffusé par la chaîne romande le lundi 18 mai 1964. Le programme TV donne les précisions suivantes : « *La Suisse du XX^e siècle. École en liberté. Scénario : Philippe Pilliod. Commentaire : Georges Kleinmann. Réalisation : Ludy Kessler* » (*Radio TV Je vois tout*, 14.5.1964).

Ce sujet est conservé sous le titre allemand *Schulzimmer ohne Wände* à la Cinémathèque suisse où il fut versé avec les autres films de la série par le Service de propagande de l'Expo 64, en date du 4 mai 1965 selon l'acte de dépôt.

La ville de La Chaux-de-Fonds n'est pas expressément nommée dans *École en liberté / Schulzimmer ohne Wände*. Les vues de la place de la Gare et de l'aérodrome des Éplatures ancrent géographiquement le sujet. La première fut probablement filmée du haut de la tour de la gare (rue des Musées 58), qui avait été construite dans les années 1950 (éventuellement du haut de l'immeuble attenant). Désigné comme « *le maire* », André Sandoz (1911-2006) fut président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds de 1960 à 1970. C'est lui qui reçoit les jeunes gens à l'Hôtel de ville. Quant à la séquence à la ferme, elle pourrait avoir été tournée chez l'agriculteur détenteur de la plaque Ne 11742 que l'on voit à l'image. En 1964, il s'agissait de Christian Geiser, dont la ferme était sise rue de la Sombaille 18, à La Chaux-de-Fonds.

Au début des années 1960, l'école et la formation sont les sujets de deux films qui contribuèrent au renouveau du cinéma suisse. En 1958, la Société pédagogique neuchâteloise demande à Henry Brandt de réaliser un court métrage sur le métier d'instituteur. Après avoir passé plusieurs mois dans les classes du collège des Taillères, Henry Brandt fera de cette commande une œuvre très personnelle, devenue un long métrage, *Quand nous étions petits enfants*. Le second film trouve son origine dans le projet d'une série de moyens métrages imaginés dès 1961 pour l'Exposition nationale de Lausanne par Henry Brandt, Claude Goretta et Alain Tanner. Ce dernier réalisera une œuvre en polyvision intitulée *L'école* (1962) pour le pavillon suisse de la 12^e Triennale d'architecture de Milan, et le projet pour l'Expo

aboutira à *La Suisse s'interroge* d'Henry Brandt, pour la Voie suisse. Évoqué parmi les sujets du projet initial, l'apprentissage deviendra un documentaire de long-métrage, *Les Apprentis*, réalisé par Alain Tanner en partie grâce à un groupement privé mis sur pied pour son financement – une formule originale que l'on retrouvera en 1965 pour *Voyage chez les vivants* d'Henry Brandt (voir après [La Communauté nationale d'investissement et le financement participatif du *Voyage chez les vivants* de Henry Brandt]).

École en liberté est accessible en ligne dans une version dépourvue de générique : <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/la-suisse-du-xxe-siecle/5962711-decouvrir-les-welches.html>

Références

Gico Vision n° GE0207171341.

Radio TV Je vois tout, 21 mars 1963, n°12, p. 33 (« La Suisse au XXe siècle ») ; *ibid.*, 19 septembre 1963, n°38, pp. 24-25 (René Schenker, « La Suisse du XXe siècle ») ; *ibid.*, 5 mars 1964, n°10, p. 30, et 14 mai 1964, n°20, p. 28 (programmes TV).

Gérald Cordonier, « La SSR à l'Exposition nationale de Lausanne 1964. Les dispositifs de vision », travail réalisé dans le cadre du séminaire *Espaces Helvétiques : Cinéma et expositions nationales, 1964-2002*, Université de Lausanne, Section d'Histoire et esthétique du cinéma, juin 2003.

Pierre-Emmanuel Jaques, « Une école du documentaire suisse ? : *Les Apprentis* à l'Expo, emblème du "nouveau cinéma suisse" », in : Olivier Lugon, François Vallotton, dir., *Revisiter l'Expo 64 : acteurs, discours, controverses*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2014, pp. 346-364.

Entretien avec Raphaël Brusa, responsable Secteur administration des véhicules auprès du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), courriel à Laurence Gogniat, 12.12.2016.

Aude Joseph, « Neuchâtel, un canton en images. Filmographie tome 2 (1950-1970) », Neuchâtel, Éditions Alphil, 2019 (notice n°150, *Quand nous étions petits enfants*, 1960).

Répertoire

Index des matières : école de commerce ; enseignement ; formation ; échange linguistique.

Index des noms propres : *Apprentis* (Les) (1964) ; Chaux-de-Fonds (La) ; *École en liberté* / *Schulzimmer ohne Wände* ; *Eplatures* (Les) ; Exposition nationale de Lausanne, 1964 ; PTT (Postes, téléphones et télégraphes) ; *Quand nous étions petits enfants* (1960) ; Soyhières (JU) ; *La Suisse du XXe siècle* ; Tessin.

Index des patronymes : Amsler, André ; Brandt, Henry ; Juon, Georg ; Kessler, Ludy ; Merian, Peter ; Pilliod, Philippe ; Sandoz, André ; Tanner, Alain.

[La Communauté nationale d'investissement et le financement participatif du film *Voyage chez les vivants* de Henry Brandt], 1965

Titre : [La Communauté nationale d'investissement et le financement participatif du film *Voyage chez les vivants* de Henry Brandt]

Réalisation : (pas d'information)

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : Soir-Information

Collaboration : Pierre Barras, journaliste

Date : je 29 avril 1965

Lieu de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, sonore

Durée : 12'40"

Format original : 16mm

Lieu de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

Description

L'émission *Soir-Information* aborde le projet de la Communauté nationale d'investissement sous la forme de quatre interviews, filmées dans le même environnement, à une table, l'interlocuteur faisant face au journaliste qui se trouve parfois en amorce ; une fenêtre occupe l'arrière-plan.

Le journaliste Pierre Barras présente le propos au cours d'une introduction face caméra : « *Mesdames et messieurs, mercredi dernier [28 avril 1965], la Communauté nationale d'investissement a tenu une conférence de presse à Berne. Nous vous dirons tout à l'heure ce qu'est la Communauté nationale d'investissement. Bornons-nous à signaler pour l'instant que cette conférence a été présidée par Me Pierre Graber, conseiller d'État vaudois et vice-président du Conseil national. Elle nous a donné l'occasion d'entendre notre confrère Roger Nordmann, M. Olivier Reverdin, conseiller national de Genève, M. Landry, critique cinématographique de Neuchâtel, et M. Brandt, le cinéaste, auteur des films que vous avez tous sans doute admirés à l'Exposition nationale, qui se présentaient sous le titre Un Suisse s'interroge [sic]. Qu'est-ce que la Communauté nationale d'investissement ? Eh bien, nous allons le demander à l'auteur de son idée, M. Roger Nordmann.* ».

Changement de plan, Roger Nordmann est face caméra. Il explique que la Communauté nationale d'investissement a été créée pour ajouter aux actions de charité et d'entraide, souvent organisées en Suisse et intervenant dans plusieurs secteurs, « *une forme d'intervention sociale nouvelle en demandant aux gens non pas un don pur et simple, mais une sorte de participation qui nous permette d'aller ranimer, si j'ose m'exprimer ainsi, un secteur de l'économie ou un secteur de la géographie nationale qui n'a pas bénéficié normalement de la haute conjoncture* ». Le journaliste rappelle que cette action avait été lancée lors de l'Exposition nationale et demande quel en a été le succès. Bref rire de Roger Nordmann à l'évocation du terme "succès" : « *Il est assez difficile de parler de succès étant donné qu'en réalité,*

c'était un échec ! [...] Nous avons péché contre l'information, nous n'avons pas fourni au public une quantité d'informations suffisante sur les techniques que nous voulions mettre en œuvre ; ça, ça a été le premier point. Le deuxième point, c'est certainement aussi que nous n'avons pas de cas précis, et que nous n'avons pas d'exemple tout à fait précis à donner au public, nous ne pouvions pas l'engager dans une action bien déterminée, si bien qu'on restait dans le vague, et les gens n'ont pas compris. [...] ».

Dans la séquence suivante, le socialiste Pierre Graber, conseiller d'État vaudois et conseiller national, socialiste, fait face au journaliste. Celui-ci lui demande quels éléments nouveaux permettent de penser que cette relance de la campagne aura « *le succès qu'elle mérite* ». Pierre Graber indique que deux éléments justifient cette relance : d'une part la Communauté a réuni un certain nombre de personnalités issues de toutes les régions de Suisse et de différents domaines économiques et politiques, et elle s'est donnée la forme juridique d'une association ; elle a, d'autre part, été associée à un projet très concret qui permet d'illustrer ce que la Communauté entend réaliser : « *La première idée, c'est la réalisation d'un film de long-métrage d'Henry Brandt, suffisamment connu je crois maintenant par les courts-métrages qu'il a faits pour l'Exposition pour justifier la confiance que nous lui faisons. Je crois que l'idée est très belle et sera bien accueillie, de permettre à un cinéaste tout à fait indépendant, de réaliser sans aucune espèce de préoccupation commerciale, avec des préoccupations exclusivement sociales, et morales si vous voulez, un film qui sera une espèce de message plus ample que celui créé pour l'Exposition, qui permettra peut-être – on peut le dire en toute modestie – à la Suisse d'adresser au monde un certain message des temps actuels.* ».

Suit l'interview d'Olivier Reverdin, conseiller national libéral genevois, qui explique tout d'abord que les responsables du projet entendent susciter l'enthousiasme collectif du public en proposant « *quelque chose de précis* », sans en appeler à l'État – et de prendre pour exemple l'achat, au XIX^e siècle, de la prairie du Grütli par des écoliers suisses, geste qui aurait engendré un attachement particulier à la sauvegarde de ce lieu. « *C'est une idée féconde* », complète le journaliste, hors champ, « *de rappeler à nos gens qu'il ne faut pas toujours protester contre les dépenses des pouvoirs publics, et que si on veut réaliser quelque chose, il faut être logique jusqu'au bout et contribuer volontairement à certaines œuvres d'intérêt national* ». Il demande ensuite à son interlocuteur de s'exprimer sur le projet de long métrage confié à Henry Brandt. Le conseiller national répond en alternant de brefs coups d'œil du côté du journaliste et des regards à la caméra, s'adressant par-là directement au·à la téléspectateur·trice, pendant que la caméra dézoome lentement, laissant le journaliste apparaître en amorce, sur la gauche de l'image : « *Précisément je crois que c'est une tâche nationale de cette nature à laquelle on demande à un grand nombre de personnes de s'associer. Vous tous, ou presque, qui assistez à cette émission, vous avez vu cet été les films d'Henry Brandt à l'Exposition nationale. Vous vous êtes sentis, en quelque sorte exprimés, et mieux que vous n'auriez su le faire vous-mêmes, dans vos préoccupations, vos interrogations, par ces films. C'est un langage qui est le vôtre, qui n'est pas seulement celui d'un cinéaste. Et l'effort d'un cinéaste comme Henry Brandt est précisément de chercher à exprimer ce que chacun ressent au moyen d'images dans un langage qui devient percutant. Or, ces films, étaient des films de choc, étant donné leur brièveté. Ils vous pénétraient assez profondément. Mais il y a une manière peut-être plus utile encore de s'insinuer dans*

les gens pour cette prise de conscience nécessaire de notre situation aujourd'hui en Suisse et hors de Suisse. Et je suis convaincu qu'en libérant certaines énergies généreuses qui sont au fond de chacun de nous dans ce pays, en demandant à beaucoup de Suisses de s'associer à une telle entreprise, on fait œuvre utile et utile non seulement pour ceux qui, apparemment en bénéficieront, c'est-à-dire les réalisateurs de ce film, mais également pour ceux qui y auront contribué par leur don et qui seront ainsi un peu, aussi, les co-auteurs de cette entreprise. ».

Henry Brandt intervient dans la dernière séquence. À la demande du journaliste, il revient tout d'abord sur les films réalisés lors de l'Exposition nationale : *« L'idée à la base – ce que m'avait demandé la direction de l'Exposition nationale –, c'était de faire des films qui choquent, vous savez, qui douchent les gens, qui les prennent à la gorge, et qui leur rappellent un peu durement – parce que nous n'avions pas le temps d'être moins dur –, qui leur rappellent certaines réalités qui ne sont pas toutes très agréables [...] ».* Brandt cite à ce propos la vieillesse et la course au bonheur, et revient sur la contrainte de la durée, précisant qu'il fallait être bref du fait que les spectateur-trices verraient les films debout. Le journaliste poursuit avec cette question : *« Vous pensez que le même thème ou les mêmes thèmes pourraient alors faire l'objet d'un long-métrage, d'une heure et demie ? ».* *« Bien sûr »,* répond Brandt, *« vous savez, les mêmes thèmes... ce n'est pas tout à fait exactement les mêmes thèmes, parce qu'en définitive, je crois bien que... le film qu'on est en train de préparer a pour thème la situation de l'homme dans le monde d'aujourd'hui. L'autre, c'était un petit peu, non pas la situation du Suisse en Suisse, mais enfin quelques problèmes suisses. C'était un problème beaucoup plus restreint. D'ailleurs, il faut dire aussi qu'une bonne partie des problèmes posés dans La Suisse s'interroge n'étaient pas spécifiquement suisses. Et puis il y avait surtout la cinquième séquence qui s'appelait Ton pays est dans le monde, et dans cette séquence, j'avais abordé, mais très très très brièvement – encore une fois à cause du manque de temps, 3 minutes 50 secondes –, j'avais abordé quelques-uns des problèmes importants qui se posent au monde. [...] Le sujet du film qu'on prépare, en gros, c'est ça : c'est un film sur les pouvoirs nouveaux de l'homme. Vous savez, les pouvoirs nouveaux qui sont dû à ce que l'homme, depuis qu'il existe, depuis des milliers d'années, essaie d'aller toujours plus loin, plus avant ; qui sont dû à ce que l'homme a commencé par faire des haches en pierre taillée, puis en pierre polie, etc., et aujourd'hui, il dispose de pouvoirs fabuleux. »* Le journaliste l'interrompt : *« Est-ce que votre idée n'était pas de dire que justement, le développement prodigieux, remarquable et souhaitable de ces pouvoirs matériels ne risquaient pas de s'exercer au détriment d'une spiritualité de l'homme ? ».* *« Mais bien sûr. C'est ça le thème du film. C'est sa grande alternative. C'est que ces pouvoirs, ils pourront être utilisés si nous sommes assez sages pour notre bonheur, sinon pour notre malheur. ».* *« Et alors vous allez montrer cela avec le langage propre au cinéaste. C'est évidemment une entreprise assez difficile. ».* *« Mais bien sûr. C'est assez difficile parce qu'en définitive, quel est le problème ? Eh bien, il est de faire un spectacle – n'est-ce pas, notre métier, c'est de faire des spectacles, ce n'est pas de faire des conférences ! –, il est de faire un spectacle avec une matière qui est en partie documentaire. Et c'est la raison pour laquelle nous avons l'intention, pour accrocher l'intérêt du spectateur, de reprendre la formule de La Suisse s'interroge, c'est-à-dire de faire une espèce de puzzle, de composition qui soit faite d'une part de séquences documentaires, objectives, et puis d'autre part de scènes qui seront jouées, de parties qui seront*

mises en scène avec des acteurs. ». « Mais le but général, c'est donc d'obliger l'homme moderne à s'interroger et à se poser quelques questions ? ». « C'est de l'amener à la réflexion, c'est de l'amener à plus de conscience sur les pouvoirs nouveaux dont il dispose, et c'est de lui dire, c'est de dire aux gens : "Votre avenir, il est entre vos mains." ». « Vous me permettez une question indiscreète : est-ce que vous pensez seulement amener l'homme moderne à se poser des questions, ou est-ce que votre ambition est de lui donner une réponse ? ». « Donner une réponse, non, parce que si je pouvais donner une réponse à l'homme moderne, je ne sais pas... je ne serais pas cinéaste, je serais chef d'État ! » (rires). Brandt conclut par ces mots : « Dans le fond, qu'est-ce qu'on fait ? On fait un constat. Mais un constat, il est forcément orienté parce que c'est moi qui le fais. De sorte que j'aimerais orienter mon constat de façon à susciter, si vous voulez, une espèce de fraternité. Non seulement de prise de conscience, mais de fraternité. ». Carton noir.

Commentaire

Diffusé jeudi 29 avril 1965, de 22h15 à 22h30, avant la deuxième édition du Téléjournal, le sujet consacré à la Communauté nationale d'investissements constituait le seul élément de *Soir-Information*, probablement avec une introduction et une conclusion diffusée en direct. La première mondiale du film dont il est question ici, *Voyage chez les vivants ou : L'aventure des hommes*, aura lieu cinq ans plus tard, à Genève, au cinéma Rialto, jeudi 19 février 1970, sous l'égide de l'OMS. Selon un principe qui veut que l'on date une œuvre cinématographique de l'année de sa présentation publique et non de sa période de production, celle-ci échappe au tome 2 de la Filmographie neuchâteloise, qui traite de la production de Brandt des années 1952 à 1969. En raison de l'importance que constitua cette entreprise dans l'histoire du cinéma suisse des années 1960, la documentation produite ici prend ici une ampleur particulière, débordant le commentaire de l'émission elle-même.

Visant en particulier les journalistes parlementaires, la conférence de presse de la Communauté nationale d'investissement eut lieu l'après-midi du mercredi 28 avril 1965, près de Berne, à Ostermundigen, au cinéma Sonor, une salle utilisée pour le mixage par les laboratoires Schwarz Film S.A.. Cet entretien filmique fut probablement filmé immédiatement après à l'hôtel Bären, sis à côté du cinéma.

Freddy Landry, qui figurait parmi les intervenants sans apparaître dans *Soir-Information*, rendit compte de l'émission dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* le 1^{er} mai 1965, en sa qualité de chroniqueur TV, sans faire état de son propre rôle dans l'entreprise : « *Après la presse et la radio, la télévision se lance dans cette généreuse et grande campagne qui doit permettre à Henry Brandt de tourner librement et sereinement un ambitieux long métrage. MM. Graber, Reverdin, Nordmann et Brandt répondaient à M. Pierre Barras. Le comité de la communauté comprend pour le moment deux ou trois personnalités par canton. Il nous semble intéressant de signaler que les personnalités neuchâteloises sont Mlle Raymonde Schweizer, directrice d'école et députée, MM. Louis de Montmollin, ancien chef de l'état-major général de l'Armée et Carlos Grosjean, conseiller d'Etat.* ».

La presse suisse donna d'emblée un large écho au projet. Nous en resterons à la manière dont les deux principaux journaux neuchâtelois répercutèrent la chose.

Le 29 avril, à la rubrique suisse, *L'Impartial* commenta la conférence de presse en ces termes : « *L'événement est d'importance : il est enfin question, en Suisse, de*

créer une véritable industrie cinématographique. La situation était, en effet, tragique ; si la Suisse est l'un des pays où les capitaux affluent le plus, où les investissements se font le plus volontiers, personne ne s'était encore risqué de façon convaincante à produire des films de long-métrages (non-documentaires) résolument suisses, réalisés par des auteurs du pays. L'initiative que vient de prendre une "Communauté nationale d'investissement", créée hier, nous réjouit fort. ». L'article revient ensuite en détail sur cette « importante conférence de presse [qui] a eu lieu mercredi après-midi à Ostermundigen à l'occasion de la constitution officielle de la Communauté nationale d'investissement », à laquelle participait également, selon l'article, l'ancien conseiller national Hans Oprecht. L'article est illustré par un portrait dessiné d'Henry Brandt signé Jequier, légendé « Le cinéaste Henry Brandt signera ainsi son premier film "libre". Il aura, en effet, toute latitude de faire » (L'Impartial, 29.4.1965).

Le même jour, c'est par son correspondant de Berne que la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, dans ses pages Région, rend compte de l'événement. On y apprend notamment que « M. Freddy Landry, professeur et critique cinématographique à Neuchâtel, a donné encore quelques renseignements sur le "programme d'activité", si l'on peut dire. Le film, dont la durée atteindra ou même dépassera 90 minutes, comprendra outre des scènes jouées, des images et des vues prises dans une dizaine de pays. Si tout va bien, le tournage serait terminé à la fin de l'été 1966. Puis viendraient la sonorisation et les autres opérations. La "première" mondiale pourrait avoir lieu en 1967. ».

Quinze jours plus tard, le 15 mai 1965, la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* consacre une page spéciale au projet, l'introduisant par ce chapeau : « Actuellement Henry Brandt est en train de réunir les fonds nécessaires à la réalisation de son prochain film. C'est une somme de 600,000 francs qu'il lui faut. Ou, plutôt, leur faut. Car ils sont deux à vivre cette aventure – et c'en est une ! Henry Brandt, bien sûr, et Freddy Landry, notre chroniqueur et critique de cinéma et de télévision. Pourquoi, comment ? L'un et l'autre répondent, avec aisance, car ils ont maintenant l'habitude de ce genre d'occupation. Ne subissent-ils pas une à deux interviews par semaine ! Ils en ont même tellement l'habitude qu'il est souvent difficile de les interrompre. En fait, ils ne répondent pas. Ils racontent. ».

Les lignes qui suivent transcrivent une large partie de cet entretien.

« H.B. : Depuis longtemps, Landry et moi nous nous connaissons. Je lisais ses critiques, discutais avec lui. Peu à peu, nous nous sommes vus plus souvent, avons appris à nous estimer, puis sommes devenus amis. Cette amitié naissante a eu comme premier signe spectaculaire la présence de Landry – avec cravate ! – à la fin du deuxième film de l'Expo. [...] Ensuite, Landry et moi avons connu ensemble l'expérience de Brunnen [4^{ème} Semaine d'études cinématographiques, destinée aux gymnasiens suisses, animée par Landry]. J'y montrais la naissance du film La course au bonheur, avec des rushes et des commentaires – à deux voix – sur mes recherches. En octobre, donc très peu de temps après cette passionnante semaine, je parlai à Landry des différentes propositions qui me furent présentées après l'Expo. L'une d'entre elles m'intéressait particulièrement : c'est celle qui devait être le projet de film dont nous parlerons tout à l'heure.

F. L. : Pendant des semaines, nous avons parlé du sujet et du climat général du film. J'ai lu une partie restreinte de nombreux livres consultés par Brandt pour préparer son travail. Puis, un jour de février, Brandt s'est demandé si le film était réalisable,

autrement dit si le producteur d'alors disposait des fonds nécessaires pour passer de l'élaboration à la réalisation. A cette question la réponse fut négative. Les possibilités financières étaient à peu près égales à zéro. Brandt décida alors d'investir la prime de 20,000 francs obtenue pour ses films de l'Expo. De mon côté, j'apportai également une certaine somme : celle qui, depuis longtemps reposait "dans l'espoir de...", celle qui était le gain de mes critiques de cinéma et de télévision.

H.B. : Ensuite nous nous sommes adressés aux amis. C'est ainsi qu'actuellement nous disposons d'une somme de 50,000 francs environ.

L.M. : Investissement, recherche de fonds, certes. Mais, la réalisation, proprement dite, c'est pour quand ?

H.B. : Lorsque nous aurons assuré l'ensemble du financement du film, soit... 600,000 francs.

F.L. : Somme relativement basse pour un film de 90 minutes, en noir et blanc et en couleur, dont certaines séquences seront tournées dans le monde entier et seront jouées par des acteurs, comme le fut La course au bonheur. En France, par exemple, un tel film coûterait quelque 1,5 million de francs. Aux Etats-Unis... plusieurs millions !

L.M. : Vous nous avez expliqué comment vous vous êtes rencontrés mais cela ne nous éclaire pas en ce qui concerne le rôle de Freddy Landry dans cette nouvelle entreprise de Brandt. A quel titre, Freddy Landry, êtes-vous donc associé avec Brandt ? (Comme il se doit, ce n'est pas l'intéressé qui répond mais son ami. N'est-ce pas une manière élégante et classique de ne pas "chiffonner" la modestie ?)

H.B. : Pour l'instant je suis producteur. Et Landry est organisateur de la production. Mais notre collaboration va tout de même plus loin. Quand nous en avons le temps, c'est-à-dire quand nous ne sommes pas en train de faire des démarches, de participer à des conférences de presse, des forums radiophoniques, nous parlons ensemble du film. Des idées sont échangées. Les sujets à traiter sont énumérés. Quelques solutions visuelles se présentent même, déjà.

L.M. : [...] revenons aux problèmes économiques, ces problèmes qui sont étroitement liés à la mise sur pied d'un film. Car, une fois de plus, il sera précisé, à juste titre, que, dans le domaine du cinéma, les idées seules ne donnent jamais un film si... l'argent manque !

Professeur de mathématique oblige, Freddy Landry expose immédiatement et clairement la situation financière du film de Brandt.

F.L. : Le financement, qui est loin d'être assuré – mais nous y parviendrons – prend en quelque sorte une forme quadripartite :

- a) Henry Brandt et ses amis, pour 50,000 francs.*
- b) Pouvoirs publics (cantons et Confédération).*
- c) Organisation mondiale de la santé.*
- d) Communauté nationale d'investissements.*

Ces trois dernières possibilités peuvent intervenir grâce à la nouvelle loi sur le cinéma qui permet à la Confédération d'accorder des subventions remboursables dans des conditions très généreuses. Certains cantons, comme celui de Neuchâtel, ont promis leur aide.

H.B. : M. Handler, chef du service de l'Information de l'O.M.S. et M. Manevy, rédacteur de Santé du monde, avaient vu les films de l'Expo. Ils avaient l'intention de me demander de faire un film pour l'O.M.S. en 1967, à l'occasion du 20^{me} anniversaire de cette organisation. Je leur ai parlé de mon projet actuel. Et nous avons admis ensemble qu'il pouvait très bien entrer dans le cadre général des préoccupations de l'O.M.S., qui définit la santé comme un état complet de bien-être physique, social et mental. L'O.M.S. participera donc au financement de mon film. Elle fait même plus : elle me met en contact avec la plupart de ses spécialistes. De ces discussions sortent déjà et sortiront encore des sujets de séquences, des idées visuelles, des pays à visiter et des problèmes à traiter.

L.M. : Jusqu'à présent, tout semble marcher merveilleusement. Vous organisez votre film dans des conditions assez habituelles. Mais, comment se fait-il que vous fassiez appel au public, au travers de la Communauté nationale d'investissements – dont a parlé le 2[9] avril, dans ce journal, notre correspondant parlementaire, M. Georges Perrin. Car le public est invité à prendre des parts de la communauté en versant une contribution de 10 à 1000 francs (C.C.P. 10-30,000 Communauté nationale d'investissements, Lausanne). Les voies traditionnelles ne vous sont-elles donc pas ouvertes ?

F.L. : Pour répondre à cette question, il est utile de parler de la situation du cinéma suisse.

H.B. : Le cinéma suisse existe, il est souvent intéressant ; nous nous en voudrions de nous élever contre lui. »

Et Landry de distinguer « quatre activités distinctes » : le film de propagande ou de publicité ; le film industriel qu'il nomme « de "public relation" » (une catégorie à laquelle appartient, ajoute Brandt, sa propre production entre 1960 et 1964 : *La chance des autres* pour la Loterie romande, *Pourquoi pas vous ?* pour la Croix-Rouge suisse, *Opération Banyarwanda* pour le Comité international de la Croix-Rouge, *Les hommes de la montre* pour Ebauches S.A. et « on peut même inclure La Suisse s'interroge pour l'Exposition nationale : le film le plus totalement libre de cette série » ; le « cinéma suisse traditionnel », essentiellement les longs-métrages de fiction suisses alémaniques ; la « production indépendante » apparue récemment, dont il nomme *Quand nous étions petits enfants* (1960) de Brandt, *Les apprentis* (1964) d'Alain Tanner et *Siamo italiani* (1964) d'Alexander Seiler.

« L.M. : Quel est le sujet que vous traitez ? Est-ce un sujet propre à conquérir (!) le producteur traditionnel ?

H.B. : Nous n'avons qu'un sujet à proposer. Et nous n'utiliserons pas systématique[ment] nos paysages touristiques ou, des œuvres littéraires appréciées du public suisse (Ramuz, Gotthelf, ou Durrenmatt...) Nous n'aurons pas recours à des acteurs de cabaret zuric[h]ois. Non, vraiment, nous n'avons rien qui puisse séduire les producteurs traditionnels. Traditionnels et assez efficaces en Suisse !

F.L. : Ceci est en effet important. Après le succès des films de l'Expo, il eût été normal qu'un producteur s'approchât de Brandt et lui demandât ce qu'il avait envie de faire. En France, en Angleterre, en Italie, aux Etats-Unis même ou en Tchécoslovaquie, c'est ce qui aurait pu se passer. Cela [s]'est certes un peu passé chez nous, mais on a dit à Brandt : « Voulez-vous faire sans nous tel ou tel film ? » Et Brandt, maintenant, a le droit de... ne pas avoir envie ! C'est la raison

pour laquelle l'accord s'est conclu si rapidement avec les initiateurs de la communauté, MM. Nordmann et Gra[b]er, en particulier. La Communauté nationale d'investissements dit en effet au peuple suisse : Il y a dans notre pays des secteurs défavorisés, qui ne profitent pas comme d'autres du grand "boum" économique que connaissent certaines régions. Ces secteurs sont géographiques, humains, sociaux et culturels. Pour aider ces secteurs, il est faux de faire appel à la charité (sous forme de dons-sous-le-coup-de-l'émotion). Pour aider ces secteurs, il n'est pas possible de porter le langage sur des investissements d'organismes de crédit qui peuvent assurer un profit large et immédiat. Pour aider ces secteurs, il faut savoir courir des risques – celui de perdre des investissements, celui d'attendre assez longtemps un éventuel remboursement – il faut participer, agir, choisir entre la charité pure et le profit pur et assuré.

L.M. : Quelle est alors votre attitude, comment réagissez-vous face à cette situation et quelles sont vos possibilités de réponse ?

H.B. : Notre langage est justement celui de la communauté, celui que nous pouvons honnêtement tenir. Nous ne faisons pas appel à la charité. Ce qui est naturel puisque, personnellement, nous ne vivons pas trop mal. Mais nous sommes incapables, seuls, de trouver 600,000 francs, puisque nous ne nous trouvons pas à la tête d'une fortune confortable. Nous courons des risques personnels. C'est pourquoi nous remercions ceux qui acceptent de courir ces risques avec nous, ceux qui nous aident. Et nous les rembourserons. Si notre film permet de le faire.

L.M. : N'est-ce pas épuisant et peut-être asséchant de vivre cette aventure d'investissement. Le fait d'être aidés vous apporte-t-il un avantage, autre que financier ?

F.L. : Certes. S'il est intéressant pour nous d'avoir connu les difficultés de pénétrer dans les circuits traditionnels du cinéma suisse, il n'était pas possible de poursuivre trop longtemps cette expérience. Seuls nous aurions certainement trouvé ces 600,000 francs. Mais en combien de temps ? Or il faut aussi penser au film. La communauté a ainsi aidé à accélérer ces démarches. Elle peut également, par l'opération-film montrer au public comment elle fonctionne et comment elle pourra agir par la suite. Donner un exemple concret, qui avait manqué lors de son premier lancement en 1964. Faire vivre la devise de l'Expo qui était CROIRE en quelque chose – ici à un film – ET CRÉER – en permettant à ce film de se réaliser à partir de l'automne prochain.

H.B. : Nous ne sommes pas des révolutionnaires qui prétendons inventer totalement un nouveau cinéma suisse. Mais nous voulons trouver notre place à côté de ce qui existe, pour faire quelque chose d'un peu différent. Ce sera en quelque sorte une suite aux films de l'Expo. Non plus sur le plan suisse mais sur le plan mondial.

L.M. : [...] Et en fait nous n'avons pas parlé du film. Il est évident que nous y reviendrons longuement très prochainement, mais cependant serait-il possible de terminer par quelques indications ?

F.L. : Nous préférons parler de ce qui suivra ce film si tout réussit aussi bien que nous le croyons, et qui serait une nouvelle unité de production indépendante qui pourrait donner des chances à de jeunes cinéastes [...] ».

Sur la même page, Freddy Landry consacre un article au jeune photographe et cinéaste neuchâtelois Jean-Luc Nicollier, 23 ans, qui présente alors une exposition

de photographies à la Galerie Numaga à Auviernier. Nicollier est l'auteur des deux photos illustrant cette page spéciale. Il réalisera l'image de *Voyage chez les vivants*. Quatre jours plus tard, le 19 mai 1965, *L'Impartial* publie à son tour une page entière, signée Pierre Kramer. Le chapeau débute par une citation attribuée à Landry et Brandt : « *Le cinéma suisse existe. Outre-Sarine surtout, où il jouit d'une renommée certaine. Il serait donc faux et injuste de le sous-estimer. Sporadique dans la production, traditionnel dans la réalisation, il n'en offre pas moins un panorama valable du pays. Par contre, il ne nous assure pas un rayonnement dans le monde. Nous ne voulons donc pas être, dans un excès de vanité ou de prétention, les "sauveteurs du cinéma suisse" ; nous souhaitons seulement lui donner un autre cadre, le sortir de l'imagerie, du paysage, pour en faire un instrument humainement engagé.* ». Le journaliste en donne le commentaire suivant : « *Henry Brandt et Freddy Landry ont tenu, l'autre jour alors que nous les interrogeons au sujet du film qu'ils préparent avec tant d'attachement, à faire cette mise au point et à préciser leur position face au cinéma indigène. Ils ne veulent pas être des révolutionnaires, leur prétention est unique, mettre les ressources du cinéma au service de leur idée et partant, de leurs convictions.* ».

L'article aborde les intentions du projet en attribuant collectivement aux deux interviewés les propos rapportés sous forme de citations. Pierre Kramer y publie également un commentaire intitulé « Vu du dehors » : « *Ce film, Henry Brandt, Freddy Landry, leurs amis le préparent avec un désintéressement absolu. Ils lui donnent le meilleur d'eux-mêmes et ils ont le sentiment d'accomplir non seulement une œuvre utile qui enrichira le cinéma suisse, mais encore de s'être attelés à une tâche indispensable, celle de regarder le Monde droit dans les yeux ; de refuser les partis-pris confortables, de céder à la tentation, d'ignorer un monde dont le mouvement nous emporte de plus en plus vite. Mais ce film et nous aimerions beaucoup qu'ils le sachent, c'est également le nôtre, celui de tous les hommes qui, dans leurs inquiétudes d'individus du XXe siècle attendent qu'on se penche avec eux, sur leur situation, qu'on les aide à mieux voir et à mieux comprendre. Ce film peut être aussi, celui de chaque citoyen. La Communauté Nationale d'Investissement nous offre la possibilité d'y participer, modestement bien sûr, mais chaque dizaine de francs prend une valeur symbolique, celle d'un attachement non seulement au pays, mais encore, mais surtout à la grande famille des hommes qui est peut-être en train de jouer le sort de toutes les générations à venir. Ce film sera un spectacle, il contera une histoire presque incroyable, celle de l'homme, de son esprit, de sa puissance, de son évolution, de ses faiblesses, avec honnêteté, sans optimisme délirant, mais sans pessimisme non plus. Nous serons sévères et exigeants, la promesse est trop grande, trop reconfortante pour ne pas être tenue.* ».

La page comprend également un encadré intitulé « Comment participer à la Communauté nationale d'investissement ? », qui mêle incitation à participer et injonction morale : « *En versant n'importe quelle somme – au-dessus de 10 fr. – au compte de chèques postaux de la CNI 10-30,000. Ces sommes constitueront autre chose qu'un simple don puisque aussi bien – et c'est là une technique nouvelle d'intervention sociale – la Communauté les considérera comme une participation remboursable en cas de succès ou pouvant faire l'objet d'un investissement nouveau. Mais il s'agit pour l'heure que la Communauté soit en mesure de réaliser son premier objectif : si elle réussit dans le financement du film de Brandt, elle aura fait la preuve que ses initiateurs avaient vu juste en souhaitant donner au peuple*

suisse l'occasion de manifester son goût de l'aventure – quand l'aventure est généreuse, hardie, nouvelle et qu'elle poursuit le but de faire de la devise "Un pour tous, tous pour un", une réalité de notre vie sociale. ».

Un mois plus tard, le dimanche 20 juin 1965, la Télévision romande diffusa un entretien avec Henry Brandt et Freddy Landry sur le sujet « Communauté nationale d'investissement et cinéma » (*Soir-Information*, 21h40 - 22h05, présentation de Roland Bahy, réalisation de Pierre Nicole). Cette émission, annoncée par la presse neuchâteloise (*L'Impartial* et la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 19.6.1965) ne se trouve pas dans la base de données de la RTS et n'a donc probablement pas été conservée. Selon la présentation qu'en donne Raymond Vouillamoz dans le *Radio TV Je vois tout*, le contenu en recoupait probablement en grande partie les propos déjà reproduits ici (*Radio TV Je vois tout*, 17.6.1965).

Dans les mois qui suivent, la préparation du film de Brandt dans le cadre de cette entreprise singulière que constitue la Communauté nationale d'investissement continue à susciter des articles dans la presse suisse, témoignant de l'intérêt considérable qu'éveille le projet.

En décembre, *L'Impartial* consacre à nouveau une pleine page au projet de Brandt, à la suite, semble-t-il, d'une relance de la part de la Communauté nationale d'investissement. « *La presse écrite et parlée contribue à donner à ce mouvement de solidarité nationale, l'ampleur et la force qu'il mérite* », lit-on sous la plume de Pierre Champion. « *Il ne s'agit pas d'une bonne œuvre, d'une quête, d'une initiative pétrie de bons sentiments, mais d'une invitation à participer consciemment à une réalisation d'intérêt général. Le premier objectif de la Communauté nationale d'investissement consiste à compléter le financement d'un film du jeune cinéaste neuchâtelois, Henry Brandt. On ne demande pas au public une aumône ; on l'incite à contribuer par un versement nominatif et remboursable en cas de succès, à une entreprise désintéressée et à témoigner ainsi sa confiance à un artiste suisse qui va profiter des conditions que lui offre son pays pour réaliser un film s'adressant à l'homme citoyen de la Terre, pour l'inviter à regarder le monde en face, avec courage.* ».

Une longue interview de Brandt rappelle en premier lieu l'origine du film, alors qu'il entre dans sa phase de réalisation : « [...] *Ce que j'ai fait en quelques minutes pour la Suisse, j'aimerais le prolonger en un long métrage consacré à notre monde déconcertant dans ses rapides transformations ; à ce milieu dans lequel la stabilité disparaît ; à cet univers dont l'accélération est si prodigieuse qu'il devient impossible à l'homme de rester dans le courant, de savoir où il va* », explique Brandt. Plus bas, à propos du rôle de la Communauté nationale d'investissement : « *Je compte beaucoup sur ce dernier apport. Il sera une garantie de ma liberté : ce film se veut et sera apolitique et sans discrimination d'aucune sorte. Je crois d'ailleurs qu'il ne pourrait pas naître ailleurs qu'en Suisse. On trouve dans ce pays des conditions de liberté et un terrain propice à son éclosion.*

— *Vos intentions sont humanitaires, mais ceci n'empêchera pas votre film d'être un grand spectacle ?*

— *Un spectacle oui, mais dont le but n'est pas d'être commercial à tout prix. Nous voulons aider à comprendre l'inquiétude du monde. C'est pourquoi aussi nous avons besoin d'un soutien populaire. Il prouvera implicitement que nos intentions répondent à un souhait très répandu. Enfin, nous voulons croire à la Communauté nationale*

d'investissement en vertu de la confiance que nous faisons à l'humanité. Je n'ai pas d'ambition personnelle, mais je crois, nous croyons pouvoir apporter quelque chose de positif à ce monde plein d'imprévus et de promesses. ».

La page comprend aussi un appel de Pierre Champion, « Tous responsables et solidaires », et un encadré qui explique comment soutenir le projet, le journal lui-même se faisant l'intermédiaire des promesses de don, elles-mêmes relayées par Radio-Lausanne. (*L'Impartial*, 1er décembre 1965).

La Communauté nationale d'investissement avait été lancée en janvier 1964, sous le patronage de l'Exposition nationale, par le journaliste radiophonique Roger Nordmann, créateur de la Chaîne du bonheur, et le conseiller d'État vaudois Pierre Graber. Ils mirent en place une tournée de conférences dans toute la Suisse, sans que des projets concrets fussent formulés. Après l'échec de l'opération, l'idée fut relancée en avril 1965 pour soutenir le nouveau film d'Henry Brandt après *La Suisse s'interroge*. Celui-ci allait prendre la forme d'un long métrage destiné au grand écran, *Voyage chez les vivants* (1970), et d'une série télévisuelle, *Chronique de la planète bleue* (12 épisodes, 1975), que vint compléter une publication aux éditions Mondo, *La planète bleue* (1970).

Dans notre corpus télévisuel, le cinéaste neuchâtelois apparaît dans deux autres sujets conservés : [*Carrefour*, 1964.06.15. *Interview du cinéaste neuchâtelois Henry Brandt*] et [*Carrefour*, 1966.01.14. *Interview de Henry Brandt sur le tarmac de l'aéroport, Genève-Cointrin*]. Dans ce dernier, diffusé le 14 janvier 1966, entre 20h20 et 20h40, soit le jour même du départ pour l'Inde, Brandt est filmé avec son équipe : Daniel Thommen, médecin, Jean-Luc Nicollier, caméraman, Jean-Marc Pahud, preneur de son.

Les magazines d'actualité régionale diffusés quotidiennement jalonnent l'histoire de la Télévision romande. Ces émissions ont souvent changé de nom, de formule et de durée selon les époques. Diffusé en deuxième partie de soirée dès 1962, *Soir-Information* proposait à ses débuts une rediffusion de *Carrefour*, ainsi que des informations de l'Agence télégraphique suisse (ATS), des actualités sportives et d'autres reportages complétant l'actualité régionale.

Dès septembre 1963, *Carrefour* et *Soir-Information* devinrent deux émissions distinctes. *Soir-Information* proposait les reportages d'actualité régionale livrés après la diffusion de *Carrefour*, lequel était ensuite rediffusé en fin de soirée. Dès janvier 1965, le rythme de diffusion diminua. *Soir-Information* ne fut diffusé que deux ou trois fois par mois, généralement quand l'édition de *Carrefour* avait été annulée. Les dernières émissions de *Soir-Information* datent de février 1973. Notre corpus comporte vingt-trois sujets neuchâtelois issus de la collection *Soir-Information*.

Dans son étude sur *Voyage chez les vivants*, Loïc Salomé montre que la Communauté nationale d'investissement rejoint en fait d'autres initiatives de financement du film de Brandt et que le résultat de sa campagne est plutôt maigre. Les 30'000 francs recueillis par ce canal ne constitueront qu'une faible part d'un budget de 600'000 francs, dont les principaux bailleurs de fonds sont l'OMS (200'000 francs), la Confédération (100'000 francs, une somme extraordinaire en ces

premières année de subventionnement fédéral du cinéma), ainsi qu'un montant équivalent provenant d'une mécène anonyme. Près du dernier tiers du budget vint de multiples sources dispersées, rassemblées par le cinéaste.

Références

Gico Vision n° GE0309153072.

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 29 avril 1965, p. 3 (G. P. [Georges Perrin], « Le peuple suisse permettrait-il au cinéaste Henry Brandt de tourner le grand film qui enrichirait notre patrimoine national ? ») ; *ibid.*, 1^{er} mai 1965, p. 27 (Freddy Landry, « Critique TV en vrac ! (Emission de jeudi soir, Communauté nationale d'investissements ») ; *ibid.*, 15 mai 1965, p. 17 (L. M., « Henry Brandt au travail ») ; *ibid.*, 19 juin 1965, p. 17 (L. M., « Télévision suisse. Communauté nationale et cinéma suisse. Un entretien avec Henry Brandt et Freddy Landry »).

L'Impartial, 29 avril 1965, p. 23 ([CIPR], « Un groupe de mécènes suisses s'occupe enfin de l'industrie cinématographique. Henry Brandt va tourner ») ; *ibid.*, 19 mai 1965, p. 13 (P.[ierre] Kramer, « La Communauté Nationale d'Investissement, la Confédération, les cantons et l'O.M.S. permettront à Henry BRANDT de raconter l'étonnante histoire de l'homme du XX^e siècle ») ; *ibid.*, 19 juin 1965, p. 5 (« Impar TV. Communauté nationale et cinéma suisse ») ; *ibid.*, 24 novembre 1965, p. 9 ([cg], « Le ciné-club de la vallée de Tavannes décide d'aider le cinéaste Henry Brandt ») ; *ibid.*, 1^{er} décembre 1965, p. 15 (« Le film d'Henry Brandt », comprend : P. K. [Pierre Kramer], « Une aventure humaine à la portée de tous » et Pierre Champion, « Tous responsables et solidaires »).

Radio TV Je vois tout, 17 juin 1965, n°24, p. 23 (R.[aymond] Vouillamoz, « Communauté nationale d'investissement et cinéma suisse. Un entretien avec Henry Brandt et Freddy Landry ») et p. 26 (programme TV).

Marthe Porret, « Pour un jeune cinéma romand. Mode de production et territoire : Freddy Landry et Milos Films, 1968-1972 », in *Revue historique vaudoise* (Lausanne), n°155, 2007 (« Histoires de cinéma. Territoires, thèmes et travaux »), pp. 128-129. Disponible en ligne : www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rhv-001:2007:115::141.

Laurence Gogniat et Marthe Porret, « Entretien avec Freddy Landry » [13 novembre 2010], *Cinémémoire.ch – La production en Suisse romande à l'époque du « nouveau cinéma » (années 1960-70), télévision et réseaux*, Lausanne, 2012. Disponible en ligne : https://www2.unil.ch/cinememoire/files/2012/08/Transcription_Landry.pdf.

Aude Joseph, *Neuchâtel, un canton en images. Filmographie tome 2 (1950-1970)*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2019.

Loïc Salomé, « *Voyage chez les vivants (1970)* », in Pierre-Emmanuel Jaques, Olivier Lugon (éd.), *Henry Brandt, cinéaste et photographe*, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, Scheidegger et Spiess, Neuchâtel, Zurich, 2021. À paraître (titre provisoire).

Répertoire

Index des matières : cinéma ; production cinématographique.

Index des noms propres : Communauté nationale d'investissements ; Exposition nationale de Lausanne, 1964 ; Organisation mondiale de la santé (OMS) ; *Soir-Information* ; *Suisse s'interroge (La)* (1964) ; *Voyage chez les vivants* (1970).

Index des patronymes : Barras, Pierre ; Brandt, Henry ; Graber, Pierre ; Landry, Freddy ; Nicollier, Jean-Luc ; Nordmann, Roger ; Pahud, Jean-Marc ; Reverdin, Olivier.

* [Entretien avec Marthe Robert, pionnière suisse de la natation féminine],
1966

Titre : [Entretien avec Marthe Robert, pionnière suisse de natation féminine]

Réalisation : (pas d'information)

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : Madame TV

Collaboration : Claude-Evelyne (production), Yette Perrin (journaliste)

Date : sa 16 avril 1966

Lieu de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, sonore

Durée : 5'59"

Format original : 16mm

Lieux de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

[Accès en ligne](#)

Description

Filmée au bord du lac de Neuchâtel, Marthe Robert évoque au micro d'Yette Perrin, parfois visible à l'image, des souvenirs et quelques anecdotes qui illustrent son passé de championne du monde de natation. Les plans de l'interview, cadrant Marthe Robert en buste sur fond de vagues, alternent avec des images fixes insérées ponctuellement (coupures de presse relatant les exploits de la nageuse, photos ou dessins illustrant l'époque), tandis que les propos se poursuivent en *off*.

« *Mademoiselle Robert, quand vous avez traversé le lac de Neuchâtel à la nage, quel costume portiez-vous ?* », débute la journaliste. « *Un costume... un maillot que les messieurs portaient à l'époque* », répond Marthe Robert. « *En quelle année avez-vous fait la traversée du lac ?* ». « *En 1904, la première fois.* ». « *Quel âge aviez-vous ?* ». « *Seize ans et demi.* » Et de revenir à la tenue : « *Et à cette époque, quel costume de bain portaient les dames ?* ». « *Oh... de toutes sortes. Souvent des chemises, souvent des costumes assez adéquates [sic]* », répond son interlocutrice. « *Des costumes compliqués, je pense* », reprend la journaliste. « *Aussi, après, c'est venu... un peu plus compliqué. J'ai dû faire couper les longueurs [...] parce que pour nager, c'était très incommodant.* ». « *Mademoiselle Robert, vous avez été champion [sic] du monde de natation. Et à cette époque, les femmes n'étaient pas spécialisées dans la nage, c'était une chose extraordinaire !* ». « *On était en retard, un peu, ici, à Neuchâtel. Bien entendu, dans d'autres pays, ils ont fait beaucoup plus pour la natation des femmes.* ». « *Vous avez été une pionnière !* ». « *Oui, ici, en Suisse.* ».

L'ancienne championne revient ensuite sur la traversée du lac de Neuchâtel, « *environ 6 à 7 kilomètres* », d'abord en famille, suivie par un rameur, puis lors d'une course avec les nageurs de la Société nautique. « *Vous étiez la seule femme ?* ». « *Non, j'avais une sœur. [...] Tout le reste étaient des hommes, des garçons, des jeunes gens.* ». Marthe Robert évoque cette course au cours de laquelle le vent s'était levé, « *le joran de Chasseral* », qui obligea les jeunes gens à abandonner

alors que sa sœur et elle-même finirent la course. « *Ça a été une victoire des demoiselles Robert ... contre ces messieurs les nageurs !* », conclut la journaliste.

La discussion se poursuit sur la traversée de Paris à la nage : « *C'était très intéressant de voir Paris, pour moi-même et ma sœur c'était un événement. L'opportunité de visiter la ville, en même temps que de nager à travers la ville aussi, sous tous les ponts* », se souvient la nageuse. Elle précise qu'elle fit quatre fois cette traversée dans la capitale française et fut « *toujours première des dames* ».

« *Jusqu'en 1918, 19, 20, je n'ai pas eu de concurrentes* », explique-t-elle, avant de préciser le type de nage qu'elle pratiquait, « *la nage de côté* », très reposante pour la nage de fond.

« *Vous avez vécu longtemps en Amérique, vous n'avez plus fait de compétition* », reprend Yette Perrin. « *Qu'est-ce qui vous a fait revenir ici, à Neuchâtel, il y a quelques années ?* ». « *Oh, la famille, le lac, et l'environnement de la Suisse.* »

On apprend encore que Marthe Robert pratiquait beaucoup la bicyclette et qu'en natation elle faisait aussi du sauvetage, décrochant « *le premier prix de sauvetage qui s'est fait à Yverdon, avec les jeunes gens, les messieurs* », précise-t-elle.

« *Est-ce que vous nagez encore ?* », demande finalement la journaliste. « *Oui. Si j'ai la chance, quand le lac sera propre, j'espérerais pouvoir y aller encore...* ». « *Vous nagez encore à l'âge de bientôt 80 ans ?* ». « *Oui. Oh oui...* ». « *Est-ce que c'est cela qui vous maintient dans une si belle santé ?* ». « *Ça, c'est difficile à dire ! Je crois que j'ai une santé quand même bonne sans cela* », répond Marthe Robert. Et de conclure sur le fait qu'elle a aujourd'hui « *d'autres sujets à penser qu'à des choses qui sont passées* ».

Commentaire

Marthe Robert (1888-1973) et sa sœur aînée Cécile (1884-1976) étaient les filles d'un garde-bains qui enseignait la natation sur les bords du lac de Neuchâtel – ou d'une « garde aux bains des dames de l'Évole », selon la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* (21.9.1905). Dès l'âge de cinq ans, elles s'entraînèrent à nager toute l'année dans le lac de Neuchâtel, même en hiver.

Le 21 août 1904, Marthe Robert traversa le lac de Neuchâtel (7,6 km) en 3h40. En 1906, lors de la même épreuve, les sœurs Robert furent les seules à terminer la traversée après l'abandon des quatorze autres concurrents en raison d'une météo tempétueuse. La même année, Marthe Robert participa à la traversée de Paris à la nage et se classa dixième toute catégorie, Cécile emportant la douzième place. L'historienne Anne Velez les compte parmi les pionnières de la discipline en France.

L'allusion à la propreté du lac était d'actualité puisqu'au début des années 1960, la pollution des eaux du lac de Neuchâtel prit des proportions alarmantes. Dès l'été 1963, la baignade fut interdite en certains lieux. Le principe de l'épuration des eaux usées et de la protection des eaux avait été avalisé par des décisions politiques dès 1950 et une première loi fédérale en 1955. La situation tendra à se normaliser à la fin des années 1970.

Madame TV était un magazine de société produit par Claude-Evelyne, qui fut diffusé de septembre 1962 à juin 1971. La collection compte plus de 300 émissions.

S'adressant spécifiquement aux téléspectatrices, *Madame TV* proposait des informations, reportages ou interviews, ainsi que des suggestions pour les menus de la semaine.

Engagée à la Télévision romande comme speakerine en 1955, Claude-Evelyne (Claude Medlinger-Giroud, 1923-2014) connut une grande popularité durant ses trente ans de carrière. Pendant les premières années de la télévision, elle occupa différentes fonctions au sein de ce nouveau média. Dès les années 1960, elle produisit et présenta différentes émissions appréciées du public comme *Le Magazine*, *Le Cinq à Six des jeunes*, *Carrefour* ou *Madame TV*.

Née à Lausanne, Yette Perrin (1917-2001) grandit à Neuchâtel. Elle se forma au théâtre à Genève, puis auprès de Charles Dullin et Raymond Rouleau dans le Paris d'avant-guerre. En 1939, elle débuta une carrière de comédienne au Schauspielhaus de Zurich et joua dans trois films (*Fräulein Huser*, L. Steckel, 1940 ; *Matura-Reise*, S. Steiner, 1942 ; *Der 10. Mai*, F. Schnyder, 1957). En Suisse romande, Yette Perrin travailla comme journaliste à la Radio, notamment pour l'émission *Disanalyse* (1949-1974), ainsi qu'à la Télévision pour les émissions *Madame TV*, *Carrefour* et pour différents magazines.

Ce document est accessible en ligne : www.rts.ch/archives/tv/information/madame-tv/7164419-la-traversee-du-lac.html

Références

Gico Vision n° GE0605141427.

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 21 septembre 1905, p. 4 (« Chronique neuchâteloise. Le lac à la nage ») ; *ibid.*, 19 juillet 1960, pp.1 et 4 (R. Bx., « Mlle Marthe Robert a évoqué pour nous sa première traversée du lac de Neuchâtel ») ; *ibid.*, 21 juillet 1966, p. 3 (« "Bains interdits" »).

Feuille d'Avis de Neuchâtel – L'Express, 24 avril 1973, p. 2, et 3 mars 1976, p. 2 (avis de décès respectifs des deux sœurs Robert).

Site internet des archives de la RTS, « Polyglotte », page consultée le 6.5.2019 : www.rts.ch/archives/tv/information/carrefour/4174165-polyglotte.html.

Site internet des archives de la RTS, « Madame TV », page consultée le 8.5.2019 : www.rts.ch/archives/tv/information/madame-tv.

Site internet de la RTS, « L'ancienne speakerine de la TSR Claude Evelyne est décédée », page consultée le 8.5.2019 : www.rts.ch/info/regions/5730969-l-ancienne-speakerine-de-la-tsr-claude-evelyne-est-decedee.html.

Lorette Coen, « Yette Perrin s'est éteinte. La voix de la musique à la Radio », in *Le Temps*, 7 juin 2001, page consultée le 8.5.2019 : www.letemps.ch/no-section/yette-perrin-sest-eteinte.

Anne Velez, « Les filles de l'eau. Une histoire des femmes et de la natation en France (1905-1939) », thèse de doctorat en histoire contemporaine sous la direction de Christine Bard, Université d'Angers, 2010, page consultée le 8.5.2019 : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00608847/document>.

Entretien avec Léa Jelmini, journaliste à la RTS et descendante de Marthe Robert, courriels à Laurence Gogniat, 11 et 12.10.2020.

Répertoire

Index des matières : femme ; natation ; sport féminin.

Index des noms propres : *Madame TV* ; Neuchâtel (lac de) ; Paris ; Seine.

Index des patronymes : Claude-Evelyne ; Perrin, Yette ; Robert, Marthe ; Robert, Cécile.

[Enquête sur la précarité financière du Théâtre Populaire Romand], 1966

Titre : [Enquête sur la précarité financière du Théâtre Populaire Romand]

Réalisation : (pas d'information)

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : Carrefour

Collaboration : André Rougemont (journaliste)

Date : je 26 mai 1966

Lieux de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, partiellement sonore

Durée : 20'00"

Format original : 16mm

Lieux de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

Description

Tel qu'il est conservé, le sujet débute par une séquence dépourvue de son. Il s'agit d'un travelling filmé depuis un véhicule le long de la route qui mène de La Sagne-Église à La Sagne.

Un micro-trottoir sur l'avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds recueille l'avis de huit passant-es, qui sont amené-es à répondre aux questions posées en voix off : « *Est-ce que vous connaissez-vous le Théâtre populaire romand ? Est-ce que vous connaissez la situation actuelle du TPR ? Pensez-vous que le théâtre en général doit recevoir un appui des pouvoirs publics, de la population ?* ». À l'exception d'un jeune homme, toutes ces personnes connaissent le TPR et ses difficultés financières. À la dernière question, les réponses sont unanimes : « *Il me semble que c'est une chose tout à fait normale étant donné que le théâtre est culturel, il me semble qu'il mérite un appui, c'est certain !* » ; « *Oui, c'est indispensable, c'est une nécessité, c'est sûr !* » ; « *Certainement parce que c'est précisément une forme d'expression qui mérite d'être mieux connue du public, et donc on ne doit rien négliger qui puisse faciliter cette expression-là, cet art-là, cette forme de l'art.* ».

La séquence suivante montre une répétition de la troupe sur scène, filmée depuis la salle qui nous est partiellement révélée par un zoom arrière, lorsque le metteur en scène (Charles Joris), assis au parterre, interrompt les comédiens (il pourrait s'agir du théâtre à l'italienne de La Chaux-de-Fonds, actuellement l'Heure bleue).

Suivent plusieurs séquences d'interviews menées alternativement par deux journalistes, dont nous identifions André Rougemont.

Charles Joris, tout d'abord, filmé en plan rapproché dans le même environnement que celui de la séquence précédente, répond au journaliste que l'on voit brièvement en amorce lorsqu'il pose sa première question : « *L'idée de départ a été d'essayer de créer, en dehors de Lausanne et de Genève, un théâtre en Suisse romande, qui soit le théâtre de toutes les autres localités de Suisse romande, et qui fasse ses créations à travers toute la Suisse romande : une fois dans une localité du canton de Fribourg, une autre fois dans une localité de Neuchâtel... nous avons créé Les trois*

sœurs à *La Neuveville par exemple, etc.* ». « *Combien de comédiens avez-vous ?* », reprend le journaliste. « *Eh bien, au départ, le 1^{er} août 1961, nous étions huit, et puis, maintenant, avec tous les services, nous sommes une trentaine pour la préparation du festival de Neuchâtel. [...] Nos comédiens sont parfaitement professionnels. Actuellement nos comédiens peuvent venir de Genève ou Lausanne, avoir été formés à l'École romande d'art dramatique, ou avoir été formés, ce qui est mon cas, dans les centres dramatiques de province en France, ou encore à Paris.* » Le journaliste demande quel accueil le TPR reçoit de la part du public. Charles Joris répond qu'il s'agit du seul aspect sur lequel il est entièrement positif : « *Nous n'avons pas de problème de public au TPR, c'est probablement pour ça que nous continuons à exister.* » La dernière question aborde la situation financière : « *Nous voulons progresser, nous voulons faire maintenant de meilleurs spectacles, nous voulons avoir des moyens plus grands, financièrement parlant, de rassembler le public, faire de la publicité, organiser un système d'abonnement, et nous voulons, d'autre part, nous payer, année après année, davantage, pour parvenir bientôt à un salaire qui soit syndicalement valable. Alors pour réaliser ces beaux projets, il est clair que nous sommes actuellement dans de très grandes difficultés parce que nous n'avons pas l'argent de le faire, et nous lançons un appel au secours* », conclut Charles Joris.

Dans la séquence suivante, le comédien Jean-Claude Perrin est interviewé assis à un bureau. « *M. Jean-Claude Perrin, comment arrivez-vous à vous débrouiller dans la vie courante ?* », demande le journaliste. La question provoque un léger rire du comédien : « *Très mal... Très mal, puisque depuis quelques mois, me voilà marié en plus, alors... ce qui présente pas mal de difficultés supplémentaires. Évidemment, depuis le début que je suis comédien au TPR, la situation financière, le salaire – si on peut appeler ça un salaire – extrêmement bas n'a fait, quand même, que s'améliorer d'année en année. Si bien que maintenant nous arrivons, pour quelqu'un de marié, quand même à 635 francs par mois* », ce qui est, précise-t-il encore « *au-dessous d'un tarif syndical* ». Le journaliste lui demande s'il a la possibilité de travailler à côté de son métier de comédien, « *c'est-à-dire... je pense surtout à la radio, la télévision, la publicité* ». Jean-Claude Perrin explique pourquoi ce n'est pas envisageable de se rendre disponible pour un second emploi rémunéré – le TPR a choisi de travailler en troupe et chaque membre doit être disponible pour ce travail collectif qui occupe un temps plein. « *En plus de ça, nous sommes décentrés. Nous sommes ici à Chézard, loin finalement de Lausanne et Genève...* ».

Le journaliste André Rougemont, brièvement visible à l'image, interviewe le comédien Raymond Braun qui dit travailler au TPR « *depuis la fondation du nouveau Théâtre populaire romand* », cinq ans et demi auparavant. Il évoque la situation financière du TPR qui ne s'est « *guère améliorée, puisque nous sommes en train de monter trois spectacles qui occupent chacun 25 comédiens, et que nous n'avons pas le moyen de pouvoir payer les comédiens à la fin de... à la fin de ce mois par exemple !* ».

Le Français Serge Desnains est, à son tour, interviewé par André Rougemont – les deux hommes se font face à une table basse. « *Serge Desnains, vous occupiez des fonctions au Syndicat des acteurs à Paris, n'est-ce pas ? Est-ce que les conditions que vous avez acceptées pour venir ici au TPR sont conformes aux normes appliquées en France ?* ». « *Non, absolument pas* », répond Desnains. Il développe sa réponse en évoquant le salaire des comédiens dans les Centres dramatiques, payés 1'000 francs par mois : « *Donc 500 francs suisses, ajoutez les 13% et vous*

verrez que nous sommes loin du compte ! » Parlant de la réputation du TPR en France : « *On ne le connaissait pas beaucoup à Paris il y a encore deux ans, mais les comédiens venant du Théâtre populaire romand et allant à Paris en ont parlé – la preuve c'est que je suis venue de cette façon-là –, et je crois qu'à Paris on le connaît de mieux en mieux et on peut peut-être aussi compter [sur] un soutien de la part de Paris.* », conclut Serge Desnains.

Enfin, Annie et Jean-Pierre Basté, un couple de comédiens français, évoquent leur parcours. « *Nous étions à l'École du Centre dramatique de l'Est [Strasbourg] avec Charles Joris, et c'est grâce à lui que nous sommes venus travailler ici.* » Le journaliste leur demande ce qu'ils feraient si le TPR devait « *faire naufrage* ». Jean-Pierre Basté répond qu'ils retourneraient travailler en France et, malgré un salaire « *beaucoup plus décent* » qu'au TPR, ils regretteraient de ne pouvoir participer à une création théâtrale qui leur apporte beaucoup. Annie Basté répond quant à elle qu'elle « *suivrait son mari* », mais elle ajoute qu'ils ne sont pas pessimistes : « *Au contraire, nous pensons tous les deux que nous allons nous en relever, de cette impasse momentanée. Il serait vraiment trop malheureux de travailler cinq ans dans les conditions dans lesquelles nous avons travaillé, avec les difficultés que nous avons connues, pour que maintenant, tout craque.* ».

La séquence suivante, dépourvue de son dans l'élément conservé, montre la troupe au travail : gymnastique en plein air, installation de matériel, essai de costumes.

André Rougemont interviewe ensuite l'administrateur du TPR (Roger Cuneo, qui n'est pas nommé). Celui-ci affirme que la situation empire, car « *la part de subvention qui nous a été attribuée pour 1966 a déjà été dépensée, a déjà été employée, et nous n'avons plus de moyens pour subvenir aux salaires et aux dépenses auxquelles nous aurons à faire face* ». Selon lui, le TPR risque de disparaître : « *Je ne vois pas comment, sans aide extérieure, nous pourrions arriver à finir l'année* ». Évoquant les subventions publiques attribuées au TPR, il précise qu'elles viennent uniquement du Canton de Neuchâtel et de ses communes (35'000 francs du Canton, 5000 francs de la Ville de La Chaux-de-Fonds et 6'000 francs de la Ville du Locle, précise-t-il). « *Vous ne recevez pas de subvention des autres cantons ?* », demande le journaliste. « *Pour le moment pas du tout, non. Pas encore.* ». Concernant le qualificatif "romand" que s'est donné le TPR : « *Est-ce qu'il le mérite vraiment ?* », reprend le journaliste. « *Moi, je crois que oui* », répond Roger Cuneo, « *puisque nous traversons tous les cantons avec chacun de nos spectacles, que nous donnons presque autant de représentations à l'extérieur du canton... en tout cas autant de représentations à l'extérieur du canton qu'à l'intérieur. Nous touchons le canton du Valais, le canton de Fribourg, Genève aussi, et le canton de Vaud [...]* ».

Une brève séquence, en prise de son direct, montre la troupe faisant des exercices vocaux en plein air.

Suit l'interview de Charles Apothéloz, directeur du Centre dramatique romand. « *Le problème du TPR nous concerne tous* », affirme-t-il. « *Je suis convaincu pour ma part qu'un échec du TPR, un échec financier du TPR, serait ressenti dans l'opinion et dans la réalité, comme un recul général du théâtre, dans l'ensemble de la Suisse romande. Et j'aimerais saisir l'occasion pour dire qu'il n'y a pas de concurrence entre le Centre dramatique romand et le Théâtre populaire romand. Nous sommes complémentaires, et nous ne pouvons, nous, jouer dans le canton de*

Neuchâtel, dans le Jura bernois, que s'il y a sur le lieu une troupe vivante, qui s'exprime dans ce lieu. [...] J'ai l'intention de proposer aux autorités qui nous dirigent et qui nous financent que le Centre dramatique romand puisse prendre en charge, la saison prochaine, le TPR dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg, pour une tournée, et nous pourrions ainsi assurer, disons, la vie du TPR pour un ou deux mois. ». Charles Apothéloz évoque d'autres moyens de soutenir les activités du TPR et entend l'aider dans la mesure de ses moyens. Il estime normal que « *le canton d'habitat, le canton du siège social d'une troupe, vienne en aide à une troupe. Il faut que le Canton de Neuchâtel vienne en aide à sa troupe, comme le canton de Vaud vient en aide au Centre dramatique romand et comme la Ville et État de Genève vient en aide au Théâtre genevois* », conclut-il.

La dernière interview, menée par André Rougemont, est celle de Gaston Clottu, président du Conseil d'État neuchâtelois. Celui-ci explique que, durant les dernières années, le Canton de Neuchâtel « *a alloué à ce théâtre des subventions régulières qui n'ont certes pas été considérables, mais qui, tout de même, je le sais, ont été appréciées par les administrateurs* ». Et de préciser que la subvention de 35'000 francs par an doit augmenter à 45'000 francs « *cette année, voulant démontrer un intérêt encore plus grand pour le Théâtre populaire romand en raison de ses difficultés financières* ». Le problème, conclut-il, n'est pas essentiellement neuchâtelois mais romand : « *Voyez-vous, l'on parle beaucoup aujourd'hui de collaboration intercantonale – on peut dire que c'est un disque à la mode, et avec raison ! Nous ne pouvons plus résoudre nombre de nos problèmes sur le plan cantonal. Eh bien je crois que, en l'espèce, précisément, il y aurait lieu que les cantons romands s'entendent pour établir une politique romande intercantonale du théâtre [...]* ».

Le reportage se termine par l'extrait d'un spectacle qui se déroule sur scène, avec costume et décors, probablement lors d'un filage sans public. En prise de son direct, la séquence est filmée depuis la salle d'abord, puis depuis la scène sous deux angles différents. Le monologue suivant est déclamé par une comédienne : « *À la maison. Père tire sur son cigare. "Yann, tu ne voudrais pas me ridiculiser devant mes ouvriers ! Tu ne vas pas sortir dans cette tenue !" Mère fait un bridge avec ses amis. "Éliane, tu joueras avec nous, reste à la maison !" Je les trouve bêtes, et je m'ennuie. Moi j'aime la poésie. Et je recherche l'évasion. Je lève les yeux au ciel : un jour, je serai star, parmi elles !* ». Cris de joie de toute la troupe, puis danse sur une musique jazz.

Commentaire

Spécialement longue pour un sujet du magazine *Carrefour*, cette émission de 20 minutes propose une enquête sur la situation financière précaire du Théâtre populaire romand (TPR). Le long travelling initial d'une minute trente, filmé depuis un véhicule, provient de l'émission *Champ libre* du 17 novembre 1965, elle aussi consacrée au TPR. Cette séquence était certainement accompagnée d'un commentaire introductif qui n'a pas été conservé.

La diffusion du reportage, le 26 mai 1966, intervint après une conférence de presse alarmiste, tenue le 16 mai par le TPR, et le lancement d'une campagne de souscription à l'abonnement de soutien. Non seulement la presse neuchâteloise, mais aussi les grands journaux romands se firent l'écho de la situation dramatique du

TPR et de la discussion qu'elle suscitait sur le mode de financement et les conditions d'existence du théâtre en Suisse romande.

Un article de Freddy Landry, paru dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* en décembre 1959, nous apporte les indications suivantes sur l'acte de fondation du TPR : « *La Société coopérative du théâtre populaire et culturel romand a été fondée, à Neuchâtel, lundi dernier 7 décembre. Les statuts sont adoptés, conseil d'administration et comité directeur ont été désignés. Plusieurs places restent disponibles pour recevoir les représentants d'autres régions de la Suisse romande. Des membres individuels, certaines écoles s'intéressent déjà à cette nouvelle société. Mais celle-ci s'appuie essentiellement sur les milieux coopératifs et syndicaux.* ». On apprend plus loin que la troupe est dirigée par Marcel Tassimot, un homme « *jeune et dynamique* ».

Le TPR donna sa première représentation, *La cruche cassée* de Heinrich von Kleist, dans une adaptation d'Arthur Adamov, le 18 février 1960 à Neuchâtel, sur invitation (*Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 19.2.1960).

En juillet 1960, un article de *L'Impartial* dresse un premier bilan de l'entreprise : « *Le bilan de cette première saison de spectacles est le suivant : 13'000 spectateurs touchés, dont les quatre cinquièmes étaient des gens qui n'avaient jamais mis les pieds au théâtre. Quarante-six représentations dans vingt-six villes, de Genève à Berne, de Couvet à Monthey, et jusque dans les villages de quinze cents habitants à peine. Une dizaine de représentations scolaires : les jeunes gens de dix à vingt ans accueillirent en général avec enthousiasme leur premier théâtre.* ».

En novembre de l'année suivante, on apprend que le "nouveau" Théâtre populaire romand poursuit son travail du côté de Chézard et que la troupe est dirigée par Charles Joris : « *Sous la férule du comédien chaux-de-fonnier et diplômé de la Comédie de l'Est de Strasbourg Joris, une dizaine d'acteurs professionnels vivent depuis plusieurs mois en communauté dans une ferme du Val-de-Ruz, à Chézard, et préparent là deux pièces : Les Murs de la Ville de Bernard Liègme, professeur à Neuchâtel, auteur déjà d'un véritable répertoire, la musique étant l'œuvre du jeune et original compositeur Emile de Ceuninck et les décors d'un autre jeune Chaux-de-Fonnier, Rémy Pellaton.* » (*L'Impartial*, 1.11.1961).

Fondé à l'initiative de Bernard Liègme, qui en sera le dramaturge de 1961 à 1967, avec l'appui des syndicats et des coopératives, le TPR est intimement lié à Charles Joris. Né à Bulle, ayant poursuivi sa vie à La Chaux-de-Fonds, Charles Joris (1935-2015) fut directeur et animateur du TPR de 1961 à 2001. Pendant quarante ans, il s'engagea dans la promotion du théâtre romand professionnel, concrétisant dans le Jura neuchâtelois l'idée d'un théâtre populaire, décentralisé, reflétant les préoccupations et les intérêts des populations environnantes (Theaterlexikon der Schweiz).

La dernière séquence de ce film, qui dure une minute quarante, montre un extrait de la pièce de théâtre présentée à l'Exposition nationale de 1964 sous le titre de *Jeunesse 64*, création collective publiée l'année suivante sous le titre de *Jeunesse 65* et qui s'est encore jouée l'année suivante sous celui de *Jeunesse 66*.

Le Théâtre populaire romand apparaît à neuf reprises dans ce corpus télévisuel neuchâtelois. La première occurrence n'est pas rattachée à une émission en

particulier dans la base de données de la RTS. Sa date de diffusion se situe probablement peu avant celle, le 16 mars 1960, d'un sujet similaire proposé par le magazine d'actualité théâtrale *Spectacles d'aujourd'hui* et qu'elle annonce : « [...] la création de cette nouvelle compagnie », indique le journaliste, « ne saurait naturellement laisser indifférente la télévision, et d'ailleurs nous reviendrons sur [...] les objectifs que s'est fixée cette compagnie, dans notre émission spécialisée d'actualité théâtrale *Spectacles d'aujourd'hui* ». Ces deux émissions furent certainement tournées au même moment – le décor est le même et le journaliste Jo Excoffier vêtu de façon identique. Toutes deux évoquent la création du TPR, dont il est dit qu'il fut fondé à Neuchâtel en décembre 1959, et sa première représentation, *La cruche cassée* de Heinrich von Kleist, donnée le 16 février 1960 à Neuchâtel.

Alors qu'il était dirigé par Charles Joris, le TPR apparaît dans cinq sujets de la collection *Carrefour* (1^{er} juillet et 24 août 1964, 26 mai 1966, 4 octobre et 30 octobre 1968) et dans deux émissions du magazine d'actualité culturelle *Champ libre* (1965-1968), les 17 novembre 1965 et 5 mars 1968.

Références

Gico Vision n° GE0011143177.

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 15 décembre 1959, p. 4 (Freddy Landry, « Pour un théâtre populaire et culturel romand ») ; *ibid.*, 19 février 1960, p. 16 (D. Bo. [Daniel Bonhôte], « Le Théâtre populaire romand est né hier soir en jouant *La Cruche cassée* de Kleist et Adamov ») ; *ibid.*, 17 mai 1966, p. 3 (R. Lw., « Conférence de presse de la dernière chance. "Cinquante mille francs ou la mort" »).

L'Impartial, 21 juillet 1960, p. 11 (« Le Théâtre populaire romand. Une intéressante expérience qui continue ») ; *ibid.*, 1^{er} novembre 1961, p. 29 (J. M. N., « Le nouveau Théâtre populaire romand ») ; *ibid.*, 17 mai 1966, p. 5 (P. K. [Pierre Kramer], « L'existence du TPR est menacée »).

Jeunesse 65, La Cité, Lausanne, s. d., (Théâtre populaire romand, n°10).

Gazette de Lausanne, 21-22 mai 1966, p. 17 (H.-C. T. [Henri-Charles Tauxe], « Chézard : de l'aventure théâtrale à l'aventure financière. Le TPR demande un sursis de 3 ans »).

Theaterlexikon der Schweiz online, page Théâtre Populaire Romand (TPR), La Chaux-de-Fonds NE : [http://tls.theaterwissenschaft.ch/wiki/Th%C3%A9%C3%A2tre_Populaire_Romand_\(TPR\),_La_Chaux-de-Fonds_NE](http://tls.theaterwissenschaft.ch/wiki/Th%C3%A9%C3%A2tre_Populaire_Romand_(TPR),_La_Chaux-de-Fonds_NE) .

Entretien avec Roger Cuneo, ancien administrateur du TPR, courriels à Laurence Gogniat, 15.3.2018.

Entretien avec Joël Aguet, historien du théâtre, responsable romand du *Dictionnaire suisse du théâtre*, courriel à Laurence Gogniat, 12.2.2021.

Répertoire

Index des matières : art et culture ; théâtre.

Index des noms propres : *Carrefour* ; Chézard ; Léopold-Robert (avenue) ; *Cruche cassée (La)* ; La Chaux-de-Fonds ; *Jeunesse 66* ; Sagne (La) ; Théâtre Populaire Romand ; Val-de-Ruz.

Index des patronymes : Adamov, Arthur ; Apothéloz, Charles ; Basté, Annie ; Basté, Jean-Pierre ; Braun, Raymond ; Ceuninck (de), Emile ; Clottu, Gaston ; Cuneo, Roger ; Desnains, Serge ; Joris, Charles ; Liègme, Bernard ; Pellaton, Rémy ; Perrin, Jean-Claude ; Rougemont, André ; Tassimot, Marcel ; Von Kleist, Heinrich.

Les affections pulmonaires. Visite à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, 1967

Titre : Les affections pulmonaires. Visite à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Réalisation : Pierre Nicole

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : Progrès de la médecine

Collaboration : Alexandre Burger (journaliste et producteur), Jean-Claude Diserens (producteur)

Date : lu 23 janvier 1967

Lieux de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, sonore

Durée : 01'15'08"

Format original : 16mm

Lieux de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

Description

Le générique s'inscrit en surimpression sur un lent et précis panoramique effectué dans une salle d'opération avant une intervention. La prise de vue prend pour point de départ les instruments chirurgicaux, montre le patient inconscient et aboutit au luminaire circulaire au-dessus de lui, le scialytique. L'image est accompagnée d'une musique classique de cordes, rythmée et dramatique (on retrouve cet indicatif musical dans les autres génériques de l'émission :

«progrès de la médecine – les affections pulmonaires – visite à l'hôpital régional de la chaux-de-fonds – avec la collaboration de la société médicale de suisse romande – une émission d'alexandre burger et jean-claude diserens – réalisation pierre nicole»

Le reportage débute par l'interview du Dr. Samuel Schneider (son identité n'est pas donnée, ni celle des autres intervenants), en face duquel se tient le journaliste Alexandre Burger, deux micros posés sur la table : « *Docteur, l'Hôpital régional de La Chaux-de-Fonds a été inauguré il y a peu de temps et cela nous a donné envie de venir faire cette émission médicale chez vous, d'abord parce que c'est un hôpital régional et qu'il est toujours heureux que nous puissions présenter des images d'un hôpital de ce genre, et aussi parce que c'est un hôpital qui a des particularités que j'aimerais que vous nous expliquiez en même temps que vous introduisiez le thème de cette émission.* »

Le médecin définit l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds comme un établissement généraliste récemment construit et pourvu d'installations techniques « assez poussées ». Il explique lui-même le but de l'émission. Il s'agit d'une part de présenter un hôpital moderne et, d'autre part, en se concentrant sur les affections pulmonaires, d'aborder un sujet « *qui intéresse votre public* » et qui permette de mettre en valeur des spécialités variées. Il estime « *qu'il est important que le public se rende compte des possibilités d'un hôpital qui n'est pas universitaire et qui offre ainsi des possibilités thérapeutiques qui ne sont peut-être pas très connues du public* ». Fondu au noir.

Procédant selon « un ordre logique », comme l'indique le journaliste, un premier chapitre (env. 16') est consacré au dépistage des affections pulmonaires, présenté par le médecin qui en est le spécialiste. Son exposé porte d'abord sur la prévention et la lutte contre la tuberculose, notamment via les ligues de district qui mènent des campagnes de radiophotographie. Quelques statistiques cantonales sont données et les populations cible définies. Abordant le diagnostic, le médecin présente ensuite trois cas, illustrés au moyen de radiographies éclairées en transparence par le négatoscope : une tuberculose, une bronchopneumonie chronique, une sarcoïdose de Brooks, un kyste thymique. Passant à des radio-photos et à des tomographies projetées au mur, il commente la détection de deux cancers et d'une tuberculose, expliquant comment souvent seule l'intervention chirurgicale permet d'établir le diagnostic. Tout au long du reportage, Alexandre Burger se déplace un micro à fil à la main. Fondu au noir.

Le chapitre suivant (3'30) est consacré au diagnostic différentiel, avec le médecin responsable du service de radiologie. Il s'ouvre sur des rayonnages contenant les dossiers des patients : « *Ce fichier impressionnant est une sorte de symbole du service de radiologie que vous dirigez, docteur* », dit le journaliste. « *On peut mettre combien de radio-photos, là-dedans ?* » « *Environ 160'000, dont un dossier par malade* », répond le médecin, qui énumère ensuite les différents appareils de radiologie de son unité. Les deux hommes se déplacent – on s'arrête brièvement sur deux femmes travaillant dans un bureau – et, après un fondu au noir, nous retrouvons le journaliste et le chef de service de radiologie auprès d'un appareil de tomographie. Le médecin en détaille l'utilité – deux clichés sont insérés au montage, une radiographie standard et une tomographie « *qui permettra de préciser l'étendue de la lésion* » –, puis il en explique le fonctionnement. Démontrant la mobilité de l'appareil, le médecin demande à une technicienne, qui se trouve dans une cabine attenante et dont on ne voit que les mains, d'enclencher la machine. Celle-ci se meut en l'occurrence selon un plan hypocycloïdal correspondant aux examens osseux. Après cette démonstration « *un peu symbolique* », Alexandre Burger conclut la séquence : « *Nous allons maintenant passer à un certain nombre d'expériences que nous allons faire avec d'autres de vos collègues qui travaillent au service de radiologie et viennent se servir de vos instruments.* » Fondu au noir.

Après le dépistage et les examens radiologiques, il est nécessaire de préciser diagnostic et pronostic pour déterminer si le patient pourra bénéficier d'une opération, explique un nouvel interlocuteur. Les dimensions modestes de l'établissement permettent d'établir une collaboration étroite entre collègues et de pratiquer en une seule fois des examens spécialisée, ce qu'il illustre par un schéma : bronchoscopie, médiastinoscopie, artériographie. Les trois spécialistes sont présents. Le journaliste se tourne vers le médecin-chef ORL, qui décrit une bronchoscopie effectuée sous anesthésie générale. « *Cette méthode consiste à introduire par la bouche, dans la trachée, un long tube. Et on regarde à travers ce long tube comme à travers un long trou de serrure, et on peut voir les modifications à l'intérieur, donc, de la trachée et du poumon.* » Le journaliste intervient : « *C'est ce que nous allons d'ailleurs voir dans un film que nous avons pris ici, et vous allez nous l'expliquer par l'image* ». Commenté en *off* par le médecin, le film est montré en plein écran. Il en est de même pour une médiastinoscopie que son opérateur commente en *in* et en *off*. L'artériographie veineuse et sa visualisation télévisée sont

montrées et commentées en direct. « Voilà, l'examen est terminé », indique le médecin. Les remerciements du journaliste concluent la séquence (8').

Le chapitre suivant (9') se déroule aux laboratoires d'analyse médicale (hématologie, chimie, sérologie) On aperçoit brièvement une laborantine de dos, assise devant un microscope. Le journaliste interroge le chef de service, docteur en chimie, sur les différentes unités du service. Ce dernier présente un appareil comptant automatiquement les globules rouges et blancs contenues dans le sang. A une question sur l'automatisation, il répond que « *l'on peut concevoir des laboratoires qui, dans l'avenir, seront presque entièrement automatisés, pour celui concerne la chimie.* »

Les deux hommes se déplacent dans le couloir du service, où des armoires coulissantes stockent instruments et produits. On aperçoit durant cette séquence un technicien et certains dispositifs du tournage. Dans un des locaux, une laborantine est occupée à effectuer la mesure des bicarbonates contenus dans le sang au moyen d'un microgazomètre. Le chef du laboratoire explique le fonctionnement d'un spectrophotomètre.

La visite du service se termine par la présentation d'instruments destinés à déterminer les groupes sanguins. Le journaliste se tourne vers le chef du service de médecine interne, présent dans le lieu : « *Docteur, sommes-nous au bout de tous ces examens, ces explorations médicales ?* ». « *Pas tout à fait. L'exploration médicale comporte encore de nombreux appareils* », répond le médecin, qui cite l'électrocardiogramme, « *que tout le monde connaît, je n'insiste pas* », ainsi qu'un appareil qui permet de tester les fonctions pulmonaires. « *Peut-être qu'avant de conclure* », dit-il enfin, « *il conviendrait tout de même de rappeler un examen qui est l'examen fondamental en médecine, c'est-à-dire... c'est le dialogue avec le malade, ce que nous appelons l'interrogatoire, ou si vous voulez l'anamnèse, [...] ce que nous ne pouvons pas faire ici bien entendu, ça ne se démontre pas, heureusement peut-être, le malade n'étant pas un robot, mais un être humain. Et il est évident que cet examen médical est à la base de tout traitement médical, de toute fonction médicale. Nous en reparlerons d'ailleurs tout à l'heure si vous le voulez bien, à propos du traitement de ces malades.* » La séquence se conclut sur un plan de la laborantine à son microgazomètre.

Le chapitre suivant (28') est consacré au traitement. Le chef du service de médecine interne et le chirurgien-chef sont assis face au journaliste, deux micros posés sur la table ; à travers la fenêtre, on aperçoit le toit enneigé d'un immeuble. « *Eh bien, je peux dire que nous avons maintenant une impression remarquable de tout l'équipement technique de l'hôpital* », commence Alexandre Burger. « *Nous avons vu beaucoup de choses, beaucoup de choses techniques. Il conviendrait d'aborder maintenant un autre aspect, me semble-t-il, tout aussi important, peut-être encore plus important, qui est celui du traitement.* »

Le médecin-chef insiste en préambule sur deux points qu'il juge essentiel de bien faire comprendre. Il précise d'une part que la médecine est devenue tellement complexe qu'elle implique obligatoirement un travail d'équipe et de spécialistes, où le médecin traitant occupe une place très importante, et que le malade doit participer à ce travail et être très bien informé en particulier dans le cas d'une maladie chronique comme la tuberculose pulmonaire. Le deuxième point est en relation avec ce qui a été montré jusqu'ici : « *Vous avez vu plusieurs aspects très techniques de cet hôpital*

et j'aimerais que ça ne donne pas lieu à une fausse interprétation de notre médecine, en ce sens qu'il est bien entendu que tous les malades qui ont été traités, qui sont examinés ou qui sont opérés, ont été préalablement soumis à un examen médical approfondi et complet. Il ne s'agit pas d'un organe, d'un poumon en l'occurrence, il ne s'agit pas non plus d'un cas, mais il s'agit d'un malade, c'est-à-dire d'un être humain dans tout son ensemble, avec sa personnalité et tout son contexte social, psychologique, etc. » Il énumère ensuite trois méthodes de traitement, en insistant sur leur complémentarité. Pour la tuberculose pulmonaire, la cure de repos, le traitement médical par antibiotiques, (« qui ont révolutionné le traitement médical de la tuberculose pulmonaire ») et l'intervention chirurgicale ; pour le cancer du poumon, le traitement médical par antimitotiques et la chirurgie.

Le journaliste enchaîne : « *Peut-être pourrions-nous profiter de ce que tout est tellement bien organisé ici pour, nous aussi, vous apporter la télécaméra qui va nous permettre de visiter un peu les lieux d'abord avant que nous parlions de l'opération.* » Le chirurgien insiste pour situer l'intervention chirurgicale dans le cadre d'un plan de thérapie globale et non pas comme une ressource extrême, avant qu'Alexandre Burger n'enchaîne : « *Et alors cette caméra, que nous pourrions télécommander d'ici, n'est-ce pas, va nous permettre de visiter les lieux et de les visiter dans les conditions d'asepsie remarquables que j'aimerais bien que vous nous commentiez au passage.* » La caméra téléguidée et l'opérateur aux commandes ne nous sont pas montrés, ni la manière dont les images sont vues par le médecin et Alexandre Burger.

La séquence filmée en caméra télécommandée suit un patient et nous introduit dans le couloir du bloc opératoire aseptisé, puis dans la salle d'anesthésie où le patient est installé sur la table d'opération, anesthésié et installé, enfin dans la salle d'opération. Les étapes sont commentées en off par les questions du journaliste et les propos du chirurgien-chef.

Retour au lieu de l'entretien, où il semble que les images parviennent. Le chirurgien présente brièvement les trois interventions qui vont être montrées : dans le cas d'un cancer, une ablation totale d'un poumon (pneumosectomie), pour une tuberculose une lobectomie pulmonaire (ablation d'un lobe du poumon), pour une pleurésie chronique une décortication (pleurectomie).

Les opérations sont filmées d'abord en plan large, puis en très gros plans, la caméra placée au-dessus de la table d'opération permettant de détailler le geste chirurgical. Muettes, ces images sont commentées par le chirurgien en dialogue avec le journaliste. Au cours des trois opérations, leur voix passe alternativement du off commentant les images au in de l'interview.

Au terme de cette séquence, le journaliste reprend son dialogue avec les deux médecins. La discussion porte sur la façon dont se conçoit le traitement des patients, entre intervention chirurgicale, chimiothérapie ou radiothérapie, ce qui permet aux médecins de répéter le principe d'une complémentarité ou d'une association des thérapies.

Le chapitre suivant (3'30) nous mène dans la salle de radiothérapie, le « *local de la bombe au cobalt* », comme le nomme le journaliste, « *une invention qui est très récente – on en a parlé dans le grand public* », ajoute-t-il. Le chef du service explique les effets de l'irradiation par le cobalt 60 (anti-inflammatoire, destruction de cellules) et le fonctionnement de la machine. Quelques plans sont filmés à partir de la cabine,

protégée des rayons, d'où opère la technicienne. Celle-ci rejoint les deux hommes pour effectuer une démonstration des mouvements de la machine correspondant en l'occurrence à une radiothérapie dite pendulaire. Le journaliste relève la présence au mur de la pièce d'une vue des Alpes et en demande la raison : « *Comme cette chambre est assez austère, nous avons essayé de l'égayer, nous avons mis un paysage montagnard qui donnera au malade l'impression de ne pas être enfermé, qu'il ne souffre pas trop de claustrophobie* », explique le radiologue. « *Toujours le souci du moral du patient !* », commente Alexandre Burger. Fondu au noir.

Le chapitre conclusif (3') a pour thème celui qui est « au centre de vos préoccupations à tous », le malade. Il réunit autour d'une table et de quatre microphones le journaliste et trois représentants du corps médical : le chirurgien-chef avec lequel le reportage a commencé, un médecin traitant et une infirmière sociale, Mlle Frainier, chargée de suivre la réintégration sociale des patients. La discussion porte sur la prise en charge du patient à sa sortie de l'hôpital.

La dernière question du journaliste s'adresse au chirurgien : « *J'aimerais vous demander, docteur, en conclusion, si vous pensez que l'instrument de travail que vous avez entre vos mains va vous permettre de satisfaire les besoins de la population de La Chaux-de-Fonds.* » « *Oui, oh ben certainement, je ne peux me déclarer que satisfait de cet hôpital. Si je puis dire une chose, c'est que les patients ne doivent pas avoir peur de la thérapeutique. Il faut qu'ils aient peur de la maladie dont ils sont atteints, mais pas de l'hôpital.* »

Le générique de fin s'inscrit en surimpression sur l'image de deux radiographies d'une cage thoracique, accompagné d'une musique classique rythmée et dramatique :

« progrès de la médecine – les affections pulmonaires – visite à l'hôpital régional de la chaux-de-fonds – avec la collaboration de la société médicale de suisse romande – présentation alexandre burger – réalisation pierre nicole ».

Commentaire

Les affections pulmonaires. Visite à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds fut diffusé lundi 23 janvier 1967 à 21h 25. Dans la présentation de l'émission, le Radio TV Je vois tout met l'accent sur la tuberculose : « [...] on ne saurait considérer que la tuberculose a cessé d'être une menace pour la santé publique tant que le nombre des enfants atteints pas l'infection avant l'âge de 14 ans n'est pas tombé à moins de 1% ». Tout en ne précisant pas la nature des efforts techniques particuliers que l'émission avait exigé dans la volonté de rendre les choses visibles, y compris en salle d'opération (la captation télécommandée n'est pas commentée), l'article conclut en soulignant : « Cette réalisation n'est pas allée sans difficultés, mais c'est son mérite de les avoir surmontées pour mieux informer le public sur une maladie qu'il méconnaît, peut-être parce qu'il croit, justement, la connaître. Informer en montrant, c'est le souci en même temps que la raison de "Progrès de la médecine". »

Le défi que représenta la réalisation de cette émission s'observe ponctuellement lorsque le dispositif du tournage apparaît à l'image. C'est notamment le cas dans le troisième "chapitre", lorsqu'Alexandre Burger et le Dr. Robert Zender se déplacent dans les locaux du laboratoire et qu'un technicien s'emploie à rassembler des mètres de câbles après leur passage. Le montage de cette scène, qui présente une

continuité sonore, indique que deux caméras y furent employées successivement. Mobilisation des médecins-chefs, caméra télécommandée, abondante production antérieure de matériel visuel, dont plusieurs opérations, longs travellings accompagnant la déambulation du journaliste et de ses interlocuteurs dans les couloirs et les locaux de l'hôpital, tout témoigne d'une opération qui prit du temps.

Malgré son envergure, cette émission tournée à La Chaux-de-Fonds eut très peu d'écho dans la presse neuchâteloise. Deux jours avant sa diffusion, elle fut annoncée dans le programme TV de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* par une présentation illustrée d'une photo du Docteur Schneider : « *Le chirurgien en chef de l'hôpital de la [sic] Chaux-de-Fonds a conduit la visite de la télévision* », indique la légende. Comme dans le *Radio TV Je vois tout*, le texte s'attarde en premier lieu sur la tuberculose : « Il y a aujourd'hui dans le monde quinze millions de tuberculeux. La tuberculose tue chaque année trois millions d'hommes et de femmes. [...] » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 21.1.1967).

Souvent ironique envers la TSR, Landry signale dans sa chronique TV la « *visite rendue par la TV lémanique aux "cousins" de province, à l'admirable hôpital de la [sic] Chaux-de-Fonds. Merci !* ». Du contenu de l'émission, il dit ceci : « *Comme presque toujours, de la grande, de l'intelligente information destinée à donner confiance en la médecine, les multiples possibilités d'un hôpital. Les caméras nous montrent un peu trop souvent des hommes qui dialoguent. Je changerais volontiers les plans du "patron" TV Burger contre des descriptions plus complètes d'instrument.* » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 25.1.1967).

Curieusement *L'Impartial*, quotidien publié à La Chaux-de-Fonds, ne consacra pas d'article à cette mise en valeur du nouvel hôpital régional.

Aucun médecin n'est désigné par son nom au cours de l'émission. Le reportage débute et se clôt par les propos du Dr. Samuel Schneider (*1923), qui avait été nommé chirurgien-chef à La Chaux-de-Fonds en 1965 (*L'Impartial*, 15.6.1965). Les collègues suivants de Schneider sont identifiés, par ordre d'apparition : Claude Jacot, chef du service de radiologie ; Georges Terrier (1921-2011), chef du service d'oto-rhino-laryngologie ; Robert Zender (†2005), chef des laboratoires d'analyse médicale ; Bernard Courvoisier (1917-2009), chef du service de médecine interne. Seule nommée, Mademoiselle Frainier est identifiée comme étant Béatrice Frainier (†2012), autorisée en juin 1967 par le Conseil d'État, alors qu'elle est domiciliée à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière (*Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 9.6.1967).

Inauguré en juin 1966, le nouvel Hôpital de La Chaux-de-Fonds remplaçait celui de 1898 construit sur le même site, rue de Chasseral 20. Malgré les améliorations successives apportées au cours de la première moitié du XX^e siècle, la décision fut prise de construire un établissement entièrement neuf. Le nouvel hôpital fut financé par l'impôt communal : « *Pour la première fois, tous les Chaux-de-Fonniens ont été appelés à contribuer à la construction de leur Hôpital. Celui de la rue de la demoiselle, celui de la rue Sophie-Mairet et l'Hôpital d'enfants ont tous été construits*

grâce à des souscriptions, à des dons, ou à des prélèvements sur le fonds capital de l'Hôpital, constitué lui aussi par des dons. » (Edgar Tripet, 1966).

En juillet 1960, le peuple chaux-de-fonnier vota le crédit de plus de 16 millions de francs que lui demandait le Conseil communal, acceptant de payer pendant trente ans une contribution spéciale de 3 à 7% de l'impôt communal. Le nouvel Hôpital coûta finalement 32 millions de francs, deux fois plus qu'initialement prévu.

Dans un discours prononcé lors de la cérémonie d'inauguration, le 27 juin 1966, le Dr. Georges Terrier, président du Collège des médecins-chefs, souligna que « *de la détermination d'une Cité est né le Nouvel Hôpital. Construit à la mesure des techniques les plus récentes, il est un magnifique instrument, doté d'un équipement moderne, d'un matériel perfectionné et bénéficiant, pour l'avenir, des meilleures conditions d'efficacité. Ses dimensions, ni trop petites ni trop grandes, lui permettent de contenir un éventail complet de services spécialisés et de rester quand même à l'échelle humaine pour pouvoir abriter une médecine personnelle et directe.* » (Jean-Claude Vergriete, 2000). La modernité du nouvel Hôpital fut unanimement saluée, comme en témoigne le Dr. Antoine de Torrenté : « *Je me souviens avec émotion avoir pénétré en octobre 1966, comme assistant, dans le service du Prof.*

Courvoisier, dans un grand hôpital qui dégageait une impression de modernité et de fonctionnalité intense alors assez unique en Suisse : lits électriques, la plupart des chambres à un ou deux lits, cabinets de toilette pour chaque chambre, stérilisation centrale (une absolue nouveauté pour l'époque) ; bref, une réalisation dont le peuple chaux-de-fonnier pouvait être fier à juste titre. » (Antoine de Torrenté, 1998).

En janvier 1967, au moment où fut tourné *Les affections pulmonaires*, l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds comptait 400 lits, comme le précisa le Dr. Robert Zender au cours de l'émission.

Le bâtiment du nouvel hôpital fut complété et transformé de façon importante au tournant des années 1990. À partir des années 2000, l'institution dut composer avec le projet d'un hôpital cantonal sur un site unique (HNE), impliquant une identité nouvelle et de nombreuses restructurations.

La Télévision romande filma la pose de la première pierre du nouvel hôpital le 27 juin 1962, reportage diffusé le 29 juin dans l'émission d'actualités régionales *Carrefour*.

En 1969, l'émission d'orientation professionnelle pour les jeunes *Vie et métier* consacra un sujet à la profession d'infirmière (diffusé le 4 décembre 1969), qui fut entièrement tourné à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (voir la notice *Infirmière assistante*, Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969).

L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds apparaît dans plusieurs documents filmés durant les années 1960. Le DAV conserve les films 8 mm en couleur réalisés par André Montandon (1923-1989). Membre du Club des cinéastes amateurs des Montagnes neuchâteloises, André Montandon filma plusieurs opérations chirurgicales (*La Césarienne, Voix perdue et retrouvée, La Cataracte*) à l'époque où il était directeur administratif de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (1952-1964). Entre 1961 et 1964, il documenta le chantier de construction du nouvel Hôpital (voir Filmographie neuchâteloise, t. 2, n°139, 140, 157, 159).

Le Ciné-journal suisse consacra trois reportages à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, dont un à son inauguration (voir *ibid.*, n°159, 200, 240).

Progrès de la médecine fut durant près de quinze ans, de décembre 1959 à février 1973, le magazine médical de la Télévision romande. Il était présenté par Alexandre Burger et proposait des reportages et des enquêtes d'une durée d'une heure environ.

Le journaliste Alexandre Burger (1920-2009) débuta à la Télévision romande comme commentateur spécialisé en aéronautique, avant de se tourner vers l'information. Dès 1958, il participa à la création de deux importantes émissions, *Progrès de la médecine* avec Jean-Claude Diserens et *Continents sans visa*, dont il fut un des producteurs. Nommé directeur de l'information en 1965, il accéda à la direction des programmes en 1972, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1982.

Après avoir débuté une carrière de comédien en France, le réalisateur Pierre Nicole entra à la Télévision romande comme assistant en juillet 1963. Il fut formé sur place par les réalisateurs Jean-Claude Diserens, Claude Goretta, Raymond Barrat, Paul Siegrist et Michel Soutter. Dès 1966, Pierre Nicole fut réalisateur pour *Canal 18/25*, *Regards*, *Carré Bleu* ou encore *Temps Présent*. Durant sa formation, il fut également producteur des émissions religieuses. Président du syndicat romand AETS (Association des employés de la Télévision suisse) dès 1969, Pierre Nicole quitta la Télévision au début 1972, licencié avec cinq autres collègues lors de la fameuse crise de 1971. Rappelons que ce conflit idéologique entre les responsables du programme et la Direction devait aboutir à un jour de grève et au licenciement de deux productrices, deux réalisateurs et deux journalistes mis en cause pour avoir diffusé un rapport très critique envers la Direction. Par la suite, Pierre Nicole revint au Théâtre et joua notamment sous la direction d'Alain Knapp, François Rochaix, Georges Wod ou Jean-Claude Bourbault. Il est fondateur de la ligue d'improvisation théâtrale suisse et du Théâtre Lamartine à Genève en 1989, et depuis 2000, directeur artistique du Théâtre Le Colombier, dans le sud-ouest de la France (Les Cabannes).

Références

Gico Vision n° GE9506133227.

L'Impartial, 15 juin 1965, p. 5 (« Le docteur Samuel Schneider se présentera à la population »).

Radio TV Je vois tout, 19 janvier 1967, n°3, p. 20 (P.-P. R. [Pierre-Pascal Rossi], « Progrès de la médecine. Les affections pulmonaires »), et p. 28 (programme TV).

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 21 janvier 1967, p. 17 (rubrique Sélection – Programme TV, « Progrès de la médecine. Visite à l'hôpital de la [sic] Chaux-de-Fonds ») ; *ibid.*, 25 janvier 1967, p. 9 (Freddy Landry, « Critique TV. Deux bonnes émissions. "Progrès de la médecine" (Suisse, lundi) ») ; *ibid.*, 9 juin 1967, p. 3 (« Autorisations »).

Tripet, Edgar, *Les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds*, Imprimerie des Coopératives Réunies, La Chaux-de-Fonds, 1966.

De Torrenté, Antoine, « L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds : de la charité à la modernité », in *Revue médicale de la Suisse romande*, tome 118, mars 1998, p.189 sq.

Vergriete, Jean-Claude, (sous la dir. de), *L'hôpital centenaire sur son site actuel*, Ed. de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, Genève, 2000.

Frédéric Zimmermann, Eric Burnand, *Guerre froide à la TSR*, 29.4.2009 (Histoire vivante). En ligne : www.rts.ch/archives/tv/information/3474963-guerre-froide-a-la-tsr.html.

Entretien avec Pierre Nicole, courriels à Laurence Gogniat, 30 janvier et 3 février 2017.

Histoire de la Télévision suisse romande, Biographies, Alexandre Burger, page consultée le 6.5.2019 : www.histoiredelatsr.ch/bio-burger.html.

« Les années 1970. Crise à la TSR », page consultée le 24.12.2019: <http://www.histoiredelatsr.ch/tsr-70.html>.

Aude Joseph, *Neuchâtel. Un canton en images. Filmographie tome 2 (1950-1970)*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2019.

Répertoire

Index des matières : broncoscopie ; caméra télécommandée ; cancer ; bloc opératoire ; chirurgie ; hôpital ; maladie pulmonaire ; médiastinoscopie ; microgazomètre ; négatoscope ; opération chirurgicale ; pleurésie ; radiologie ; santé publique ; scialytique ; spectrophotomètre ; tomographie ; tuberculose.

Index des noms propres : Chaux-de-Fonds (La) ; Hôpital de La Chaux-de-Fonds ; *Progrès de la médecine* ; Société médicale de Suisse romande.

Index des patronymes : Courvoisier, Bernard ; Diserens, Jean-Claude ; Nicole, Pierre ; Burger, Alexandre ; Frainier, Béatrice ; Jacot, Claude ; Montandon, André ; Schneider, Samuel ; Terrier, Georges ; Torrenté, Antoine de ; Robert Zender.

* [Rencontre avec la cycliste Cosette Québatte, Les Verrières], 1967

Titre : [Rencontre avec la cycliste Cosette Québatte, Les Verrières]

Réalisation : (pas d'information)

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : Avant-première sportive

Collaboration : Bernard Vité (journaliste)

Date : ve 6 octobre 1967

Lieu de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, sonore

Durée : 14'20"

Format original : 16mm

Lieu de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

[Accès en ligne](#)

Description

Le reportage s'ouvre par le plan, filmé en travelling arrière depuis un véhicule, d'un coureur cycliste, dont le cadrage serré ne fait voir que les jambes et les mains. Un standard du jazz, *Work Song*, dans une version instrumentale, accompagne ces premières images et reviendra à plusieurs reprises durant le reportage. En voix off, le journaliste Bernard Vité annonce : « *C'est le cyclisme qui ouvre notre émission ce soir. Mais un cyclisme insolite...* », alors que la caméra, en élargissant le champ, nous permet de découvrir que le coureur est une jeune femme. « *Nous vous présentons Cosette, la seule cycliste féminine suisse de compétition, Québatte de son nom, jeune Jurassienne des Verrières, employée de bureau de son état et grande adepte de sport. Mais pourquoi avoir choisi le cyclisme ?* ».

C'est à quoi répond Cosette Québatte, vraisemblablement interviewée dans le salon familial. Elle indique avoir 17 ans, évoque sa passion pour le sport, le cyclisme en particulier, depuis qu'elle est enfant. Le journaliste, hors-champ, lui demande : « *On pourra peut-être vous dire que le sport cycliste n'est pas un sport féminin. Qu'est-ce que vous répondrez ?* ». « *Je répondrai que d'autres sports ne sont pas aussi féminins et qu'ils ne se font pas critiquer.* ». Différents sports sont évoqués pour leur caractère "féminin" ou non. Le cyclisme, reprend le journaliste, « *c'est l'un des sports les plus difficiles au point de vue physique. Est-ce que ce n'est pas trop difficile pour une femme, quand même ?* ». « *En général, une femme n'ira jamais au bout de ses forces, de ses limites* », répond Cosette Québatte. « *Souvent, on fournit des efforts assez violents, mais après une épreuve, on redevient très féminine !* ».

Dans la séquence suivante, filmée en extérieur, Bernard Vité, de dos, micro à la main, interviewe Pierre Guinchard, médecin officiel du Tour de Romandie, « *par conséquent particulièrement qualifié pour parler du cyclisme* », spécifie le journaliste. Le docteur Guinchard estime qu'aucun sport de compétition ne se prête à une pratique féminine, en particulier en raison de la notion de record et par conséquent de l'impossibilité de pouvoir « *parler de véritable compétition au sens où on l'entend*

pour le sport masculin ». Si certains sports de compétition « *parfaitement valables* », comme le tennis, le tennis de table, le ski, l'alpinisme ou la natation, lui paraissent accessibles à « *la femme* », les efforts exigés par le cyclisme de compétition l'en excluent.

« *Nul n'est prophète en son pays* », enchaîne le journaliste et l'on retrouve Cosette, brièvement sur son vélo, puis en interview. Elle espère que d'autres filles viennent à la compétition en Suisse et évoque son entourage, plutôt encourageant à son égard.

Alors que les images montrent la jeune cycliste à l'entraînement dans des paysages jurassiens, une version instrumentale de *Work Song* en fond musical, le journaliste commente en voix off : « *Et voici Cosette Québatte sur la route. Elle s'entraîne en pleine saison deux fois par semaine et elle couvre en moyenne 55 km à chaque séance dans les environs de son village ou en France. [...] C'est la première année seulement que Cosette s'entraîne véritablement selon des directives précises, celles de son entraîneur de Dijon, Monsieur [Gaston] Voisin.* ». Il mentionne également les compétitions auxquelles Cosette Québatte a déjà pris part, essentiellement des critériums, et précise qu'elle participera sous peu à sa première compétition en Suisse. « *Il y a peu d'épreuves en ligne et pas du tout de course par étapes, jugées trop difficiles pour une femme. [...] Précisons pour la petite histoire que la première épreuve officielle dont elle prit le départ fut précisément le Championnat du monde 1966, avec un maillot tricoté par sa mère.* ». Le dimanche suivant, elle participera à sa première épreuve en Suisse, la course pour Gentlemen, à La Chaux-de-Fonds.

Le coureur cycliste professionnel suisse, René Binggeli, est interrogé à son tour. Il s'oppose au cyclisme féminin, une discipline dans laquelle les femmes n'ont absolument pas leur place : « *Eh bien, nous parlons de Cosette, cette charmante Cosette qui fait du vélo, une "coureuse suisse", comme on dit. J'ai eu l'occasion de la voir aux Championnats du monde, j'ai parlé avec elle, c'est une très très gentille fille. Mais... mon avis sur le sport pour femmes... je suis contre [...]. Je trouve que c'est un sport beaucoup trop dur pour une femme. Quand on la voit sur la bicyclette en train de souffrir, tirer dessus, je sais pas... à mon avis, c'est pas sa place. [...] J'admire un peu, justement, Cosette, parce que... les difficultés qu'on a... par exemple un coureur professionnel, déjà... alors je m'imagine un peu ce que ça doit être pour une femme où il n'y en a qu'une en Suisse !* ».

Une musique instrumentale entraînante en fond sonore, la séquence suivante montre Cosette Québatte pédaler démonstrativement en extérieur sur le home-trainer qu'elle utilise durant l'hiver. « *Le médecin, le corps professionnel ne sont pas favorables au cyclisme féminin* », résume le commentaire. « *Nous leur avons donné la parole après avoir entendu Cosette Québatte défendre son sport. Il est possible que d'autres coureurs, d'autres médecins soient favorables, comme vous l'êtes peut-être. Notre rôle n'est pas de prendre parti. Le cyclisme féminin a ses détracteurs, il aussi ses partisans, telle cette saine et volontaire Cosette qui nous a conquis, une Cosette parfaitement consciente de l'étonnement qu'elle suscite, et dont il faut bien avouer qu'au contraire d'autres sportives, l'exercice physique n'a pas altéré la féminité.* ».

Le reportage se termine par une dernière séquence d'interview. Cosette Québatte mentionne les sports qu'elle pratique en dehors du cyclisme (ski de fond, ski alpin, cross et culture physique), parle du statut semi-professionnel et de la condition des femmes cyclistes européennes dont elle a fait connaissance, de l'aide qui lui a été

accordée par l'Union cycliste suisse pour les deux championnats du monde auxquels elle s'est inscrite, remerciant au passage Louis Perfetta, l'un des dirigeants de l'UCS. Elle déplore l'absence de compétition en Suisse et précise qu'elle compense cette absence en faisant partie de l'équipe féminine de Dijon. Elle évoque enfin la forme que prend la rivalité entre cyclistes féminines (« *Ce qu'il y a de bien chez les filles, c'est que chacun roule pour soi. Il n'y a pas d'arrangement avec les filles* »). Interrogée sur la régularité des sprints, elle répond qu'il y a des tirages de maillots, des coups de coude et autres obstructions, ce qui entraîne le journaliste à une dernière remarque : « *Ça peut se terminer par des crépages de chignon, ça, une fois la ligne d'arrivée franchie ?* ». À quoi, Cosette Québatte répond en riant : « *Ah, peut-être, oui...* ».

Commentaire

Originaire des Verrières, Cosette Québatte (*1950) s'illustra dans plusieurs sports de compétition durant les années 1960 et 1970. Membre du Ski-club des Cernets-Verrières, elle fut notamment championne suisse de ski de fond 1968. Férue de vélo, la Verrisanne participa à sa première course sur route à 16 ans, le 27 août 1966, lors des Championnats du monde de cyclisme sur route au Nürburgring en Allemagne (*Pour Tous*, 30.8.1966). Alors que les fédérations cyclistes suisses peinaient à intégrer les sportives, Cosette Québatte fut l'une des pionnières de sa discipline et devint la première femme licenciée par l'Union cycliste suisse.

Thématisant la place des femmes dans le cyclisme, le portrait que lui consacre *Avant-première sportive* fit l'objet d'un entrefilet dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* (7.10.1967). Dans le *Radio TV Je vois tout* (28.9.1967), c'est sous le titre « Cosette et la bicyclette » que l'émission fut présentée : « *D'elle on ne sait presque rien... Elle habite dans le canton de Neuchâtel, elle fait de la bicyclette... On dit qu'elle est sportive, et jolie aussi, ce qui va souvent de pair [...].* » La référence au physique agréable de Cosette Québatte (« *fait à signaler, car Cosette n'a rien du type "championne mastodonte"* », *L'Impartial*, 15.1.1968) est presque systématique dans les articles de l'époque, aux accents généralement machistes.

L'Association neuchâteloise des journalistes sportifs attribua à Cosette Québatte son Mérite sportif 1967, comme le rapporte *L'Impartial* (30.1.1968) : « *Fidèle à sa ligne de conduite, l'association a tenu à récompenser une fois de plus une sportive véritablement amateur. Âgée de 17 ans et demi, Cosette Québatte est en effet, pour les journalistes neuchâtelois, un exemple pour toutes les jeunes filles qui veulent faire du sport.* ».

Le Prix des Gentlemen est une épreuve qui associe des équipes composées d'un ancien professionnel et d'un-e jeune amateur-e. Celle à laquelle Cosette Québatte participa à La Chaux-de-Fonds eut lieu dimanche 8 octobre 1967, deux jours après la diffusion du sujet par la Télévision romande.

Le Dr. Pierre Guinchard était le médecin officiel de l'Union cycliste suisse. La carrière de coureur cycliste professionnel du Genevois René Binggeli (1941-2007) se déroula entre 1960 à 1968.

Notre corpus comprend une autre émission d'*Avant-première sportive* dans laquelle intervient Cosette Québatte. Diffusé une année plus tard, le 13 septembre 1968, ce

sujet d'une durée d'une minute quarante est filmé au stade de la Charrière à La Chaux-de-Fonds. Cosette Québatte est interviewée au sujet de sa première course en Suisse. Elle évoque l'accident l'ayant empêchée de concourir à Imola. On voit ensuite la jeune cycliste préparer son vélo et se mettre en route sur la piste du stade. Ce sujet est suivi d'une interview de René L'Eplattenier, président du Vélo-Club chaux-de-fonnier Francs Coureurs, qui organise l'arrivée d'étape et la course contre la montre du Tour de l'Avenir cycliste à La Chaux-de-Fonds, samedi 14 septembre 1968 (durée : 2'10").

Avant-première sportive était un magazine d'une vingtaine de minutes. Diffusé à partir de février 1965 et jusqu'à fin janvier 1975, il présentait les principaux reflets sportifs de la semaine. Quarante-sept émissions de notre corpus proviennent de cette collection. Quinze d'entre elles concernent le FC La Chaux-de-Fonds.

Après des études de droit et un stage de journaliste à la *Tribune de Lausanne*, Bernard Vité (1941-1986) était entré à la TSR en 1965 et fera carrière au service des sports de la maison.

Ce document est accessible en ligne : <https://www.rts.ch/archives/tv/sports/avant-premiere-sportive/11160185-le-velo-de-cosette.html>

Références

Gico Vision n° GE0711232740 (6.10.1967), GE0804100733 (13.9.1968).

Pour Tous (hebdomadaire suisse, consultable en ligne sur Scriptorium), 30 août 1966, p. 11 (Serge Lang, « Cosette Québatte – La future Marielle de chez nous ? »).

Feuille d'Avis de Lausanne, 31 août 1966, p. 3 (« En vedette ») ; *ibid.*, 4 septembre 1967, p. 27 (« Cosette Québatte dernière... mais contente ») ; *ibid.*, 7 octobre 1967, p. 3 (« Une Verrisanne à l'écran ») ; *ibid.*, 20 janvier 1968, p. 18 (« Cosette Québatte, championne suisse de fond »).

Radio TV Je vois tout, 28 septembre 1967, n°39, p. 73 (programme TV) ; *ibid.*, 23 janvier 1986, n°4, p. 62 (Christian Fehlbaum, « La disparition de Bernard Vité »).

L'Impartial, 15 janvier 1968, p. 17 (André Willener, « Cosette Québatte, championne suisse de fond ») ; *ibid.*, 30 janvier 1968, p. 15 (« Cosette Québatte – Mérite sportif neuchâtelois ») ; *ibid.*, 22 juin 1979, p. 21 (« 2e prix de Beau-Site »).

Site internet Encyclopædia Universalis, SPORT (Disciplines), Le cyclisme, Le cyclisme féminin, page consultée le 29.7.2019 : www.universalis.fr/encyclopedie/sport-disciplines-le-cyclisme/8-le-cyclisme-feminin.

Christian Desbrosses (Dijon), courriel à Roland Cosandey, 22.12.2020.

Répertoire

Index des matières : cyclisme ; médecin sportif ; ski de fond ; sport féminin.

Index des noms propres : *Avant-première sportive* ; Club cycliste de Dijon ; Stade de la Charrière, La Chaux-de-Fonds ; Verrières (Les) ; *Work Song*.

Index des patronymes : Binggeli, René ; Guinchard, Pierre ; Perfetta, Louis ; Québatte, Cosette ; Vité, Bernard ; Voisin, Gaston.

* [Comptoir du Val-de-Travers], 1969

Titre : [Comptoir du Val-de-Travers]
Réalisation : (pas d'information)
Production : Télévision suisse romande (TSR)
Collection : Bonsoir
Collaboration : André Rougemont (journaliste)
Date : Du lu 1^{er} au sa 6 septembre 1969
Lieux de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)
Format original : 16mm
Données techniques : noir/blanc, sonore
Durée : 39'56" (durée cumulée des six émissions)
Lieux de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)
Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969
Accès en ligne : voir *infra*

Résumé

Cette notice collective décrit une série de six émissions de la collection *Bonsoir* consacrées au Val-de-Travers à l'occasion du Comptoir de Fleurier. Chaque émission propose plusieurs sujets qui sont de deux types : un reportage réalisé par le journaliste André Rougemont, comprenant généralement une interview, et un bref portrait d'un ou de plusieurs villages du Vallon.

Buttes, Saint-Sulpice, La Côte-aux-Fées, Môtiers et Boveresse, Travers, Couvet, Noiraigue, Les Verrières et Les Bayards font l'objet de l'une de ces « cartes postales ». D'une durée d'une minute quinze, ces séquences sont conservées dépourvues du commentaire qui était certainement lu en direct lors de la diffusion. Elles prennent la forme d'un clip musical – la même musique est utilisée pour chaque carte postale – et sont composées de vues extérieures de rues, bâtiments, détails de façades ou de fontaines.

1^{er} septembre 1969.

1a/ Survol du Val-de-Travers (2'07").

Entièrement filmée depuis l'intérieur d'un avion, cette séquence débute avec le décollage de l'appareil, probablement depuis la piste de l'Aéro-Club du Val-de-Travers à Môtiers. En voix *off*, le journaliste André Rougemont introduit le sujet : « *Durant les dix jours à venir, c'est du Val-de-Travers que nous vous dirons "Bonsoir". Mais, comme les Romands n'ont pas forcément le sens de la géographie, nous avons pensé qu'il serait bon de le survoler ensemble, ce Val-de-Travers, afin que vous le reconnaissiez ou que vous le découvriez.* » Suivent des vues aériennes commentée par le journaliste. Les paysages lui permettent de mentionner la route de la Clusette, l'Areuse – ses travaux de correction et les gorges –, les villages de Noiraigue, Travers, Couvet, Môtiers, et finalement Fleurier, où se déroule le Comptoir du Val-de-Travers. « *Claude-Evelyne et Yves Court s'apprêtent à vous faire mieux*

connaître cette région attachante du canton de Neuchâtel ». La dernière prise de vue met évidence la grande tente blanche qui abrite le Comptoir.

1b/ Carte postale de Buttes (1'15").

1c/ Reportage d'André Rougemont à la Ferme Robert (4'30").

André Rougemont est assis à une longue table en bois à la terrasse de la Ferme Robert avec deux interlocuteurs : Armand Clerc, conseiller communal de Noiraigue, et [Esther] Glauser, propriétaire de la Ferme Robert. Quelques images du Creux-du-Van et des environs de la Ferme Robert illustrent les propos. La discussion porte sur le Creux-du-Van (aspects géologiques et flore), l'histoire de la Ferme Robert et la traditionnelle Fête de l'ours. Suit une séquence musicale dans laquelle est interprété par un chœur mixte *À travers bois* d'Émile Jaques-Dalcroze (premier couplet et refrain), sur des images filmées dans les forêts environnant la Ferme Robert. Puis André Rougemont, face caméra, rend l'antenne à ses collègues au studio du Comptoir.

2 septembre 1969.

2a/ Carte postale de Saint-Sulpice (1'15").

2b/ Rencontre au bord de l'Areuse avec M. Raymond, pêcheur, 80 ans (5'02").

André Rougemont et M. Raymond évoquent le nombre de kilos de poissons pêchés chaque année, la correction de l'Areuse, les techniques de pêche et les loisirs de M. Raymond, qui indique qu'il dirige deux chœurs. Alternant avec l'interview, qui se déroule certainement à l'entrée du village de Môtiers, du côté de Fleurier, de brèves séquences en musique (*Gai, gai, petit poisson* chanté par un chœur d'enfants) montrent l'Areuse en divers sites.

3 septembre 1969.

3a/ Carte postale de La Côte-aux-Fées (1'15").

3b/ La culture des champignons de Paris (4'55").

Après une brève introduction aux côtés d'[Ernest] Butikofer, chef d'entreprise, le journaliste André Rougemont commente en voix *off* ce reportage consacré au champignon de Paris, « *une des principales richesses de cette localité du Val-Travers [Saint-Sulpice]* ». Il expose les différentes étapes de la culture du champignon sur du fumier de cheval : fermentation et stérilisation du fumier, ensemencement et transport des blocs de fumier dans la galerie de culture proprement dite. Suit une visite de la mine avec [Jacques] de Perrot. La visite aboutit dans les galeries où sont récoltés les champignons. Les ouvriers, qui s'éclairent au moyen de lampes frontales, placent les champignons dans des emballages sur lesquels on lit l'inscription «Santana». Le reportage se termine par une brève séquence en musique (la chanson *C'était deux champignons*).

4 septembre 1969.

4a/ Carte postale de Môtiers et de Boveresse (1'15").

4b/ Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau (5'15").

Le reportage débute « *dans une des plus jolies rues du Val-de-Travers* », comme la qualifie André Rougemont. Le journaliste est aux côtés de François Matthey,

président de la Société des Amis de Jean-Jacques Rousseau. Les deux hommes se trouvent à Môtiers, au carrefour de la Grande Rue et de la rue Jean-Jacques Rousseau. Ils évoquent le passage de l'écrivain dans le village et la maison dans laquelle il vécut. Des images de la maison et du musée Rousseau illustrent leurs propos. Cette séquence se termine en musique (un air baroque).

Une deuxième séquence s'ouvre, filmée en forêt. André Rougemont et François Matthey évoquent les lieux de nature (la cascade et la grotte) que fréquentait Jean-Jacques Rousseau et l'intérêt de ce dernier pour la région du Val-de-Travers.

5 septembre 1969.

5a/ Carte postale de Travers (1'15").

5b/ Reportage aux gorges de la Poëta-Raisse, sur territoire vaudois (4'38").

André Rougemont est en compagnie de Jean Schelling, président de la Société chargée de l'entretien des sentiers de la Poëta-Raisse. Ils évoquent ensemble ce coin de nature qui fait partie du patrimoine du Val-de-Travers. Alternent des séquences en musique (sur la chanson *Ce petit chemin*).

6 septembre 1969.

6a/ Carte postale de Couvet (1'15").

6b/ Premier extrait du film *Chamois du Jura* de Cédric Troutot, sur une musique de jazz (2'07"), second extrait du film (1'22").

6c/ Carte postale de Noiraigue (1'15").

6d/ Carte postale des Verrières et des Bayards (1'15").

Commentaire

Le cinquième Comptoir du Val-de-Travers eut lieu du vendredi 29 août au dimanche 7 septembre 1969. Dans la région, cette manifestation bisannuelle était alors « *en passe de devenir une solide tradition [...], l'attraction no 1 de la fin de l'été* ». Depuis le premier Comptoir en 1962, le rendez-vous du Vallon avait passé de 7'000 à 25'000 visiteurs, proposait dix jours d'ouverture et plus de cinquante exposants sur 2500 m². Soucieux d'être autre chose qu'une simple foire, le Comptoir entendait « *informe[r] le public des grandes réalisations vallonières, prend[re] contact avec l'étranger en recevant un invité d'honneur et tente[r] de recréer, dans l'ambiance de sa place de fête entourée de restaurants, stands de dégustation et guinguettes, un esprit communautaire entre les onze villages du district* » (*L'Impartial*, 28.8.1969).

Le Comptoir du Val-de-Travers se poursuit de nos jours : en 2018 s'est tenue la 29^{ème} édition, la première à se dérouler à Couvet ; prévue fin août 2020, la 30^e édition a été reportée en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

La presse neuchâteloise couvrit largement le cinquième Comptoir et la présence de la Télévision romande fut systématiquement évoquée. Lors des préparatifs, on s'enorgueillissait du studio « *ambulant électrique ultra-moderne* » installé à l'entrée du Comptoir. Une trentaine d'employé·es furent préposé·es aux émissions et résidèrent dans la région, à l'hôtel ou chez l'habitant. On annonça que l'émission *Bonsoir* serait diffusée en direct depuis Fleurier et que « *la TV ne se contentera pas*

de quelques sommaires évocations du seul comptoir », mais que « chaque village du vallon aura sa carte postale ». Et de préciser que les téléspectateur-trices pourraient découvrir « les gorges de l'Areuse avec l'un des doyens des pêcheurs de la région, les ravissantes gorges de la Poeta-Raisse, les champignons de Paris poussant sous les montagnes de Saint-Sulpice et de Noiraigue et, bien entendu, les promenades de Jean-Jacques Rousseau » (Feuille d'Avis de Neuchâtel, 26.8.1969). On nota que « l'emplacement du studio a été mis gratuitement à disposition [de la Télévision et que] le comité d'organisation a versé une redevance de 6000 francs. En contre-partie la T.V. a pris à sa charge les frais importants relatifs aux installations, aux services techniques et aux émissions » (Feuille d'Avis de Neuchâtel, 13.9.1969).

L'apport promotionnel important que la présence télévisuelle représentait pour la région et l'effort particulier que la TV romande avait mis en place dans le cadre du comptoir fut également mis en avant à plusieurs reprises par la presse neuchâteloise. Peu avant l'ouverture du Comptoir, la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* se réjouissait déjà de « l'excellente propagande touristique à court et long terme » que cette action représentait. Le journal précisait que des émissions de variétés « *ainsi que des séquences sur l'horlogerie et la formation professionnelle* » tournées au Vallon allaient également être diffusées, que l'émission *Affaires publiques* consacrerait un volet aux problèmes touchant le Val-de-Travers (voir la notice [*Le Val-de-Travers*], Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969) et qu'une recette culinaire maison serait proposée dans *Madame TV* (émission non retrouvée). Et d'ajouter qu'après l'événement d'autres émissions couvriraient encore le Val-de-Travers (*Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 26.8.1969 et 6.9.1969).

Dans sa chronique TV, Jean-Claude Leuba, qui précisait n'avoir « *jamais beaucoup apprécié ces sorties de la Télévision qui immobilisait pendant la saison des comptoirs un important matériel de réalisation* », admettait pourtant que « *le voyage au Val-de-Travers aura permis à chacun de mieux connaître cette région et l'apport publicitaire est important pour la manifestation. Le duo Claude-Evelyne – Yves Court est à la hauteur de la situation et fort bien secondé par le correspondant neuchâtelois de la télévision. En découvrant des images réalisées dans le Vallon, nous nous demandons comment ce dernier a pu demeurer aussi insensible à ses aspects.* » (*Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 4.9.1969). Dans l'édition du lendemain, le même chroniqueur estimait toutefois que la présence de la Télévision au Comptoir du Val-de-Travers mettait « *une fois encore en évidence les lacunes importantes dans la manière dont est couvert notre canton. Souhaitons qu'un jour, l'on ait le temps à Genève de réenvisager la question afin que les téléspectateurs neuchâtelois se montrent aussi satisfaits que leurs concitoyens valaisans, genevois ou vaudois* ».

Les séquences filmées en direct n'ont pas été conservées. S'agissant du reportage sur la culture des champignons (3 septembre), il pourrait s'agir de la reprise d'images datant d'avril 1966, puisqu'on apprenait alors par la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* (21.4.1966) que « *les téléspectateurs du Val-de-Travers ont pu voir sur leur écran de télévision, lundi soir à 19 h 05, dans l'émission magazine, toute la culture des champignons de Paris avec quelques commentaires exposés par le patron de l'exploitation, M. Ernest Butikofer et M. Jacques de Perrot, agronome* ». Ce sujet est effectivement répertorié, en date du 18 avril 1966, dans la base de données de la RTS qui indique une description sommaire (« champignons : engrais – fumier – galeries souterraines – cueillette – magasin ») et mentionne l'interview du directeur d'une « exploitation fribourgeoise ». Les images qui correspondent à ces indications

ne se trouvent pas sur la bande film numérisée attachée à cette fiche, et la base de données précise que le sujet a été «transféré dans BONSOIR». Le reportage diffusé le 3 septembre 1969 semble donc être une reprise des images de 1966. Quant au directeur de cette «exploitation fribourgeoise», soit il s'agit d'Ernest Butikofer et l'indication relative au lieu est une erreur, soit les images n'ont pas été conservées.

Désignées comme «film TROUTOT» par la base de données de la RTS, les deux extraits montés dans l'émission du 6 septembre 1969 proviennent du film *Chamois du Jura* (1960-68) réalisé par le cinéaste amateur neuchâtelois Cédric Troutot (voir Filmographie neuchâteloise, t. 2).

Les émissions du 1^{er}, 3, 4 et 5 septembre 1969 sont accessibles en ligne :

www.rts.ch/archives/tv/divers/bonsoir/3453599-bonsoir-01-09-69.html

www.rts.ch/archives/tv/divers/bonsoir/3453609-bonsoir-03-09-69.html

www.rts.ch/archives/tv/divers/bonsoir/3453619-bonsoir-04-09-69.html

www.rts.ch/archives/tv/divers/bonsoir/3453629-bonsoir-05-09-69.html

Références

Gico Vision n° GE0905249785 (1^{er} septembre), GE0905249805 (2 septembre), GE0905249780 (3 septembre), GE0905249814 (4 septembre), GE0905199576 (5 septembre) et GE0905199726 (6 septembre).

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 21 avril 1966, p. 20 (Chronique régionale, « Champignons... ») ; *ibid.*, 26 août 1969, p. 6 (« Pendant plus de dix jours Fleurier vivra à l'heure de la télévision ») ; *ibid.*, 1^{er} septembre 1969, p. 2 (« Ce soir à la TV – "Le Bonsoir" du Val-de-Travers ») ; *ibid.*, 2 septembre 1969, p. 6 (« Ce soir à la TV : le "Bonsoir" du Val-de-Travers ») ; *ibid.*, 4.9.1969, p. 6 (« Bonsoir du Val-de-Travers ») ; *ibid.*, 4.9.1969, p. 17 (Critique TV par Jean-Claude Leuba, « Divertissements ») ; *ibid.*, 5 septembre 1969, p. 17 (Critique TV par Jean-Claude Leuba, « Un spectacle désolant ») ; *ibid.*, 6 septembre 1969, p. 6 (« Un ultime "Bonsoir" ») ; *ibid.*, 13 septembre 1969, p. 6 (« Un succès populaire sans précédent pour le Comptoir du Val-de-Travers »).

L'Impartial, 28 août 1969, p. 7 (« A Fleurier : 5e comptoir du Val-de-Travers »).

Aude Joseph, *Neuchâtel. Un canton en images. Filmographie tome 2 (1950-1970)*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2019 (notice n°141, *Chamois du Jura : documentaire tourné dans la réserve neuchâteloise du Creux-du-Van*, 1960-1991).

Répertoire

Index des matières : chamois ; champignon de Paris ; comptoir ; pêche ; village.

Index des noms propres : Areuse (L') ; *Bonsoir* ; *Chamois du Jura* (1960-68) ; Clusette (La) ; Comptoir du Val-de-Travers ; Bayards (Les) ; Boveresse ; Buttes ; Comptoir du Val-de-Travers ; Côte-aux-Fées (La) ; Couvet ; Creux-du-Van ; Ferme Robert, Noiraigue ; Fête de l'ours ; Fleurier ; Môtiers ; Musée Rousseau, Môtiers ; Noiraigue ; Poëta-Raisse (gorges) ; Saint-Sulpice (NE) ; Travers ; Val-de-Travers ; Verrières (Les).

Index des patronymes : Butikofer, Ernest ; Claude-Evelyne ; Clerc, Armand ; Court, Yves ; Glauser, Esther ; Matthey, François ; Perrot, Jacques de ; Rougemont, André ; Rousseau, Jean-Jacques ; Raymond (Monsieur) ; Schelling, Jean ; Troutot, Cédric.

* *Devenir un homme ?*, 1968 / 2016

Titre : Devenir un homme ?

Réalisation : Jean-Jacques Lagrange

Production : Télévision suisse romande (TSR)

Collection : Continents sans visa

Collaboration : Guy Ackermann (journaliste), Mario Berti (son), Alain Bloch (assistant), Roger Bovard (images), Yvette Schladenhaufen (montage)

Date : 1968 (tournage) ; lu 7 novembre 2016 (première diffusion)

Lieux de conservation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Données techniques : noir/blanc, sonore

Durée : 31'07" (fin tronquée)

Format original : 16mm

Lieu de consultation : Radio Télévision Suisse (RTS)

Filmographie neuchâteloise : TV 1954-1969

[Accès en ligne](#)

Description

Le pré-générique du film est fait d'un montage de photographies illustrant des rassemblements d'hommes, votant, attablés au café, sous les drapeaux. Sur fond sonore d'un roulement de tambour, ces images sont accompagnées en voix *off* par les propos suivants : « *Une enquête sociologique sur la Suisse a récemment mis en lumière combien la société suisse dans son ensemble est imprégnée de valeurs masculines. Le service militaire tient une place importante dans la vie des citoyens. Il constitue pour les hommes un rite d'initiation par excellence. L'armée demeure encore aujourd'hui la maison des hommes.* ».

Le générique vient en surimpression sur des images fixes de soldats en action, vêtus de la tenue de combat : « Devenir un homme ? / un film de Jean-Jacques Lagrange / image Roger Bovard, son Mario Berti / reporter Guy Ackermann, assistant Alain Bloch / montage Yvette Schladenhaufen ».

Le roulement de tambour cesse. Gros plan d'un ordre de marche daté du 14 avril 1967, convoquant le destinataire pour l'ER inf 202/67, à « Colombier, Ne, caserne », du 24 juillet au 18 novembre 1967. Voix *off* du journaliste : « *Chaque année, ils sont 25'000 à recevoir cet ordre de marche pour l'école de recrues.* ».

Dans la cour de la caserne de Colombier, le jour de l'entrée en service, les recrues, en civil, le cheveu court, valise au pied, sont appelées tour à tour par leur nom et prénom ; elles répondent « Présent ! ». En voix *off*, l'un des jeunes hommes, que l'on n'identifie pas à l'image, livre son sentiment. Il a un léger accent jurassien : « *Ça donne l'impression qu'on change de pays. On ne connaît pas la vie dans laquelle on va entrer, mais on est sûr qu'on quitte l'autre, quand on voit ces barrières, ces barreaux et tout ça. On n'a jamais vu ça de tout près. On a des fois entendu des cris perçants à travers les murs. Alors là, on est muet. Je veux pas dire d'admiration, mais on n'a jamais vu ça* ». L'appel se poursuit, les recrues sont regroupées, et la voix *off* de constater : « [...] *On est noyé dans la masse. On se rend vraiment compte*

qu'on n'est plus qu'un numéro. ». À une table posée dans la cour, des caporaux vérifient listes et livrets de service. Le premier nom prononcé est celui de « *Rumley, Alain, dessinateur en machines, Ste-Croix* ».

Un groupe de recrues entre dans un dortoir : « *Déposez vos affaires, mettez-vous torse nu, ouvrez vos livrets à la page 5 !* ». Les jeunes hommes se mettent torse nu, puis patientent. Voix off de la recrue : « *On m'a toujours dit qu'au militaire, les médecins étaient assez... enfin, j'veux pas dire des brutes, mais assez rudes. [...]* *J'avais un peu peur, mais tout s'est bien passé. C'était un petit contrôle d'usage.* ». Les recrues partent en colonne par un pour la visite médicale, qu'on ne voit pas. Puis, dans un couloir, le sergent-major de la compagnie souhaite la « *bonne bienvenue* » à un groupe auquel il indique la répartition des chambres ; en passant pour s'y rendre, chacun reçoit une sacoche, des services et un couteau de poche, puis intègre son dortoir ; des bribes de commentaire enregistré sur le vif se font entendre ; midi sonne à un clocher proche. Puis les recrues reçoivent leur uniforme, distribués selon les diverses mesures prises par des employés d'arsenal : béret, veste, pantalon, ceinturon, chaussures, sac à dos, nécessaire de nettoyage, gourde, gobelet, gamelle, et enfin, dans une autre pièce, le fusil d'assaut, dûment enregistré. Un arrêt sur image fixe une recrue au moment où elle vient de "toucher" son arme. Voix off : « *Quand on reçoit notre fusil, on n'a pas le temps de penser au sentiment si on n'est pas décidé d'avance d'être pour ou contre.* ».

Va-et-vient des hommes dans la cour ramenant du matériel en chambre, cintres, petites armoires personnelles, draps, vêtements militaires, fusils. Plan du mât dans la cour, où pend un drapeau suisse au repos.

Réunies dans la cour de la caserne, les recrues portent maintenant l'uniforme et s'alignent. Voix off : « *À 3 heures, toute la compagnie se retrouve dans la cour. On est tous comme une machine dans les habits, dans une carapace verte, on est tout à fait dans la vie militaire, on devra s'habituer à exagérer tous les mouvements, tout doit être sec, brusque !* ». Alignés, les hommes de la compagnie de fusiliers 1 reçoivent leurs premières instructions, données par un premier-lieutenant ; ils apprennent la composition de la compagnie, en cinq sections, et la manière de s'annoncer aux supérieurs.

« *Diane debout ! Tout le monde au pied des lits !* ». Les jeunes hommes se réveillent, se lèvent, apprennent à rouler leur couverture et se rendent aux lavabos pour la toilette. On leur fait une radio des poumons, puis ils reçoivent une injection au-dessus de l'omoplate. Voix off : « *J'ai l'impression que chacun avait assez peur de la piqûre. Enfin, peur de paraître avoir peur envers les autres. Parce qu'à l'armée, chacun essaie de paraître plus fort que les autres.* ». Vient l'image d'un drapeau fièrement déployé, projetée sur un écran. Voix off : « *Après la piqûre, on a eu le cinéma. C'est un film de démonstration sur le comportement du soldat.* ». Quelques passages en sont montrés : défilé militaire, démonstration de l'attitude du soldat et du salut, injonction morale (le soldat Lebleu est enjoint de ne pas laisser sa pensée se détourner de sa fiancée Annette, quand il croise dans la rue une passante aguichante).

La dernière phrase de l'extrait – « *Qui s'esquive pour ne pas saluer n'est pas encore un homme !* » – fait le lien avec la suite, introduite par la voix d'un supérieur, en off : « *Vous êtes ici pour devenir des hommes, des soldats...* ». Cette nouvelle séquence est faite de nombreux plans montrant les recrues qui apprennent, principalement

sous la direction de caporaux, à se placer, à s'annoncer, à saluer, souvent en son direct. Parmi ceux qui doivent s'annoncer pour n'avoir pas effectué correctement ce qui est attendu : « *Premier-lieutenant, recrue Rumley !* ». Le montage insiste sur les commandements : « *Sans cligner des yeux !* », « *C'est mou ! c'est mou ! Plus sec !* », « *On recommence !* », « *Plus énergique, là !* ». On enchaîne sur le cirage et le massage des souliers. Voix off de la recrue : « *C'est la seule chose qu'on nous a dit de faire avec amour, parce que c'est pour nos pieds.* ». Vient l'apprentissage plus ou moins laborieux du maniement du fusil d'assaut, qui aboutit à la litanie chorale des opérations : « *Retrait de cartouches. 1. Contrôle détente d'hiver. 2. Enlever le magasin. 3. Mouvement de charge. 4. Contrôle de l'index. 5. Désassurer. 6. Départ du coup. 7. Réassurer. 8. Pacter l'arme !* ». Voix off : « *Tout doit devenir automatique et puis une fois qu'on a fini le travail, on ne pense plus à rien, il faut s'étendre sur son lit et arrêter de penser. C'est une bonne période pour le cerveau. Ça lui fait du repos complet. Mais pas pour les muscles...* ».

Dans une chambrée où l'on fume, une discussion s'engage, lancée par le journaliste, Guy Ackermann, hors-champ, à propos d'un « *gars qui est allé au trou parce qu'il a pas voulu marcher* ». Parmi les réactions : « *...soit c'est un type qui a beaucoup de personnalité, le courage de ses opinions, ou bien c'est une tête brûlée, c'est un... comme on dit vulgairement... un semeur de crème... [...] Si c'est un type qui a le courage de ses opinions, alors là chapeau...* ». « *Quatre mois de service militaire sont préférables à quatre mois de prison. Et il faut encore aller défendre ses opinions devant le tribunal et tout, [...] c'est beaucoup plus difficile que d'obéir aux ordres ici...* ». Guy Ackermann, hors champ : « *Vous avez le cafard, par moment ?* ». Plusieurs réponses, parmi lesquelles : « *Le plus pénible, c'est d'avoir un uniforme, je crois... Parce qu'on est tous la même chose, là, y a plus aucune personnalité, rien du tout...* ». Les recrues se reposent sur leur lit, rêvassant, lisant une lettre, l'une d'elle absorbée par le magazine *Tintin*. Voix off : « *On a reçu un ordre qui m'a paru vraiment bizarre. On a dû mettre le pantalon d'exercice, une chemise, cravate, tunique, ceinturon, baïonnette, rester pieds nus. Tout ça pour se coucher à plat ventre sur le lit et passer les pieds à travers les barreaux.* ». Les recrues couchées sur le ventre, les pieds nus dépassant des barreaux s'en font enduire la plante d'un liquide probablement désinfectant, posé au pinceau.

Enchaînant par une marche au pas, filmée en ne cadrant que les jambes, la dernière séquence se déroule sur un terrain d'exercice, le sixième jour de l'instruction, « *la première fois qu'on a vu le lieutenant* », précise la voix off. Un lieutenant adresse un discours aux hommes de sa section en tenue d'exercice, avec casque et arme, la section Aubry : « *Messieurs, nous avons quatre mois à vivre ensemble pour le meilleur et pour le pire. Je voudrais une chose, c'est que le travail commandé soit exécuté. Si vous avez compris cela, il n'y a aucun problème. Sinon, rappelez-vous toujours que le chef ici, c'est moi, et vous êtes des recrues. [...] Que ça vous dise ou que ça ne vous dise pas, c'est le même tarif. Vous êtes ici pour devenir des hommes, des soldats, c'est mon boulot et je le ferai !* ». La suite est composée d'une série de données d'ordres brefs et secs et de mouvements répétés de rassemblement visant à obtenir de la section Aubry une réaction immédiate, collective et coordonnée : « *Ça doit faire un seul homme, même si vous êtes vingt-six !* ». Le film s'interrompt brusquement sur un plan éloigné, avec l'esquisse d'une nouvelle intervention de la voix off : « *C'est le...* », sans comporter d'éléments marquant formellement que le film se termine.

Commentaire

En 1967, la Télévision romande mettait en production un sujet sur l'Armée suisse proposé par Jean-Jacques Lagrange (*1929) au comité de rédaction de *Continents sans visa*, magazine d'information de prestige lancé en novembre 1959. Sa réalisation fut confiée à Lagrange lui-même, un des créateurs de l'émission, avec Guy Ackermann (1933-2020) comme journaliste. Dans le sillage des interrogations sociales et politiques soulevées par l'Exposition nationale de 1964, il fut décidé de s'attacher à l'institution de l'école de recrues en l'envisageant du point de vue des conscrits. L'exergue prononcé dans le pré-générique provient de l'ouvrage du sociologue français Luc Boltanski, *Le bonheur suisse*, paru fin 1966, qui exploitait la fameuse enquête de Gulliver à laquelle les visiteurs-euses de l'Expo avaient été invité-es à répondre.

Agréé par l'autorité militaire (« *Le colonel Bach, commandant de l'Ecole de Colombier, a accordé toutes les facilités de tournage à l'équipe, sans même exiger un droit de regard* », lit-on dans le *Radio TV Je vois tout* du 25 avril 1968), le projet devait aboutir à un film en trois parties, selon la notice figurant sur le site de la TSR donnant aujourd'hui accès au film, ce que confirme et complète la transcription des interviews de la recrue dont la voix se fait entendre en *off* (voir Références).

La première partie accompagnait parmi les siens l'un des 25'000 jeunes Suisses appelés sous les drapeaux peu avant qu'il ne parte pour la caserne de Colombier. La deuxième suivait ce dernier durant la première semaine de la formation, en juillet 1967. On le retrouvait dans la troisième partie pour faire le bilan de l'expérience avec deux autres soldats, filmés début décembre, quelque trois semaines après la fin de l'école.

De cette production qui devait durer environ une heure, il reste un film de trente minutes intitulé *Devenir un homme ?*, correspondant à la partie centrale. Celui-ci ne connut pas de diffusion à l'époque, pour resurgir un demi-siècle plus tard, une donnée que traduit la double datation adoptée par notre filmographie, 1968 pour l'année de sa mise à l'antenne annoncée, 2016 pour sa première diffusion effective.

Accessible depuis 2016 sur le site de la TSR, *Devenir un homme ?* y est commenté par une notice qui indique qu'« *en plein montage, les films [sic] disparaissent du jour au lendemain !* », qu'il s'agit d'un vol « *qui fit du bruit* », dont « *on accus[a] à la fois les militaristes et les antimilitaristes* », et que la version mise en ligne est une « *version incomplète du montage [...] exhumée par hasard et restaurée* ».

Voilà l'information qu'obtient le-la spectateur-trice aujourd'hui, à quoi s'ajoute ce qu'il-elle trouve encore dans une édition de l'émission *C'était mieux avant ?* diffusée en 2016. Ces informations ne permettent guère de se faire vraiment une idée de ce qui est donné à voir, ni de saisir correctement les singulières péripéties qui affectèrent une des réalisations documentaires les plus intéressantes produites dans les années 1960 par la TSR, dont la proximité avec celles de Claude Goretta et Alain Tanner fut soulignée à l'époque dans la présentation qu'en donna le *Radio TV Je vois tout*.

Début 1968, alors que le film était en montage, une partie du matériel disparut effectivement du lieu de travail. Parmi les articles qui firent état de la chose, le premier date du 21 février 1968 et parut dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*. Disposant probablement d'informations fournies par la production ou par le réalisateur lui-même, Jacques Pilet y fait remonter l'incident au début février, délimite clairement l'ampleur de la perte, signale qu'une enquête policière est en cours et juge aussi gratuite qu'invraisemblable l'hypothèse selon laquelle il faudrait « voir là le geste absurde d'un antimilitariste ». En voici l'essentiel.

« L'affaire paraît à peine croyable. Il y a une quinzaine de jours, le réalisateur Jean-Jacques Lagrange mettait la dernière main à un « dossier » consacré à l'école de recrues.

Il pose les différentes bobines pratiquement terminées sur une table de montage soigneusement rangées dans une enveloppe en matière plastique. Le lendemain, on s'aperçoit que la première bobine a disparu. On cherche partout, en vain. Il faut se rendre à l'évidence : elle a bel et bien été volée. Inutile de préciser qu'il s'agissait là d'un original, la télévision n'utilisant généralement pas de copie de travail. Ces quelque douze minutes privent le « dossier » de Lagrange de tout son sens. Car le reportage consistait en une chronique authentique, prise sur le vif, des dernières journées « civiles » d'un conscrit et de ses premiers jours à l'école de recrues. Ce document avait donc une valeur de témoignage : il n'est plus possible de reprendre le tournage des séquences manquantes, car aujourd'hui, le jeune homme a terminé son école de recrues et se trouve dans des dispositions psychologiques bien différentes.

Que faire ? Terminer le « dossier » sans cette introduction importante ? Ce serait déséquilibrer l'ensemble du reportage. Aucune décision n'a encore été prise. Pour l'instant, les auteurs du « dossier » attendent les résultats de l'enquête, sans se faire trop d'illusions sur les chances de retrouver cette bobine. [...] ».

Une semaine plus tard, une décision semble avoir été esquissée, que la Télévision communiqua via le *Radio TV Je vois tout* du 29 février 1968, en précisant que la partie disparue était un original « qui venait d'être monté alors que le reste de l'émission était encore en cours de montage » et que le réalisateur « voyait ainsi rendus vains d'un seul coup deux mois de travail ». Et d'ajouter : « Si l'on ne retrouve pas cette bobine, le sujet, amputé, sera diffusé dans le cadre d'une autre émission, mais aura perdu une grande part de son intérêt ».

Début avril 1968, le même Jacques Pilet consacrait un article bien informé aux divers sujets en cours de *Continents sans visa* et réinstallait ainsi dans le cadre de la fameuse émission le film sur l'armée, qui n'avait pas encore de titre : « Jean-Jacques Lagrange a terminé le montage de son reportage sur l'école de recrues en renonçant à la première partie, disparue mystérieusement, on s'en souvient » (*Feuille d'Avis de Lausanne*, 3.4.1968).

Trois semaines plus tard, à la rubrique des programmes télévisés, dont les informations étaient fournies par le service de presse de la TSR, *L'Illustré* du 25 avril 1968 annonçait le programme de la 85^{ème} édition de *Continents sans visa*, jeudi 2 mai, de 20h35 à 22h10, et le faisait « sous toutes réserves, le programme définitif n'étant établi qu'au dernier moment, selon des critères d'actualité et d'équilibre entre

les différents sujets ». Parmi les quatre sujets décrits figure « *Ecole de recrues. “Tu verras, l’armée ça forme un homme !” Le film de Jean-Jacques Lagrange dont une partie avait été volée en cours de tournage.* ».

« *Ecole de recrues. “Tu verras, l’armée ça forme un homme !”* », la dénomination était provisoire, comme on pouvait l’apprendre le même jour dans le *Radio TV Je vois tout* en lisant la page consacrée par Pierre-Pascal Rossi à cette 85^{ème} édition de *Continents sans visa* au sommaire encore incertain à l’heure de mettre l’hebdomadaire sous presse, précise-t-il lui aussi. L’article est consacré plus particulièrement au film de Lagrange : « *parmi ces documents éventuels, il importe de signaler tout particulièrement celui que Jean-Jacques Lagrange a consacré à une recrue militaire. On sait la petite et vilaine histoire : une bobine a disparu et le sujet – qui se présentait comme un véritable document sociologique – s’en est trouvé amputé de moitié. De sorte qu’il ne reste plus qu’un reportage montrant la première semaine passée sous les drapeaux par un jeune Suisse alors que, précédemment, Jean-Jacques Lagrange avait effectué une enquête approfondie, notamment en s’attachant à filmer les derniers jours que la recrue vivait chez ses parents.* ».

Rossi développait les éléments d’une première appréciation critique de cette production, en insistant sur le synchronisme du son et de l’image et sur l’effacement du journaliste : « *Mais tel qu’il se présente, donc, le sujet n’en demeure pas moins valable et intéressant par divers aspects. Sur le plan de la réalisation d’abord, on remarquera l’importance accordée au son synchrone, le commentaire étant composé des propres déclarations du jeune homme auprès duquel le journaliste Guy Ackermann n’intervient jamais directement, se contentant de le révéler à lui-même par des questions non enregistrées.* ». Il signale aussi l’utilisation innovante, dans le cadre de ce tournage de l’été 1967, du micro-fusil, grâce auquel l’ingénieur du son, Mario Berti, pouvait capter une source sonore à grande distance. Il n’utilise toutefois pas le terme “direct”, qui qualifiait alors l’innovation documentaire, et ne relève pas que la captation visuelle était caractérisée par une caméra constamment tenue à l’épaule par Roger Bovard. Par contre, il nous apprend le titre donné au film, en soulignant sa tournure interrogative – « *Devenir un Homme ?* » –, et précise qu’il est introduit par un exergue tiré du *Bonheur suisse* de Luc Boltanski.

Rossi avait donc vu, vers la mi-avril probablement, ce que Lagrange et la monteuse Yvette Schladenhaufen avaient tiré alors des images tournées à la caserne de Colombier du lundi 24 au samedi 29 juillet 1967. Les trois photographies qui illustrent l’article, créditées Jean Mohr et Alain Bloch, documentent le filmage de cette première semaine de formation à l’ER inf 202/67.

Ce montage-là avait-il été mené à son terme ? Tel qu’il fut exhumé en 2016, le film présente une fin tronquée. Cet état d’inachèvement pourrait expliquer pourquoi, en fait, la page du *Radio TV Je vois tout* ne témoigne pas de la mise à l’antenne du film. Car *Devenir un homme ?* ne fut diffusé ni le jeudi 2 mai 1968, ni dans quelque édition suivante de *Continents sans visa*, sans que la moindre explication fût donnée à cette non-programmation. Selon le sommaire publié ce jeudi-là par la presse, l’émission du soir même comprenait les trois sujets suivants : un portrait du magnat de presse allemand Axel Springer, la guerre du Biafra, les manifestations noires et les primaires aux États-Unis.

Cela dit, quelques questions demeurent sans réponse. Qu'en fut le sort de la troisième partie, le bilan dressé à la fin de l'école de recrues, dont nous avons fait état plus haut ? Nos sources n'en conservent pas trace. Interrogé en novembre 2020, Jean-Jacques Lagrange se souvient avoir bel et bien tourné un entretien avec trois soldats en automne 1967, les ayant fait venir à Genève. Les rushes n'en furent pas montés, pense-t-il.

D'où vient la voix féminine qui s'exclame sur un ton amusé « *Tu seras [ou « // sera » ?] un homme après !* », dans la scène de la séance de projection du film d'instruction (16'46") ? Celle-ci pourrait-elle avoir été filmée ailleurs qu'à Colombier, ce que laisse soupçonner une mise en scène de la présence des spectateurs fort différente de la captation directe. Le matériel retrouvé en 2016 était fait d'une bande image 16mm muet inversée et d'une bande-son séparées. Certains passages sont désynchronisés : de quelle nature fut sa « restauration » ?

Un demi-siècle plus tard, la Télévision romande revenait sur cette affaire dans le cadre de l'émission *C'était mieux avant ?*, réalisée par Bettina Hofmann avec le journaliste Eric Burnand. Mercredi 2 novembre 2016, sur RTS Un, elle diffusa en *prime time* une édition en sept chapitres consacrée à l'autorité sous le titre *Y a plus d'autorité !*. Le quatrième volet évoquait l'autorité militaire (24'23" – 32') en prenant comme point de départ apparemment paradoxal le tournage de *Devenir un homme ?*. Celui-ci est documenté par six photographies de l'équipe au travail à Colombier, montrées, nous dit le commentaire, à défaut de pouvoir produire la bande elle-même, car les bobines avaient « *mystérieusement disparu au début de montage* ». L'affirmation est authentifiée par le témoignage de Jean-Jacques Lagrange en personne, qui précise que la disparition fut constatée le deuxième jour du montage, qu'une enquête n'aboutit à rien et que l'on fit le deuil du projet, jusqu'au moment d'un récent et surprenant retournement de situation : le film venait d'être retrouvé par l'équipe de *C'était mieux avant ?* ! Le commentaire prend alors le relais : « *Ce film, nous l'avons déniché par hasard dans le fonds d'archives de la RTS. La personne qui l'avait volé a par la suite remis la bobine incognito dans le circuit des archives. Pendant des décennies, le reportage est resté dans une boîte sans être clairement identifié. Il n'a jamais été diffusé et vous allez le voir ce soir en primeur* ». En fait, ce qui est retenu dans le cadre de l'émission se résume à quelque quatre minutes d'extraits.

Le témoignage donné par Eric Burnand à Frédéric Mérat, qui l'interviewa pour *L'Impartial* quelques jours avant la diffusion de l'émission, ramène le hasard de la trouvaille à une démarche de recherche ordinaire, au résultat certes inattendu pour un film considéré par tout le monde comme volé et perdu, dont les vicissitudes étaient connues à la Télévision comme « *une histoire d'anciens combattants* ». C'est en introduisant tout bonnement "devenu un homme" dans la base de données de la RTS que le journaliste avait appris que ce « *titre figurait sur une annotation de 1984 et [que] la bobine se trouvait dans une armoire de films à numériser* », (*L'Impartial*, 28.10.2016).

L'objet de la découverte mise en scène par *C'était mieux avant ?*, on l'aura compris à la lecture de ce qui précède, n'est pas ce film disparu début 1968 dont on explique la réapparition parce qu'il aurait été subrepticement rapporté par le voleur présumé,

mais le montage que Pierre-Pascal Rossi avait vu en avril 1968. La raison de sa non-programmation à l'époque nous échappe, mais il n'est pas exclu qu'elle soit documentée dans les archives administratives de la RTS ou de l'émission *Continents sans visa*. Notons qu'un entrefilet du *Journal de Genève*, montré pour être lu au début de la séquence en question de *C'était mieux avant ?*, mentionnait bien que c'était une partie du film seulement qui avait disparu (*Journal de Genève*, 26.2.1968).

C'était mieux avant ? montre quelques passages de *Devenir un homme?*, plus particulièrement des plans tirés de la séquence consacrée à la section Aubry, sur le terrain d'exercice de Planeyse, parce qu'elle permet d'établir la comparaison que les réalisateurs développent entre aujourd'hui et naguère, faisant commenter en l'occurrence le comportement du lieutenant par le lieutenant lui-même, le Biennois Michel Aubry, retrouvé quarante-neuf ans après et confronté à l'image du jeune officier de 23 ans qu'il était alors.

On notera que rien n'est dit du regard que portait, en été 1967, le film lui-même sur ce premier contact avec l'institution militaire. Avancer qu'il fut réalisé « *quelques mois avant Mai 1968, lorsque que l'autoritarisme des officiers étaient déjà controversé* », lui donne rétrospectivement un tour symptomatique qui ne correspond ni au "programme" que représente la citation de Boltanski donnée en exergue, ni à la discrétion apparente, dans la seule séquence d'interview direct, de la question du refus de marcher. En fait, loin d'être escamotée, cette problématique devait apparaître originellement dans le troisième volet du sujet, où l'utilité de l'armée et le service civil étaient abordés par les recrues devenues des soldats destinés à accomplir leurs cours de répétition, comme l'atteste la transcription des interviews.

Par ailleurs, ce volet de *C'était mieux avant ?* permet d'identifier le film de démonstration que l'on voit dans *Devenir un homme?*, auquel l'émission de 2016 emprunte d'autres images encore. Il s'agit de *La tenue et le comportement des militaires*, film en trois parties, 1. *La tenue* (env. 17') ; 2. *Salut et règles de politesse* (env. 21') ; 3. *Comportement du soldat*. (env. 15'). C'est dans cette dernière partie que l'on voit le soldat Lebleu apostrophé par la voix *off* à propos d'Annette et un soldat Trouillard qui n'ose saluer admonesté par la même voix : « *Qui s'esquive pour ne pas saluer n'est pas encore un homme* ».

Le titre du film de Lagrange trouve un écho un peu plus loin ou peut-être même tire-t-il son intitulé de ce passage : « *Le fusilier Lebleu est devenu un homme, un soldat !* », proclame la voix *off* au terme de la formation.

Nulle trace d'un tutoiement dans la bande-son (la voix *off* s'adresse soit aux spectateurs, soit aux recrues, en les vouvoyant ; nulle trace *a fortiori*, d'une exclamation féminine). Notre hypothèse d'un tournage à part de la scène du film visionné semble confirmée par ces observations.

Réalisé en 1955 pour le Département militaire fédéral par le capitaine Kurt Pfändler (Pfändler Ateliers Zürich), mis en service en 1956 en version française, allemande et italienne, le film a été déposé par le Centre des médias électronique (CME) du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

(DDPS), aux Archives fédérales suisses (*Soldatische Umgangsformen*, cote CME, F_05 ; pas encore enregistré aux AFS, en date)¹⁴.

Intervenant sur le plateau pour faire la liaison avec le chapitre suivant, Eric Burnand annonce que *Devenir un homme ?* a été mis en ligne le même jour sur Notrehistoire.ch et qu'il sera diffusé pour la première fois sur le petit écran auquel il était destiné le lundi 7 novembre, sur RTS Deux, à 23h30. Opportunément resurgi des archives elles-mêmes, mis à contribution par *C'était mieux avant ?* pour cette confrontation directe entre le passé et le présent que l'image audiovisuelle rend possible et si attractive, le film de Jean-Jacques Lagrange apparaît ainsi dans sa forme préservée au moment où son inactualité en relègue la programmation intégrale en fin de soirée sur la deuxième chaîne, tout en lui permettant d'être recyclé en permanence sur l'internet à titre d'"archives".

En 1968, l'article de Pierre-Pascal Rossi n'identifiait aucun protagoniste. Si le lieutenant Aubry est évidemment montré et nommé de par sa fonction, à première vue la voix *off* récurrente n'est pas associée à une recrue expressément distinguée parmi les autres. Et le commentaire, si personnel soit-il, peut être associé à n'importe lequel des jeunes gens subissant cette première semaine de formation militaire. C'est ainsi en tout cas que fonctionne le film pour toujours démunie de sa première partie, tout en étant monté avec des images évidemment filmées en relation directe avec ce début perdu. Dans nos sources, le nom de la recrue apparaît pour la première fois dans l'article de Frédéric Mérat cité plus haut, Eric Burnand l'ayant appris de Jean-Jacques Lagrange.

Ce savoir entraîne une nouvelle lecture du film. Un peu d'attention permet de repérer celui qui devait être immédiatement reconnu à la suite de la première partie, qui montrait un jeune homme en particulier avant qu'il ne parte pour l'école de recrues. Dans cette seconde partie, c'est dès le deuxième plan (à 1'31"), après l'image de l'ordre de marche, que le spectateur aurait retrouvé celui dont le nom lui est rappelé un peu plus loin, lors de l'appel (2'29"), puis à la lecture d'une liste (« *Rumley, Alain, dessinateur en machines, Sainte-Croix* », 3'10"), puis à d'autres reprises encore. Et c'est Alain Rumley qui a droit à un arrêt sur image, quand il tient pour la première fois son SIG SG 510 à la main (9'11").

Alain Rumley nous a confirmé que la partie initiale manquante le montrait à Ste-Croix, dans le bureau d'outillage de l'entreprise Paillard, où il venait de finir son apprentissage, et dans sa famille, rue de la Promenade 26. S'il ne sait plus comment il a été choisi par le réalisateur, il se souvient qu'il correspondait au profil recherché : un jeune homme en apprentissage, appartenant à la classe moyenne (son père Georges était peintre en bâtiment indépendant) et venant d'une région romande plutôt périphérique.

¹⁴ *Soldatische Umgangsformen* est accessible intégralement depuis fin juin 2021 sur le site du Centre des médias électroniques de l'armée (CME), qui a mis en ligne quinze films datant de 1929 à 1989 dans le cadre du « groupe thématique : Rekrutenschule (Filme) ». Voir : <https://www.historic.admin.ch/media/video/theme/rekrutenschule-filme#340a8ec2-8467-495c-9986-4f3640a0d894>.

Jean-Jacques Lagrange se rappelle avoir reçu de la direction de l'école de Colombier la liste des recrues et d'avoir retenu Alain Rumley, parmi deux ou trois autres, pour sa façon de raconter. Quant aux phrases que l'on entend en *off*, elles proviennent des entretiens menés par lui et par Guy Ackermann au cours même de cette première semaine, peu après le moment vécu, ce qui explique à la fois leur précision dans l'expression des sentiments et le léger décalage temporel que trahit leur tournure. Conservée, la transcription intégrale des propos permet de saisir la perspective adoptée par l'intervieweur, sollicitant observation et sentiment, et le choix très mesuré qui est fait des moments retenus.

Dans le film tel que nous pouvons le percevoir aujourd'hui, on constate que la présence visuelle de la recrue Rumley, à la fois effective et par force devenue anonyme, ne trahit pas le souci initial de Lagrange : faire de ce protagoniste un jeune homme parmi les autres, plutôt que de le singulariser. C'est d'ailleurs ce souci même qui rend possible aujourd'hui, sans avoir le sentiment d'une carence, la vision de ces images, vestiges d'un projet plus vaste et concerté autrement à l'origine.

En dehors de la période couverte par notre filmographie, en 1985, la Télévision romande consacra une autre émission à l'école de recrues, en revenant filmer dans l'enceinte du château-caserne neuchâtelois.

Rappelons que le château est aussi un musée. Partiellement monument historique depuis 1905, il est place d'armes fédérale depuis 1877. Pour des générations de confédérés romands appelés sous les drapeaux comme fantassins, ces lieux et leurs alentours ont représentés leur premier contact avec le canton de Neuchâtel.

Vendredi 15 février 1985 à 20h10, l'émission *Tell quel* présentait une « édition spéciale en direct de Colombier » (réalisation : Michel Heiniger). Intitulé *20 ans : la fleur et le fusil*, elle intervenait le douzième jour de l'instruction militaire. Le cœur de l'émission était fait d'un double plateau permettant aux intervenants de prendre connaissance de ce qui était dit dans l'une ou l'autre des salles du château, d'une part les officiers, interrogés par Eric Burnand, d'autre part un groupe de recrues rassemblés autour de Dominique Huppi.

Deux éléments venaient illustrer ce forum à distance, consacré à la manière dont étaient vécus ces premiers jours d'instruction et perçu le sens du service militaire. L'un était composé d'un montage parallèle où l'on suivait une recrue en particulier, dans son environnement familial et professionnel peu avant le jour de sa convocation et durant les premiers jours de son entrée en service. L'autre décrivait les activités de la troupe en cette journée du 15 février 1985. C'est, *mutatis mutandis*, ce que Jean-Jacques Lagrange s'était proposé de montrer en 1967, l'idée du passage ou du basculement entre deux univers semblant imposer assez vite une telle approche.

Parmi les cent-quarante-quatre sujets de *Continents sans visa* recensés pour notre période dans les archives de la RTS, quatre reportages ont trait au canton de Neuchâtel : « L'absinthe » (27.11.1960), « Une vie différente » (06.01.1966), « Le patron suisse » (28.09.1967) et « Devenir un homme ? ».

Références

Devenir un homme ? (RTS Deux, 7 novembre 2016) est disponible en ligne à trois adresses liées à la RTS en date du 21.2.2021 :

- <https://www.rts.ch/archives/tv/information/continents-sans-visa/8130864-devenir-un-homme.html>
- <https://www.rts.ch/play/tv/magazine/video/devenir-un-homme?urn=urn:rts:video:8119793>
- <https://notrehistoire.ch/entries/L28LRDyAYKA>

C'était mieux avant ? Y a plus d'autorité ! (RTS Un, 2 novembre 2016) est disponible en ligne à l'adresse suivante, en date du 21.2.2021 : www.rts.ch/play/tv/cetaut-mieux-avant-video/cetaut-mieux-avant-ya-plus-dautorite?id=8139204.

Tell quel spécial. 20 ans: la fleur et le fusil (RTS, 15 février 1985) est disponible en ligne à l'adresse suivante, en date du 21.2.2021 : <https://www.rts.ch/archives/tv/information/tell-quel/3443807-colombier-blues.html>.

Gico Vision n° GE0106173482.

Luc Boltanski, *Bonheur suisse*, Éditions de Minuit, Paris, 1966, p. 26.

Interview de A. Rumley, Émission école de recrue de Colombier, s.d. [1968 ?], [Télévision suisse romande]m dactylographié. Transcription des bobines n°6 (7 p.) ; n°8 (4 p.) ; n°30 (5 p.) ; n°31 (4 p.) ; n°32 (5 p.) ; n°39 (3 p.). Copie conservée au DAV, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Feuille d'Avis de Lausanne, 21 février 1968, p. 34 (J. P. [Jacques Pilet], « Un « dossier » sur l'école de recrues volé au studio de la TV romande ! ») ; *ibid.*, 3 avril 1968, p. 46 (J. P. [Jacques Pilet], « La grande ronde de "Continents" »).

Journal de Genève, 26 février 1968, p. 3 (« Mystérieu[s]e disparition d'un film TV »).

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 26 février 1968, p. 19 ((sp.), « Mystère à la TV : La moitié d'un film sur l'armée disparaît ! ») ; *ibid.*, 29 février 1968, p. 31 ((sp.), « Rebondissement dans l'affaire du film disparu : la TV dépose une plainte »).

Radio TV Je vois tout, n°9, 29 février 1968, p. 48 (« A propos de la disparition de films à la TV romande ») ; *ibid.*, 25 avril 1968, n°17, p. 69 (Pierre-Pascal Rossi, « Continents sans visa », 3 illustrations), p. 87 (programme).

L'Illustré, n°17, 25 avril 1968, p. 110 (Programme TSR).

Erika et Moritz de Hadeln, Peter Schopf, *Casques et caméras. Le Service cinématographique de l'Armée suisse 1912-1985*, 17ème Festival international du film documentaire, Nyon, 12-19 octobre 1985, pp. 140 et 158 (*La tenue et le comportement du soldat*, 1955 [sic]).

François Bardet, *Histoire de "Continents sans visa" 1959 - 1969*, 27 mai 2014, Radio Télévision suisse, en ligne : <https://notrehistoire.ch/entries/XEVY7pAbBGL>.

L'Impartial, 28 octobre 2016, p. 12, 3 photos (Frédéric Mérat, « Un documentaire sur l'armée exhumé »).

Laurence Gogniat, entretien avec Eric Burnand, Genève, par courriel du 16.11.2016.

Jean-Jacques Lagrange, « La saga des magazines d'information à la TSR/RTS 1958-2019 : Continents sans Visa », mai 2019 (50 ans de Temps présent (III)), in : *Au-delà du service public. Pour une histoire élargie de la télévision en Suisse, 1960-2000*, Pôle d'histoire des médias, UNIL, Lausanne, <https://wp.unil.ch/tvelargie/nos-articles/50-ans-de-temps-present-iii/>.

Roland Cosandey, entretien téléphonique avec Eric Burnand, Genève, 24.11.2020.

Roland Cosandey, entretien téléphonique avec Jean-Jacques Lagrange, Collonge-Bellerive, 24.11.2020.

Roland Cosandey, entretien avec Alain Rumley, Yverdon-les-Bains, 25.11. 2020.

Roland Cosandey, entretien avec Brigitte Paulowitz, Centre des médias électroniques de l'armée (CME), divers courriels de décembre 2020 à janvier 2021.

Cette notice a été établie en collaboration avec Roland Cosandey.

Répertoire

Index des matières : caserne ; école de recrues ; instruction militaire ; recrue ; soldat.

Index des noms propres : Armée suisse ; Colombier (caserne) ; *Continents sans visa* ; Planeyse ; *Soldatische Umgangsformen* ; *Tell quel* ; *Tenue et le comportement des militaires (La)*.

Index des patronymes : Ackermann, Guy ; Aubry, Marcel ; Boltanski, Luc ; Bovard, Roger ; Burnand, Eric ; Lagrange, Jean-Jacques ; Rumley, Alain.